

PLUTARQUE

Vie de Brutus

Marcus Brutus descendait de Junius Brutus, auquel les anciens Romains avaient dressé dans le Capitole une statue de bronze au milieu de celles des rois : elle tenait à la main une épée nue, pour marquer que Junius avait détruit sans retour la puissance des Tarquins. Mais le premier Brutus, semblable à ces épées qu'on a trempées brûlantes dans l'eau froide, n'adoucit point par la culture la rudesse naturelle de son caractère, et se laissa emporter par sa haine contre les tyrans jusqu'à faire périr ses fils. Au contraire, le Brutus dont nous écrivons la Vie s'appliqua à former son caractère par l'étude des lettres et de la philosophie ; il donna l'élan à sa nature grave et douce, en y développant cette énergie qui fait accomplir les grandes choses ; nul enfin n'avait reçu, à mon avis, de plus heureuses dispositions pour la vertu. Aussi, ceux même qui ne lui pardonnent point la conspiration contre César attribuent-ils à Brutus tout ce qui s'est pu faire de grand dans cette entreprise, et rejettent tout ce qu'elle a de plus odieux sur Cassius, allié et ami de Brutus, mais qui n'avait rien de commun avec lui pour la simplicité et la pureté des mœurs.

Servilia, mère de Brutus, rapportait son origine à Servilius Ahala, lequel, voyant Spurius Manlius aspirer la tyrannie et fomenter des troubles parmi les citoyens, prit un poignard sous son aisselle, et se rendit au Forum : il s'approche de Spurius. comme pour lui parler et l'en- 454 tretenir de quelque affaire, et, au moment où celui-ci baisse la tête pour l'écouter, il le frappe de son poignard et le tue. Cette descendance est généralement reconnue : quant à l'origine paternelle de Brutus, ceux qui lui ont voué de la haine et du ressentiment à cause du meurtre de César soutiennent qu'il n'était point de la race du Brutus qui chassa les Tarquins (1). L'ancien Brutus, suivant eux, ne laissa point de postérité, ayant fait périr ses fils ; Marcus Brutus était de race plébéienne, fils d'un Brutus intendant de maison, et sa famille n'était parvenue que depuis peu de temps aux dignités de la république. Mais Posidonius le philosophe dit qu'outre les deux fils de Brutus mis à mort comme le rapporte l'histoire, et qui étaient des adolescents, il y en avait un troisième en bas âge, qui survécut à son père, et fut la tige de la famille des Brutus. Il ajoute qu'il y avait de son temps plusieurs hommes considérables de cette maison qui avaient de la ressemblance, pour les traits du visage, avec la statue de Brutus. Mais j'en ai dit assez sur ce point.

Caton le philosophe était frère de Servilia, mère de Brutus : c'est lui que Brutus prit surtout pour modèle. Caton, qui était déjà son oncle, devint plus tard son beau-père. Il n'y avait, on peut dire, pas un philosophe grec dont Brutus n'eût lu les écrits, et dont la doctrine lui fût étrangère ; mais il eut une préférence marquée pour l'école de Platon. Il ne montra pas grand empressement pour ce qu'on nomme la nouvelle Académie, non plus que pour la moyenne : c'est à l'ancienne qu'il s'attacha. Il honora toujours d'une haute estime Antiochus l'Ascalonite (2), et se donna pour ami et pour commensal Aris- 455 ton (3), frère d'Antiochus, homme qui le cédait certainement en érudition à bien d'autres philosophes, mais qui les égalait tous en sagesse et en douceur. Empylus (4), dont il est fait mention plusieurs fois dans ses lettres et dans celles de ses amis, comme d'un de ses commensaux, était un rhéteur, qui a laissé un écrit assez court, mais non point méprisable, sur le meurtre de César, lequel écrit est intitulé *Brutus*.

Brutus s'était suffisamment exercé dans la langue romaine pour haranguer les soldats et plaider dans les procès. Quant à la langue grecque, on voit à chaque instant dans ses lettres qu'il affectait, en s'en servant, une brièveté sentencieuse et laconienne. Ainsi, au commencement de la guerre, il écrit aux Pergaméniens : « J'en-« tends dire que vous avez donné de l'argent à Dolabella : « si c'est volontairement que vous en avez donné, avouez « que vous êtes dans votre tort ; si c'est malgré vous, « prouvez-le en m'en donnant de bon gré. » Il écrit aux Samiens : « Vos délibérations sont longues ; les effets en sont lents : quelle pensez-vous qu'en sera la fin ? » Il dit dans une autre lettre, au sujet des Pataréens (5) : « Les Xanthiens (6), dédaignant ma clémence, ont fait de leur patrie le tombeau de leur désespoir. Les Pataréens, en se livrant à ma bonne foi, ont conservé leur liberté avec tous leurs privilèges. Vous pouvez choisir, ou du bon sens des Pataréens, ou du sort des Xanthiens. » Mais en voilà assez pour donner une idée de ce qui distingue le style épistolaire de Brutus.

Tout jeune encore, il accompagna en Cypré Caton, son oncle, qu'on y avait envoyé contre Ptolémée (7). Pto- 456 lémée se donna la mort, et Caton, retenu dans Rhodes par des affaires importantes, dépêcha Caninius (8), un de ses amis, pour qu'il veillât à la conservation des trésors du roi. Mais il craignit que Caninius ne pût se retenir d'en dérober quelque chose ; et il écrivit à Brutus de quitter la Pamphylie, où il se rétablissait d'une maladie qu'il avait eue, et de se rendre en Cypré. Brutus ne partit qu'à contre-cœur, tant à cause des égards qu'il devait à Caninius, frappé ainsi d'infamie par Caton, que par la nature même de

cette commission et des soins dont on le chargeait : jeune, et occupé d'études libérales, il ne la trouvait ni assez relevée ni digne de lui. Néanmoins il s'appliqua à la remplir avec zèle, et il mérita les louanges de Caton. Il fit vendre tous les biens de Ptolémée, et retourna à Rome, emportant la plus grande partie des sommes qu'il avait tirées de la vente.

Quand la division commença à se mettre dans l'État, quand Pompée et César prirent en main les armes, et que l'empire fut en proie à la guerre civile, on ne douta point que Brutus n'embrassât le parti de César. En effet, son père avait été tué autrefois par l'ordre de Pompée (9). Mais Brutus crut qu'il convenait de sacrifier son ressentiment à l'intérêt de tous ; et, persuadé que Pompée, en prenant les armes, avait eu des motifs plus justes que César, il se déclara pour le parti de Pompée. Du reste, jusqu'à cette époque, quand il rencontrait Pompée, jamais il ne lui adressait la parole : c'eut été, pensait-il, se souiller d'un affreux sacrilège, que de s'entretenir avec le meurtrier de son père. Mais alors il se rangea sous les lois de l'homme qui était le chef de sa patrie, et il partit pour la Sicile comme lieutenant de Sestius, à qui le sort avait dévolu le gouvernement de cette province. Il n'y 457 avait rien de grand à faire dans l'île ; d'ailleurs Pompée et César étaient déjà en présence, prêts à décider de l'empire par un combat : Brutus s'en alla en Macédoine, comme simple volontaire, pour prendre sa part au péril commun. Pompée, dans un transport de joie et d'admiration, se leva, dit-on, de son siège, au moment où Brutus s'approcha ; et il l'embrassa, à la vue de tous, comme un homme sur qui il fondait de grandes espérances. Brutus, durant la guerre, passait à étudier et à lire tout le temps qu'il n'était pas avec Pompée, et non-seulement lorsqu'on restait dans l'inaction, mais même la veille de la grande bataille (10). On était au fort de l'été ; il faisait une chaleur extrême, et l'on était campé dans un terrain marécageux. Les esclaves qui portaient la tente de Brutus ne se pressaient pas d'arriver ; Brutus était accablé de fatigue : néanmoins il ne se décida que sur le midi à se frotter d'huile et à prendre quelque nourriture ; et, tandis que les autres ou dormaient ou songeaient avec inquiétude aux événements qui se préparaient, il s'occupa jusqu'au soir à écrire un abrégé de Polybe.

César, dit-on, n'oublia point Brutus en cette rencontre : il recommanda, pendant le combat, aux officiers qu'il avait sous ses ordres, de ne point tuer Brutus, mais de l'épargner ; de le lui amener, s'il se rendait volontairement, et, s'il se défendait contre ceux qui l'arrêteraient, de le laisser aller, et de ne lui faire

aucune violence. Il en aurait usé ainsi, selon quelques-uns, pour faire plaisir à Servilia, mère de Brutus. Car, dans sa jeunesse, il avait eu des habitudes avec Servilia, qui s'était éprise pour lui d'une violente passion ; et, comme Brutus était né pendant que cet amour était dans tout son feu, César était à peu près convaincu qu'il était le fruit de ses œuvres. On conte qu'un jour, qu'il s'agissait au Sénat de cette re- 458 doutable conspiration de Catilina, qui faillit renverser la république, Caton et César étaient assis proche l'un de l'autre. Ils se trouvaient d'un avis contraire. Dans ce moment, on apporta du dehors un petit billet à César, qui se mita l'écart pour le lire. Alors Caton s'écrie que c'est une indignité à César de communiquer avec les ennemis de Rome, et d'en recevoir des lettres. Sur cela il se fit un grand tumulte dans l'assemblée. Alors César présenta à Caton la missive qu'il tenait ; et Caton lut une lettre amoureuse de sa sœur Servilia. Il la rejette à César, en lui disant : « Tiens, ivrogne ! » et il reprend son discours, pour achever de donner son avis. Tant l'amour de Servilia pour César était publiquement connu dans la ville !

Après la déroute de Pharsale et la fuite de Pompée vers la mer, le camp fut forcé ; mais Brutus se déroba secrètement, par une porte qui conduisait à un lieu marécageux, plein d'eaux stagnantes et de roseaux. Il se sauva la nuit à Larisse, d'où il écrivit à César. Charmé de le savoir en vie, César lui manda de venir le rejoindre ; et il ne se contenta pas de lui pardonner : il le traita avec autant d'honneur que pas un de ses amis. Personne ne pouvait dire de quel côté Pompée cherchait un refuge : on se perdait en conjectures. César, faisant je ne sais quelle route seul avec Brutus, tâcha de savoir sur ce point sa pensée. Les conjectures de Brutus sur le lieu où Pompée avait dû se retirer lui parurent fondées sur d'excellentes raisons : il s'y arrêta de préférence ; et il marcha droit en Egypte. C'est en Egypte que Pompée avait en effet cherché un asile, comme l'avait conjecturé Brutus ; mais, en abordant, il y avait trouvé la mort.

Brutus adoucit César en faveur de Cassius, et défendit devant lui le roi d'Afrique accusé (11) : accablé sous le poids 459 des griefs imputés à son client, il obtint, par ses instances, que le roi conserverait une bonne partie de son royaume. On conte que, la première fois que Brutus plaida devant César, celui-ci dit à ses amis : « Je ne sais pas ce que veut ce jeune homme ; mais tout ce qu'il veut, il le veut fortement. » Il est bien vrai que sa gravité ferme et constante ne céda pas aisément aux prières et à la faveur : la raison était son guide ; et c'est d'un libre choix qu'il se portait à l'accomplissement du bien : une fois sa

résolution prise, il mettait en œuvre tout ce qu'il avait d'énergie, et ne se rebutait point qu'il ne fût venu à bout de son entreprise. Les demandes injustes ne pouvaient prévaloir auprès de lui par la flatterie ; et, se laisser vaincre par d'impudentes obsessions, faiblesse que quelques-uns nomment honte de refuser, c'était, à ses yeux, tout ce qu'il y a de plus déshonorant pour un grand homme. « Ceux qui n'ont pas la force de rien refuser, disait-il souvent, ont dû ne pas faire bon usage de la fleur de leur jeunesse. »

Quand César fut sur le point de passer en Afrique pour attaquer Caton et Scipion, il confia à Brutus le gouvernement de la Gaule cisalpine : choix qui fit le bonheur de cette province. Car, tandis que toutes les autres, comme si elles eussent été des pays de conquêtes, se virent en proie à l'avarice et à l'insolence des gouverneurs qu'on leur donna, Brutus fut pour celle-ci la consolation et la fin de ses calamités passées ; et tout le bien qu'il y faisait, il le rapportait à César, attirant ainsi sur César la reconnaissance de ces peuples. Aussi, quand César, à son retour, traversa l'Italie, le bon état de ces villes fut pour lui un délicieux spectacle ; mais il ne fut pas moins satisfait de **460** Brutus, qui n'avait travaillé qu'à augmenter sa gloire, et qui se faisait même honneur de l'accompagner.

Or, il y avait alors à Rome plusieurs sortes de préture ; et la première en dignité, celle qu'on appelait la préture urbaine, paraissait destinée, soit à Brutus soit à Cassius. Quelques-uns prétendent que ces deux personnages, déjà refroidis pour d'autres sujets, furent amenés, par cette rivalité, à une rupture ouverte, bien qu'ils fussent alliés ; car Cassius avait épousé Junie, sœur de Brutus. Toutefois, plusieurs veulent que cette concurrence ait été l'ouvrage de César, qui leur avait promis secrètement à l'un et à l'autre son appui et sa faveur. La dispute et l'aigreur furent poussées si loin entre eux, qu'ils en vinrent à plaider publiquement leur cause. La réputation de Brutus et sa vertu militaient en sa faveur contre les nombreux et brillants exploits que Cassius avait faits chez les Parthes. César, après avoir entendu leurs raisons, et en avoir conféré avec ses amis : « La cause de Cassius est la plus juste, dit-il ; mais il faut donner à Brutus la première préture. » Cassius n'eut donc que la seconde : aussi fut-il bien moins reconnaissant de l'avoir obtenue qu'offensé du refus qu'on lui fit de l'autre.

Brutus disposait en toutes choses, comme en celle-ci, de la puissance de César ; et, s'il eût voulu, il ne tenait qu'à lui d'être le premier des amis du dictateur, et de jouir auprès de lui d'un crédit absolu. Mais la faction de Cassius

s'appliquait à l'en détourner, et l'attirait insensiblement à elle : non qu'il se fût réconcilié avec Cassius, depuis le différend qu'ils avaient eu ; mais ses propres amis ne cessaient de lui répéter qu'il ne devait pas se laisser adoucir ni amollir par César, mais se garder de ses faveurs et de ses caresses tyranniques, qui tendaient bien moins à honorer sa vertu qu'à affaiblir son courage et à l'enchaîner à sa personne. César n'était pas sans quelque soupçon sur son compte : souvent même on lui fai- **461**sait des rapports qui le lui rendaient suspect ; mais, s'il craignait l'élévation de son âme, sa dignité personnelle et le crédit de ses amis, il se confiait d'ailleurs en la bonté de son naturel et de ses mœurs. Toutefois, quelqu'un étant venu l'avertir qu'Antoine et Dolabella tramaient quelques nouveautés : « Ce ne sont pas, dit-il, ces gens si gras et si bien peignés que je crains, mais bien ces hommes maigres et pâles. » Il désignait par là Brutus et Cassius. Quelque temps après, comme on lui dénonçait Brutus, en l'avertissant de se tenir en garde contre lui, il porta, dit-on, la main sur son corps : « Eh quoi ! dit-il, croyez-vous que Brutus n'attendra pas la dissolution de ce corps si faible ? » Voulant faire entendre qu'après sa mort il n'appartenait qu'à Brutus de lui succéder.

Il est vraisemblable, en effet, que, si Brutus se fût contenté d'être quelque temps encore le second, s'il eût laissé la puissance de César diminuer peu à peu, et la gloire de ses grands exploits se faner, il serait incontestablement devenu le premier dans Rome. Mais Cassius, homme violent, et qui portait à César une haine personnelle bien plus encore qu'il ne haïssait la tyrannie comme citoyen, échauffa son courage, et lui fit précipiter ses desseins. Aussi disait-on que Brutus détestait la tyrannie et Cassius le tyran. Ce dernier, outre plusieurs sujets de plainte qu'il avait contre César, ne pouvait lui pardonner d'avoir enlevé les lions qu'il avait fait rassembler et conduire à Mégare pour les jeux de son édilité : César, qui les trouva dans la ville, quand elle fut prise par Calénius, les avait gardés pour lui. Ces lions devinrent, dit-on, funestes aux Mégariens : quand ils virent leur ville au pouvoir des ennemis, ils ouvrirent les loges de ces animaux, et leur ôtèrent leurs chaînes, afin qu'ils empêchassent ceux-ci de se précipiter sur eux ; mais il en fut tout autrement : les lions se jetèrent sur les malheureux **462** habitants ; et, connue ils fuyaient çà et là sans armes, ils les déchirèrent cruellement, spectacle qui excita la pitié de leurs ennemis mêmes.

On prétend que cet affront fut la principale cause de la conspiration que Cassius trama contre César ; mais c'est une erreur : Cassius avait eu de tout

temps une haine naturelle et une antipathie invincible contre les tyrans, comme il le fit connaître dès son enfance même. Il allait à la même école que Faustus, fils de Sylla : celui-ci s'étant mis un jour à exalter, parmi ses camarades, et à vanter la puissance absolue dont avait joui son père, Cassius se leva de sa place, et alla lui donner deux soufflets. Les tuteurs et les parents de Faustus voulaient poursuivre Cassius en justice ; mais Pompée les arrêta : il fit venir les deux enfants devant lui, et leur demanda comment la chose s'était passée. Cassius, prenant alors la parole : « Allons, Faustus, dit-il au jeune homme, répète devant Pompée, si tu l'oses, les propos qui m'ont si fort irrité contre toi, afin que je t'applique encore un autre soufflet. » Voilà quel était Cassius.

Cependant Brutus était sans cesse excité, et par les exhortations de ses amis, et par les bruits qui couraient dans la ville, et par certains écrits qui l'appelaient, qui le pressaient vivement, à exécuter ce qu'il avait projeté. Au pied de la statue de l'ancien Brutus, celui de ses ancêtres qui avait aboli la royauté, on trouva deux écriteaux, dont l'un portait ces mots : « Plût à Dieu que tu fusses encore en vie, Brutus ! » et l'autre : « Pourquoi as-tu cessé de vivre, Brutus ? » Le tribunal même où Brutus rendait la justice était semé, chaque matin, de billets sur lesquels on avait écrit : « Tu dors, Brutus. Non, tu n'es pas véritablement Brutus. » Toutes ces provocations étaient occasionnées par les flatteurs de César, lesquels, outre les honneurs excessifs qu'ils prodiguaient au dictateur, allaient la nuit mettre des diadèmes sur ses 463 statues, espérant par là porter le peuple à lui donner le titre de roi ; mais le contraire arriva, comme nous l'avons écrit dans la Vie de César (12). Lorsque Cassius sonda ses amis sur la conjuration contre César, tous promirent d'y entrer, si Brutus en était le chef. Une pareille entreprise, disaient-ils, ne demande pas tant du courage et de l'audace que la réputation d'un homme tel que lui, qui, commençant le sacrifice, en garantisse la justice par sa seule présence. Sans lui, selon eux, les conjurés seraient moins fermes dans l'exécution de leur projet, et, après l'exécution, plus suspects aux Romains, qui ne pourraient croire que Brutus eût refusé de prendre part à l'action, si elle eût eu réellement un motif juste et honnête.

Cassius approuva ces raisons, et alla trouver Brutus : c'était la première fois qu'ils se voyaient depuis leur querelle. Après la réconciliation et les premiers témoignages d'amitié, Cassius demanda à Brutus s'il n'avait pas dessein de se rendre au Sénat le jour des ides de mars. « J'ai entendu dire, ajouta-t-il, que ce jour-la les amis de César doivent ouvrir la proposition de le faire roi. » Brutus

répondit qu'il n'irait point. « Mais si nous y sommes appelés ? repartit aussitôt Cassius.—Alors, répliqua Brutus, mon devoir sera de ne pas me taire, mais de m'y opposer de tout mon pouvoir, et de mourir avant de voir expirer la liberté. » Cassius, enhardi par ces paroles : « Où est donc le Romain, dit-il à Brutus, qui voudrait consentir à ta mort ? Ignorest-tu qui tu es, Brutus ? Penses-tu que ce soient des tisserands et des cabaretiers, et non les premiers et les plus puissants de la ville, qui couvrent ton tribunal de ces écrits que tu y trouves chaque jour ? Ce qu'ils attendent des autres prêteurs, ce sont les distributions d'argent, les 464 spectacles, les combats de gladiateurs ; mais ils réclament de toi, comme une dette héréditaire, le renversement de la tyrannie. Ils sont prêts à tout souffrir pour toi, si tu veux te montrer tel qu'ils pensent que tu dois être. » En finissant ces mots, il serra étroitement Brutus dans ses bras ; puis, s'étant séparés, ils allèrent chacun trouver leurs amis.

Or, il y avait un certain Caius Ligarius (13) qui, ayant été accusé devant César d'avoir suivi le parti de Pompée, dont il était l'ami, avait été absous par le dictateur ; mais Ligarius, moins reconnaissant du bienfait qu'il avait reçu qu'irrité du danger qu'il avait couru, était toujours demeuré l'ennemi de César, et extrêmement attaché à Brutus. Brutus, étant allé le voir, le trouva malade dans son lit. « Ah ! Ligarius, dit-il en entrant, en quel temps tu es malade ! » Ligarius, se soulevant alors, et s'appuyant sur le coude : « Brutus, dit-il à son ami en lui serrant la main, si tu formes quelque entreprise digne de toi, je me porte bien. » Dès lors ils commencèrent à sonder secrètement leurs amis et les personnes en qui ils avaient confiance : ils leur communiquaient leur projet, et choisissaient les conjurés, non-seulement parmi leurs familiers, mais encore chez ceux dont l'audace et le mépris de la mort leur étaient connus. C'est pourquoi ils cachèrent leur dessein à Cicéron, quoiqu'il fût, de tous leurs amis, celui sur l'affection et la fidélité duquel ils pouvaient le plus compter ; mais Cicéron manquait naturellement d'audace ; et puis l'âge lui avait donné en outre la timide circonspection des vieillards (14), en sorte qu'il voulait, par le seul raisonnement, porter tout ce qu'on proposait au suprême degré de sûreté. Ils craignirent donc 465 qu'il n'émoussât leur courage, et ne ralentît l'ardeur d'une entreprise qui demandait une prompt exécution. Brutus ne s'en ouvrit pas non plus à Statilius, le philosophe épicurien, ni à Favonius, l'émule de Caton, deux autres de ses amis ; et voici pourquoi. Un jour, qu'il s'entretenait philosophiquement avec eux, il jeta, pour les sonder, un propos vague, qu'il fit venir de loin et par un long

détour. Mais Favonius répondit qu'une guerre civile était bien plus funeste encore que la plus injuste des monarchies ; et Statilius, que l'homme sage et prudent ne s'exposait point au danger pour des insensés et des méchants.

Labéon, qui était présent à cet entretien, réfuta vivement les deux philosophes ; mais Brutus n'insista pas davantage, comme si la question lui eût paru difficile à résoudre. Le lendemain il alla trouver Labéon, et lui découvrit le projet, dans lequel Labéon entra avec ardeur. Ils jugèrent à propos de gagner un autre Brutus, surnommé Albinus, non qu'il fût homme actif et courageux ; mais, comme il entretenait pour les spectacles un certain nombre de gladiateurs, il avait quelque pouvoir ; d'ailleurs il jouissait de la confiance de César. Lorsque Labéon et Cassius lui en parlèrent, cet homme ne répondit rien d'abord ; mais il alla trouver Brutus en particulier ; et, après avoir appris de lui-même qu'il était le chef de la conjuration, il s'engagea de grand cœur à le seconder de tout son pouvoir. La réputation de Brutus en attira bientôt un grand nombre d'autres, et des plus considérables parmi les Romains ; bien plus, sans qu'ils se fussent liés par aucun serment, sans qu'ils se fussent donné réciproquement la foi au milieu des sacrifices, ils gardèrent tous si bien le secret, ils l'ensevelirent dans un si profond silence, en n'en laissant rien échapper au dehors, que, malgré les avertissements que les dieux donnèrent par des prédictions, des prodiges, et par les signes des victimes, personne n'ajouta foi au projet.

466 Cependant Brutus, qui voyait les plus illustres, les plus vertueux, et les plus magnanimes personnages de Rome attacher leur fortune à la sienne, et qui envisageait la grandeur du péril auquel ils s'exposaient, s'efforçait en public d'être maître de lui-même, et de ne laisser échapper au dehors rien qui pût trahir sa pensée ; mais, rentré chez lui, et surtout la nuit, c'était toute autre chose : l'inquiétude dont il était agité le réveillait en sursaut ; puis il s'enfonçait dans de profondes réflexions, qui montraient à ses yeux toutes les difficultés de son entreprise. Sa femme, qui était auprès de lui, s'aperçut bientôt qu'il était en proie à un trouble extraordinaire, qu'il roulait dans son esprit quelque projet difficile, et dont il avait peine à trouver l'issue. Porcie était, comme nous l'avons dit, fille de Caton ; et Brutus, qui était son cousin, l'avait épousée fort jeune encore, quoiqu'elle fût déjà veuve de Bibulus, de qui elle avait un fils nommé Bibulus comme son père, lequel a laissé un petit ouvrage intitulé Mémoires de Brutus, que nous possédons encore. Porcie, qui avait fait son étude de la philosophie, qui était fort attachée à son mari, et qui joignait à une grande élévation d'esprit

beaucoup de prudence et de bon sens, ne voulut point demander à Brutus son secret, qu'auparavant elle n'eût fait l'épreuve de son propre courage. Elle prit donc un petit couteau, de ceux dont les barbiers se servent pour faire les ongles ; et, après avoir renvoyé toutes ses femmes, elle se fit à la cuisse une profonde incision ; en sorte qu'elle perdit beaucoup de sang, et fut saisie bientôt après de douleurs très-vives et d'une fièvre violente accompagnée de frissons. Comme Brutus était dans une mortelle inquiétude sur l'état de sa femme, Porcie, au fort de la souffrance, lui tint ce discours : « Brutus, je suis fille de Caton, et je suis entrée dans ta maison, non pour être seulement compagne de ton lit et de ta table, comme une concubine, mais pour partager avec **467** toi et les biens et les maux. Tu ne m'as donné, depuis mon mariage, aucun sujet de plainte ; mais moi, quelle preuve puis-je te donner de ma reconnaissance et de ma tendresse, si tu me crois également incapable et de supporter avec toi un accident qui demande le secret, et de recevoir une confiance qui exige de la fidélité. Je sais qu'en général on croit la femme trop faible pour garder un secret ; mais, Brutus, la bonne éducation et le commerce de personnes vertueuses ont quelque influence sur les mœurs : or, je suis tout à la fois et fille de Caton et femme de Brutus. Pourtant, je n'ai point si fort compté sur ce double appui, que je ne me sois assurée d'être invincible à la douleur. » En finissant ces mots, elle lui montre sa blessure, et lui raconte l'épreuve qu'elle a faite. Brutus, frappé d'étonnement, lève les mains au ciel, et demande, aux dieux de lui accorder un succès si complet dans son entreprise, qu'on le juge digne d'être l'époux d'une femme telle que Porcie ; et aussitôt il s'empresse de lui faire donner tous les secours que son état exigeait.

Le jour était fixé pour une assemblée du Sénat ; et, comme il paraissait certain que César s'y rendrait, les conjurés choisirent ce jour-là pour l'exécution de leur dessein. Ils devaient s'y trouver tous réunis, ce qui écarterait tout soupçon ; et autour d'eux devaient être les personnages les plus distingués de la ville, lesquels ne manqueraient pas, après l'exécution d'une telle entreprise, de se déclarer aussitôt les défenseurs de la liberté. Le lieu même semblait leur être indiqué par la divinité comme le plus favorable à leur dessein : c'était un des portiques qui environnent le théâtre, et celui où se trouve la salle garnie de sièges, au milieu de laquelle était la statue que la ville avait élevée à Pompée, après qu'il eut embelli ce quartier en y faisant construire le théâtre et les portiques. Ce fut donc là que l'on convoqua le Sénat **468** pour le 15 de mars, jour

que les Romains appellent les ides : en sorte qu'il semblait que quelque divinité amenait César en ce lieu, pour venger par sa mort la mort de Pompée.

Le jour venu, Brutus, sans confier son dessein à d'autres qu'à sa femme, sort de chez lui, un poignard caché sous sa robe, et se rend au Sénat. Les autres conjurés, qui s'étaient rassemblés chez Cassius, accompagnèrent d'abord jusqu'au Forum le fils de Cassius, qui prenait ce jour-là la robe virile ; puis ils entrèrent de là dans le portique de Pompée, où ils attendirent César, qui devait bientôt arriver. C'est là que quelqu'un qui aurait su le complot qu'on allait mettre à exécution n'aurait pu s'empêcher d'admirer la constance, je dirais presque l'impassibilité des conjurés, à l'approche d'un tel danger. Plusieurs d'entre eux, étant obligés, en leur qualité de préteurs, de rendre la justice, non-seulement écoutaient avec une parfaite tranquillité les différends des parties, et comme s'ils eussent eu l'esprit entièrement libre ; mais encore, par l'extrême application qu'ils y apportaient, ils rendaient les sentences les plus exactes et les mieux motivées. Un des accusés, qui venait d'être condamné et refusait de payer l'amende, en appela à César, criant et protestant contre la sentence. Alors Brutus, jetant les yeux sur l'assemblée : « César, dil-il, ne m'a jamais empêché et ne m'empêchera jamais déjuger selon les lois. »

Cependant il survint plusieurs incidents capables de les troubler : le premier et le plus inquiétant fut le retard de César, qui arriva que le jour était déjà fort avancé ; car, n'ayant pu obtenir des sacrifices favorables, sa femme l'avait retenu chez lui, et les devins eux-mêmes lui avaient défendu de sortir. En second lieu, quelqu'un, s'étant approché de Caséa, l'un des conjurés, lui prit la main, et lui dit : « Casca, tu m'as fait mystère de ton **469** secret ; mais Brutus m'a tout découvert. » Comme Casca parut fort étonné, l'autre reprit en riant : « Et comment, en effet, serais-tu devenu en si peu de temps assez riche pour briguer réduite ? » Sans ces derniers mots Casca révélait tout à cet homme, trompé qu'il était par l'équivoque de son discours. Enfin Popilius Lénas, un des sénateurs, après avoir salué Brutus et Cassius plus affectueusement qu'à l'ordinaire, leur dit à l'oreille : « Je prie les dieux de donner un heureux succès au dessein que vous méditez ; mais je vous conseille d'en hâter l'exécution, car l'affaire n'est plus secrète. » Après ces paroles il les quitta, laissant dans leur esprit de grands soupçons que la conjuration était découverte.

En ce moment, un des esclaves de Brutus vient, en courant, annoncer à son maître que sa femme était mourante : en effet, Porcie, pleine d'inquiétude sur l'événement, et ne pouvant supporter le poids de son chagrin, avait bien de la peine à se tenir chez elle ; le moindre cri, le plus léger bruit qu'elle entendait, la faisaient tressaillir ; et, semblable à ces femmes qui sont saisies de la fureur des Bacchantes, elle sortait dehors, demandant à tous ceux qui revenaient du Forum ce que faisait Brutus, et envoyait message sur message pour en savoir des nouvelles. Enfin, l'affaire traînant en longueur, les forces l'abandonnèrent. L'extrême agitation où la tenait cette cruelle incertitude la jeta dans un accablement tel, qu'elle n'eut pas le temps de regagner sa chambre : comme elle était assise dans sa cour, elle tomba en une défaillance qui lui ôta tout sentiment ; son visage changea de couleur, et elle perdit l'usage de la parole. Ses femmes, la voyant en cet état, poussèrent des cris affreux ; et, les voisins étant accourus, le bruit de sa mort se répandit promptement dans la ville. Mais elle ne tarda pas à revenir de son évanouissement : elle reprit ses sens, et les soins que ses femmes lui prodiguèrent **470** rent la remirent dans son état naturel. La nouvelle de la mort de Porcie jeta Brutus dans un trouble extrême ; toutefois son malheur personnel ne lui fit point abandonner l'intérêt public ; et il ne sortit point du Sénat pour aller chez lui.

Déjà l'on annonçait l'arrivée de César en litière ; mais, alarmé des signes défavorables des victimes, il avait résolu de ne terminer ce jour-là aucune affaire importante, et de proroger l'assemblée, sous prétexte de quelque indisposition. Il était à peine descendu de litière, que Popilius Lénas, le même qui peu de temps auparavant avait souhaité à Brutus et à Cassius un heureux succès dans leur entreprise, s'empara de lui : il l'entretint fort longtemps ; et César parut lui prêter une extrême attention. Les conjurés, car on peut leur donner ce nom, ne pouvaient entendre ce que disait Lénas ; mais ils conjecturèrent, d'après le soupçon qu'ils avaient sur le compte de ce personnage, qu'un si long entretien ne pouvait être qu'une dénonciation détaillée de la conjuration. Découragés, ils se regardent les uns les autres, et s'avertissent mutuellement par l'air de leur visage de ne pas attendre qu'on vienne les saisir, mais de prévenir un tel affront en se donnant eux-mêmes la mort. Déjà Cassius et quelques autres portaient la main aux poignards qu'ils avaient sous leurs robes, lorsque Brutus reconnut, aux gestes de Lénas, qu'il s'agissait entre César et lui d'une prière très-vive plutôt que d'une accusation. Toutefois il n'en dit rien aux conjurés, sachant qu'il y avait, mêlés

parmi eux, beaucoup de sénateurs qui n'étaient pas dans le secret ; mais, par la gaieté de son visage, il rassura Cassius ; et bientôt après Lénas, ayant baisé la main de César, se retira : ce qui fit voir que cette conversation n'avait eu pour objet que des affaires personnelles.

Dès que le Sénat fut entré dans la salle, les conjurés 471 environnèrent le siège de César, feignant d'avoir à l'entretenir de quelque affaire ; et Cassius, sortant, dit-on, ses regards sur la statue de Pompée, l'invoqua comme si elle eût été capable de l'entendre (15). Trébonius attira Antoine à la porte, et l'y entretint longtemps, pour le retenir hors de la salle (16). Quand César entra, tous les sénateurs se levèrent pour lui faire honneur ; et, dès qu'il se fut assis, les conjurés se pressèrent autour de lui, et firent avancer Tullius Cimber, lequel demanda au dictateur le rappel de son frère. Les autres joignirent leurs prières aux siennes : ils prirent les mains de César, ils lui baisèrent même la poitrine et la tête. César rejeta d'abord ces supplications ; puis, comme ils insistaient, il se leva pour les repousser de force. A ce moment, Tullius, lui prenant la robe à deux mains, lui découvre les épaules ; et Casca, qui était derrière César, tire son poignard, et lui porte le premier un coup près de l'épaule ; mais la blessure fut peu profonde. César saisit aussitôt la poignée de l'arme dont il vient d'être frappé, et s'écrie en latin : « Scélérat de Casca, que fais-tu ? » Mais Casca, s'adressant à son frère en langue grecque, l'appelle à son secours. César, atteint de plusieurs coups à la fois, porte ses regards autour de lui pour repousser les meurtriers ; mais, dès qu'il voit Brutus lever le poignard sur lui, il quitte la main de Casca, qu'il tenait encore ; puis, se couvrant la tête de sa robe, il se livre au fer des conjurés. Comme ceux-ci le frappèrent tous à la fois et sans précaution, étant serrés autour de lui, ils se blessèrent les uns les autres ; jusque-là que Brutus, qui voulait aussi 472 avoir sa part au meurtre, reçut une blessure à la main, et que tous les autres furent couverts de sang.

César ayant été tué de cette manière, Brutus s'avança au milieu de la salle, et voulut parler pour rassurer et retenir les sénateurs. Mais ceux-ci, saisis d'effroi, prirent la fuite en grand désordre : ils se précipitèrent en foule vers la porte, bien qu'ils ne fussent ni poursuivis ni pressés par personne ; car les conjurés avaient pris la ferme résolution de ne tuer que César seul, et de ne faire qu'appeler tous les citoyens à la liberté. Au commencement, quand on délibéra sur la conjuration, tous étaient d'avis qu'avec César il fallait tuer aussi Antoine, homme fier et insolent, disaient-ils, partisan déclaré de la monarchie, et à qui sa familiarité avec

les soldats donnait un grand crédit sur les troupes. Un motif plus puissant encore, c'est que l'audace d'Antoine et son ambition naturelle étaient fortifiées par la dignité du consulat, qu'il partageait alors avec César. Mais Brutus combattit cet avis, d'abord comme étant contraire à toute justice, en second lieu, en leur faisant envisager un changement possible du côté d'Antoine. Il ne désespérait pas, disait-il, une fois César mort, de voir cet homme, d'un caractère élevé, ambitieux, et avide de gloire, s'enflammer, à leur exemple, d'une noble émulation pour la vertu, et vouloir contribuer aussi à la liberté de sa patrie. Ces réflexions sauvèrent la vie à Antoine, qui, le jour même du meurtre, profitant de la frayeur générale, prit la fuite sous le costume d'un homme du peuple. Brutus et ses complices se retirèrent au Capitole, les mains encore teintes de sang ; et, montrant leurs poignards nus, ils appelaient les citoyens à la liberté. Au premier bruit du meurtre, ce ne furent dans toutes les rues que courses et cris confus, ce qui ne faisait qu'augmenter le trouble et l'effroi ; mais, quand on vit qu'on n'attendait plus aux jours de personne, qu'on ne pillait pas même les choses 473 exposées en public, alors les sénateurs, et grand nombre de citoyens, reprenant courage, montèrent au Capitole trouver les conjurés. Là, le peuple s'étant assemblé, Brutus fit un discours analogue aux circonstances, et propre à gagner les bonnes grâces de la multitude, qui l'approuva en effet, le loua, et cria aux conjurés de descendre du Capitole. Encouragés par ces cris, ils se rendirent au Forum, où le peuple les suivit en foule. Brutus marchait entouré des plus illustres d'entre les citoyens, lesquels, lui formant ainsi une escorte fort honorable, le conduisirent du Capitole à la tribune. Ces hommes imposèrent à la populace, bien qu'elle fût composée d'une tourbe de gens ramassés au hasard, et tout prêts à exciter une sédition : elle se tint en silence, par respect pour Brutus, et observa l'ordre le plus parfait.

Brutus s'avança pour leur parler, et ils l'écoutèrent paisiblement ; mais ils ne tardèrent pas à faire voir combien le meurtre de César leur déplaisait. Cinna, qui voulut les haranguer aussi, ayant commencé par accuser César, ils entrèrent dans une telle fureur, et vomirent contre lui tant d'injures, que les conjurés furent obligés de se retirer de nouveau au Capitole. Brutus, qui craignait de s'y voir assiégé, renvoya les principaux d'entre ceux qui l'avaient suivi en ce lieu, ne trouvant pas juste de faire partager le péril à des hommes qui n'avaient point eu part à l'action. Cependant le lendemain le Sénat s'assembla dans le temple de la Terre ; et là, Antoine, Plancus et Cicéron proposèrent une amnistie générale et invitèrent tout le monde à la concorde ; et il fut arrêté qu'on donnerait, non-

seulement sûreté entière aux conjurés, mais encore que les consuls feraient un rapport sur les honneurs à leur décerner. Le décret ayant été ainsi arrêté, le Sénat se sépara, et Antoine envoya son fils au Capitole, pour servir d'otage aux conjurés, qui descendirent aussitôt. Quand tout le monde fut réuni, 474 on s'embrassa avec beaucoup de cordialité. Cassius alla souper chez Antoine, et Brutus chez Lépидus : quant aux autres conjurés, ils furent emmenés chacun par leurs amis ou par les personnes de leur connaissance.

Le lendemain, dès la pointe du jour, le Sénat, s'étant de nouveau assemblé, remercia Antoine, dans les termes les plus honorables, d'avoir étouffé les premiers germes d'une guerre civile. Ensuite on combla Brutus d'éloges, et l'on distribua les provinces : l'île de Crète fut décernée à Brutus et l'Afrique à Cassius ; Trébonius eut l'Asie, Cimber la Bithynie ; et l'on donna à Brutus Albinus la Gaule circumpadane.

Cela fait, il fut question du testament de César et de ses funérailles. Antoine fut d'avis que le testament devait être lu en public, et qu'il fallait enterrer César à la vue de tout le monde, attendu que les obsèques, faites secrètement et sans les honneurs dus à son rang, pourraient irriter le peuple. Cassius combattit cette proposition avec force ; mais Brutus céda à Antoine, et consentit à sa demande : ce qui fut de sa part une seconde faute. Il en avait déjà fait une en épargnant Antoine, car c'était fortifier contre les auteurs de la conjuration un ennemi aussi dangereux que puissant ; mais celle de laisser à Antoine la faculté de faire, à son gré, les funérailles de César, lui devint plus funeste encore. D'abord le legs de soixante-quinze drachmes (17) laissé par César à chacun des Romains, et le don qu'il faisait au peuple des jardins qu'il avait au delà du Tibre, à l'endroit où est maintenant le temple de la Fortune, excitèrent dans tous les citoyens une affection singulière pour le défunt, et de vifs regrets de sa mort. Ensuite, le corps ayant été porté sur le Forum, Antoine, qui faisait, suivant l'usage, l'oraison funèbre du mort, voyant le peuple ému par son discours 475 chercha à exciter davantage encore sa compassion : il prit la robe de César toute sanglante ; il la déploya aux yeux de cette foule ; il leur montra les coups dont elle était percée, et par là le grand nombre de blessures que César avait reçues. Dès lors il n'y eut plus ni ordre ni discipline : les uns criaient qu'il fallait exterminer les meurtriers ; les autres, renouvelant ce qui avait été fait aux funérailles de Clodius le démagogue, arrachent des boutiques les bancs et les tables : ils les amoncellent, en dressent un grand bûcher, après quoi ils y placent le corps de César, et le

brûlent ainsi au milieu de plusieurs temples et autres lieux d'asile regardés jusqu'alors comme inviolables. Quand le bûcher fut embrasé, chacun des factieux en approche, et y prend des tisons ardents ; puis ils courent aux maisons des conjurés, pour y mettre le feu ; mais ceux-ci s'étaient bien fortifiés d'avance, et repoussèrent ce danger.

Un poète nommé Cinna, qui n'avait pris nulle part à la conjuration, mais qui au contraire était l'ami de César, avait eu la veille un songe : il lui sembla que César le priait à souper. Il refusa d'abord l'invitation ; mais, à la fin, César, le pressant et lui faisant en quelque sorte violence, le prit par la main, et le mena dans un lieu vaste et obscur, où il le suivit frissonnant d'horreur. Cette vision fit sur Cinna une telle impression, qu'il en eut la fièvre toute la nuit. Néanmoins le matin, comme on emportait le corps, il eut honte de ne pas accompagner le convoi : il se rendit donc sûr la place, où il trouva en arrivant le peuple déjà fort aigri. Dès qu'il parut, on le prit pour cet autre Cinna qui, tout récemment encore, avait mal parlé de César en pleine assemblée ; et le peuple, s'étant jeté sur lui, le mit en pièces (18).

Brutus et ses complices, craignant un pareil sort, surtout après le changement 476 d'Antoine, sortirent de la ville, et se retirèrent à Antium (19), pour y attendre que la fureur du peuple fut calmée, et dans la pensée de retourner à Rome dès que les esprits seraient plus tranquilles : ce qu'ils espéraient bientôt d'une multitude non moins inconstante qu'impétueuse dans ses mouvements. D'ailleurs ils comptaient sur le Sénat ; car, si le Sénat n'avait fait aucune information contre ceux qui avaient mis Cinna en pièces, il avait du moins poursuivi et fait arrêter les séditieux qui, avec des tisons ardents, voulaient brûler leurs maisons.

Déjà le peuple, mécontent d'Antoine, qui semblait vouloir succéder à la tyrannie de César, désirait Brutus, et s'attendait à le voir bientôt rentrer dans Rome pour y célébrer les jeux qu'il devait donner en sa qualité de préteur. Mais Brutus fut averti qu'un grand nombre de soldats vétérans, de ceux qui avaient reçu de César, en récompense de leurs services, des terres et des maisons dans les colonies, lui dressaient des embûches, et se glissaient par pelotons dans la ville : il n'osa pas retourner à Rome. Toutefois, son absence n'empêcha pas le peuple de jouir du spectacle et des jeux, qui furent célébrés avec une magnificence extraordinaire. Brutus voulut que rien n'y fût épargné : il avait fait acheter un

nombre considérable d'animaux féroces ; il défendit qu'on en donnât ni qu'on en réservât un seul, voulant que tous fussent employés dans les jeux. Il alla même en personne jusqu'à Naples, pour y louer des comédiens ; et, comme il désirait fort avoir un certain Canutius, lequel avait un grand succès sur les théâtres, il écrivit à ses amis, et les pria de ne rien négliger pour persuader à cet homme de venir à ses jeux ; car il ne trouvait pas qu'il fût convenable de forcer aucun Grec. Il écrivit aussi à Cicéron pour le presser instamment d'y assister.

477 Telle était la situation des affaires à Rome ; mais l'arrivée du jeune César leur donna bientôt une nouvelle face. Il était fils de la nièce de César ; et César l'avait adopté et institué son héritier. Il était à Apollonie, où il suivait le cours de ses études, lorsque César fut tué ; et il attendait là que César le vînt prendre pour l'emmener à l'expédition qu'il avait projetée contre les Parthes. Mais, à la nouvelle du meurtre, il revint à Rome en toute hâte ; et là, pour s'insinuer dans les bonnes grâces du peuple, il prit d'abord le nom de César, puis il distribua -à chaque citoyen l'argent que César leur avait laissé : conduite qui excita des factions contre Antoine ; enfin, par ses largesses, il attira à son parti un grand nombre des vétérans qui avaient servi sous César. Cicéron s'étant aussi déclaré pour lui, à cause de la haine qu'il portait à Antoine, Brutus l'en reprit vivement dans ses lettres (21) : il lui reprocha de ne pas craindre un maître, mais seulement un maître qui le haïssait, et que les éloges qu'il donnait à la douceur de César, et dans ses discours et dans ses lettres, n'avaient d'autre but que de se ménager une servitude moins dure. « Nos ancêtres, ajoutait-il, n'ont jamais pu supporter les maîtres même les plus doux. Pour moi, je ne suis décidé quant à présent ni pour la paix ni pour la guerre ; la seule chose qui soit bien arrêtée en mon esprit, c'est de n'être jamais l'esclave de personne : aussi je m'étonne fort que Cicéron, qui craint les dangers d'une guerre civile, ne redoute pas l'infamie d'une paix déshonorante, et ne veuille d'autre récompense d'avoir chassé Antoine de la tyrannie, que celle de nous donner César pour tyran (22). » Tel se 478 montre Brutus dans les premières lettres qu'il écrivit alors.

Déjà Rome se partageait entre César et Antoine ; les armées étaient comme à l'encan, et s'adjugeaient à celui qui y mettait la plus haute enchère. Brutus, désespérant donc de ses affaires, résolut de quitter l'Italie ; et, ayant traversé par terre la Lucanie, il se rendit à Élée, sur le bord de la mer. Porcie, qui devait partir de là pour retourner à Rome, s'efforçait de cacher la douleur qu'elle éprouvait à la pensée de se séparer de son mari ; mais elle se trahit à la vue d'un tableau. Le

sujet en était tiré de l'histoire grecque ; c'étaient les adieux d'Hector et d'Andromaque : Andromaque, les yeux fixés sur son époux, recevait de ses mains son fils encore tout enfant. La vue de ce tableau rappela à Porcie son propre malheur, et la fit fondre en larmes : elle alla le considérer plusieurs fois pendant le jour ; et cette image renouvelait ses pleurs. Acilius, un des amis de Brutus, la voyant en cet état, prononça ces paroles d'Andromaque à Hector (23) :

Mais toi, Hector, tu me tiens lieu d'un père, et d'une mère vénérée, El d'un frère ; tu es mon époux florissant de jeunesse.

« Pour moi, dit alors Brutus en souriant, je ne saurais adresser à Porcie les paroles d'Hector à Andromaque :

Va présider parmi tes femmes aux travaux du métier et de la quenouille (24).

« Car, si la faiblesse de son corps ne lui permet pas les mêmes exploits que nous, elle combattra, par la fer- 479 meté de son âme, non moins généreusement que nous a pour la patrie. » Ce trait nous a été conservé par Bibulus, fils de Porcie.

D'Élée, Brutus se rendit par mer à Athènes, où le peuple le reçut avec de vives acclamations et porta en son honneur les décrets les plus flatteurs. Il logea chez un de ses anciens hôtes, et chaque jour il allait entendre Théomnestus, philosophe académicien (25) et Cratippus, de la secte du Lycée (26). Il s'entretenait philosophiquement avec eux, comme un homme qui vit dans un grand loisir et ne s'occupe d'aucune affaire : cependant il se préparait secrètement à la guerre, sans donner le moindre soupçon. Il envoya Hérostratus en Macédoine, pour attirer à son parti ceux qui commandaient les troupes de ce pays ; et il fit venir auprès de lui les jeunes Romains qui étudiaient à Athènes, au nombre desquels était le fils de Cicéron, jeune homme à qui Brutus donne de grands éloges : il dit que, soit qu'il dormit ou qu'il veillât, il conservait toujours beaucoup de courage et une haine décidée contre les tyrans. Dès qu'il eut commencé à s'entremettre ouvertement des affaires, apprenant que quelques vaisseaux romains venaient d'Asie, chargés de richesses, et qu'ils avaient pour commandant un homme fort honnête, qui était son ami particulier, il alla au-devant de cet homme ; et, l'ayant rencontré près de Caryste (27), il lui persuada de lui livrer ses vaisseaux. Le soir même, Brutus lui donne à souper, et le traite

avec magnificence : c'était par hasard le jour anniversaire de la naissance de Brutus. Quand on eut commencé à boire, on fit des libations pour la victoire de Brutus et pour la **480** liberté des Romains ; et Brutus, qui voulait encourager ses convives, ayant demandé une plus grande coupe, la prend à la main, et prononce, sans que rien l'eût amené, ce vers d'Homère :

Je pérís, frappé par la destinée cruelle et par la main du fils de Latone (28).

On ajoute même qu'à la journée de Philippes, quand il sortit de sa tente pour le dernier combat, il donna pour mot à ses soldats : Apollon ; c'est pourquoi l'on pensa que ce vers qu'il avait prononcé était comme un présage de sa défaite.

Peu de jours après, Antistius lui remit cinq cent mille drachmes (29), pris sur l'argent qu'il portait en Italie. Tous les soldats qui restaient de l'armée de Pompée, et qui erraient encore dans la Thessalie, vinrent le joindre de bon cœur. Il enleva à Cinna cinq cents chevaux, qu'il conduisit à Dolabella en Asie ; puis, s'étant rendu par mer à Démétriade, comme on en enlevait pour Antoine une quantité considérable d'armes que César avait fait faire pour la guerre contre les Parthes, il s'en rendit maître. Hortensius, préteur de Macédoine, lui remit son gouvernement ; et tous les rois et princes voisins s'unirent à lui, et le secondèrent de tout leur pouvoir.

En ce temps-là il eut nouvelle que Caius, frère d'Antoine, était parti d'Italie, et venait à Apollonie et à Épidamne (30) prendre le commandement des troupes que Gabinius avait sous ses ordres. Brutus, voulant le prévenir et enlever ces troupes avant son arrivée, part à l'instant avec ce qu'il avait de soldats ; mais il les conduit avec tant de hâte, malgré une neige abondante et des **481** chemins raboteux et difficiles, qu'il laisse fort loin derrière lui ceux qui portaient ses vivres. Arrivé devant Epidamne, la difficulté de la marche et la rigueur du froid lui causèrent la boulimie, maladie qui atteint assez ordinairement les hommes et les animaux qui ont beaucoup fatigué dans un temps de neige ; soit que la chaleur naturelle, concentrée à l'intérieur par le froid et par la densité de l'air, consume promptement la nourriture, ou que la vapeur subtile et incisive de la neige, pénétrant le corps, fasse exhaler et dissiper au dehors la chaleur intérieure ; car les sueurs, qui sont un des symptômes de cette maladie, semblent être l'effet de cette chaleur éteinte par le froid lorsqu'il la saisit à la surface du corps. Mais nous avons traité cette matière dans un autre ouvrage (31).

[suite](#)

(1) Denys d'Halicarnasse et Dion sont de cet avis.

(2) C'était en ce temps-là le chef de l'ancienne Académie. Voyez Vie de Lucullus dans le troisième volume.

(3) Cicéron le nomme Aristus.

(4) Empylus ne nous est plus connu que par ce qu'en dit ici Plutarque

(5) Patare était une ville de Lycie.

(6) Xantbus était aussi en Lycie.

(7) Voyez la Vie de Caton le Jeune dans le troisième volume.

(8) Dans la Vie de Caton le Jeune, il est toujours nommé Canidius.

(9) Voyez la Vie de Pompée dans le troisième volume.

(10) La bataille de Pharsale.

(11) Le roi que désigne le texte ne peut être que Juba ; mais on ne lit nulle part que Brutus ait plaidé pour ce prince, tandis qu'il est certain qu'il plaida pour Déjotarus, roi des Galates. Il est donc probable, ou que le passage de Plutarque est corrompu, ou que Plutarque a été mal servi par sa mémoire.

(12) Cette Vie est dans le troisième volume.

(13) Il se nommait Quintus et non Caius : c'est celui pour lequel Cicéron avait obtenu grâce par son éloquence.

(14) Cicéron avait alors soixante-trois ans.

(15) Ce qui rend ce fait remarquable, c'est que Cassius était dans les sentiments d'Épicure, et qu'il ne croyait ni à l'autre vie, ni à la providence divine.

(16) Dans la Vie de César, Plutarque dit qu'Antoine fut retenu par Albinus ; mais ici il est d'accord avec Cicéron et avec tous les historiens.

(17) Environ soixante-sept francs cinquante centimes de notre monnaie.

(18) Ce poète Cinna était tribun du peuple, suivant Dion et Appien : il se nommait Helvius Cinna, et l'autre Cinna se nommait Cornélius.

(19) Ville du Latium, près de la mer.

(21) Ces lettres, pleines de patriotisme et d'une mâle éloquence, sont encore dans la correspondance de Cicéron.

(22) Ce n'est point une citation textuelle ; c'est comme le sommaire des lettres 16e et 17e du livre *ad Brutum*, adressées, l'une à Cicéron, l'autre à Atticus.

(23) *Iliade*, VI, 429.

(24) *Iliade*, VI, 491.

(25) Ce Théomnestus est inconnu d'ailleurs.

(26) Cratippus a déjà été mentionné dans la Vie de Pompée. Il était, suivant Cicéron, le premier des péripatéticiens de son temps ; et c'est à lui que Cicéron confia son fils lorsqu'il l'envoya étudier à Athènes.

(27) Ville de l'île d'Eubée.

(28) C'est Patrocle mourant qui parle à Hector, *Iliade*, XVI, 849.

(29) Environ quatre cent cinquante mille francs de notre monnaie.

(30) Deux villes d'Épire.

(31) Dans les *Propos de table*, vi, quest. 8e.

PLUTARQUE

Vie de César

Sylla, devenu le maître dans Rome, ne put venir à bout, ni par les promesses, ni par les menaces, de déterminer Cornélie, fille de Cinna, celui qui avait exercé la souveraine puissance, à se séparer de César ; et il confisqua sa dot. La parenté de César avec Marius fut la cause de son inimitié pour Sylla. En effet, Marius l'ancien avait épousé Julie, sœur du père de César, et c'est de Julie qu'était né Marius le jeune, cousin germain, par conséquent, de César. Dans les premiers temps des proscriptions, Sylla, distrait par d'autres soins, et par le grand nombre des victimes qu'il immolait chaque jour, ne songea pas à César ; mais César, au lieu de se laisser oublier, se mit sur les rangs pour le sacerdoce, et se présenta aux suffrages du peuple, quoiqu'il fût à peine entré dans l'âge de l'adolescence. Sylla, par son opposition, fit échouer sa demande : il voulut même le faire mourir. Et, comme ses amis lui représentaient qu'il n'y aurait pas de raison à tuer un si jeune enfant : « Vous êtes, dit-il, bien peu avisés, de ne pas voir dans cet enfant plusieurs Marius. » Cette parole, rapportée à César, le décida à se cacher ; et il erra longtemps dans le pays des Sabins. Puis, comme il se faisait porter pour changer de maison, parce qu'il était malade, il tomba la nuit entre les mains de soldats de Sylla, qui faisaient des recherches dans ce canton, et ramassaient ceux qu'ils y trouvaient cachés. 539 Il obtint sa liberté au prix de deux talents (1), qu'il donna à Cornélius, leur capitaine ; il gagna aussitôt les bords de la mer, et, s'étant embarqué, il se retira en Bithynie, auprès du roi Nicomède.

Après y avoir séjourné peu de temps, il se remit en mer, et fut pris auprès de l'île de Pharmacuse (2) par des pirates, qui, dès cette époque, infestaient déjà la mer avec des flottes considérables et un nombre infini d'embarcations légères. Les pirates lui demandèrent vingt talents (3) pour sa rançon : il se moqua d'eux, de ne pas savoir quel était leur prisonnier, et il leur en promit cinquante (4). Il envoya ensuite ceux qui l'accompagnaient dans différentes villes pour y ramasser la somme, et demeura avec un seul de ses amis et deux domestiques, au milieu de ces Ciliciens, les plus sanguinaires des hommes. Il les traitait avec tant de mépris que, lorsqu'il voulait dormir, il leur envoyait commander de faire silence. Il passa trente-huit jours avec eux, moins comme un prisonnier que comme un prince entouré de ses gardes. Plein d'une sécurité profonde, il jouait et faisait avec eux ses exercices, composait des poèmes et des harangues, qu'il leur lisait ; et ceux

qui n'en étaient pas touchés, il les traitait en face d'ignorants et de barbares. Souvent il les menaça, en riant, de les faire pendre. Ils aimaient cette franchise, qu'ils prenaient pour une simplicité et une gaieté naturelles. Dès qu'il eut reçu de Milet sa rançon, et qu'il la leur eut payée, le premier usage qu'il fit de sa liberté, ce fut d'équiper des vaisseaux du port de Milet, pour tomber sur les brigands : il les surprit à l'ancre dans la rade même de l'île ; il les fit presque tous prisonniers, et s'em- 540 para de tout leur butin. Il les remit en dépôt dans la prison de Pergame, et alla trouver Junius, à qui il appartenait, comme préteur d'Asie, de les punir. Junius jeta un œil de cupidité sur l'argent, qui était considérable, et dit qu'il examinerait à loisir ce qu'il ferait des prisonniers. César, laissant là le préteur, retourna à Pergame, et fit mettre en croix tous les pirates, comme il le leur avait souvent annoncé dans l'île avec un air de plaisanterie.

A quelque temps de là, lorsque la puissance de Sylla commençait à s'affaiblir, ses amis de Rome rengagèrent à revenir en Italie. Il se rendit à Rhodes, pour y prendre des leçons d'Apollonius, fils de Molon (5), dont Cicéron avait été le disciple : Apollonius enseignait la rhétorique avec un grand succès, et avait d'ailleurs la réputation d'un homme vertueux. César, né avec les dispositions les plus heureuses pour l'éloquence politique, avait cultivé, dit-on, avec un soin extrême, ce talent naturel ; il tenait, sans contredit, le second rang parmi les orateurs de Rome ; quant au premier, il y avait renoncé, préférant à cette gloire la supériorité que donnent le pouvoir et les armes. Détourné par d'autres soins, il ne s'éleva point, dans l'éloquence, à la perfection où l'appelait la nature ; il se livra uniquement aux travaux militaires et au maniement des affaires politiques, qui le conduisirent à la suprême puissance. Aussi, dans la réponse qu'il fit longtemps après au *Caton* de Cicéron (6), il prie les lecteurs de ne pas comparer le style d'un homme de guerre avec celui d'un orateur habile, et qui s'occupait à loisir de ces sortes d'études.

541 De retour à Rome, il accusa Dolabella de concussions dans le gouvernement de sa province ; et plusieurs villes de la Grèce appuyèrent l'accusation de leur témoignage. Cependant Dolabella fut absous ; et César, pour reconnaître la bonne volonté des Grecs, plaida pour eux contre Publius Antonius, qu'ils accusaient de malversations, devant Marcus Lucullus, préteur de Macédoine. Il parla avec tant d'éloquence, qu'Antonius en appela aux tribuns du peuple, alléguant qu'il ne lui était pas possible d'obtenir justice contre les Grecs dans la Grèce même.

A Rome, son éloquence brilla d'un vif éclat dans le barreau, et le mit bientôt en crédit. En même temps que son affabilité, sa politesse, l'accueil gracieux qu'il faisait à tout le monde, qualités qu'il possédait à un degré au-dessus de son âge, lui méritaient l'affection du peuple, d'un autre côté, la somptuosité de sa table et sa magnificence dans sa manière de vivre accrurent peu à peu son influence politique. Ses envieux, persuadés que, faute de pouvoir suffire à ces dépenses, il verrait s'éclipser sa puissance, firent peu d'attention aux progrès qu'elle faisait parmi le peuple. Mais, quand elle se fut tellement fortifiée qu'il n'était plus possible de la renverser, et qu'elle tendait visiblement à ruiner la république, ils sentirent, mais trop tard, qu'il n'est pas de commencement si faible qui ne s'accroisse promptement par la persévérance, tirant, du mépris même qu'inspire cette faiblesse, l'avantage de ne point rencontrer d'obstacle à ses progrès. Cicéron fut le premier, ce semble, à soupçonner et à craindre la douceur de sa conduite politique, comme on fait la bonace de la mer, et à reconnaître, sous ce dehors de politesse et de courtoisie, la perfidie de son caractère. « J'aperçois, disait-il, dans tous ses projets et dans toutes ses actions, des vues tyranniques ; mais, quand je regarde ses cheveux si artistement arrangés, quand je le vois se 542 gratter la tête d'un seul doigt, je ne puis croire qu'un tel homme puisse concevoir le dessein si noir de renverser la république romaine. » Mais il s'agit là de paroles dites longtemps après l'époque qui nous occupe.

César reçut une première marque de l'affection du peuple lorsqu'il se trouva en concurrence avec Caius Popilius, pour l'emploi de tribun des soldats : il fut nommé le premier. Il en eut une seconde plus grande encore à la mort de Julie, femme de Marius, dont il était le neveu. Il lui fit, dans le Forum, une magnifique oraison funèbre ; et il osa faire porter à son convoi les images de Marius, qui paraissaient pour la première fois depuis que Sylla, maître dans Rome, avait fait déclarer Marius et ses partisans ennemis de la patrie. Quelques cris s'élevèrent pour protester contre l'audace de César ; mais le peuple y répondit par les applaudissements les plus prononcés, témoignant une grande satisfaction de voir ramener, pour ainsi dire, des enfers, les honneurs de Marius, ensevelis depuis si longtemps. C'était, de toute ancienneté, une coutume chez les Romains de faire l'oraison funèbre des femmes qui mouraient âgées ; mais cet usage n'avait pas lieu pour les jeunes femmes. César fut le premier qui l'introduisit : il prononça l'oraison funèbre de la sienne, qui mourut jeune. Cette nouveauté lui fit honneur,

et lui concilia la faveur publique. Le peuple vit, dans cette sensibilité, une marque de ses mœurs douces et honnêtes.

Après avoir fait les obsèques de sa femme, il accompagna, comme questeur, en Espagne, le préteur Véter. qu'il honora depuis tant qu'il vécut, et dont il nomma le fils son questeur, quand il fut parvenu lui-même à la préture. Au retour de sa questure, il épousa, en troisièmes noces, Pompéia (7). Il avait de Cornélie une fille, qui, par la suite, fut mariée à Pompée le Grand. Sa dépense excessive 543 faisait croire qu'il achetait chèrement une gloire éphémère et fragile ; mais, dans la réalité, il acquérait à vil prix les plus grands biens. On assure qu'avant d'avoir obtenu aucune charge, il était endetté de treize cents talents (8). Mais le sacrifice d'une grande partie de sa fortune, soit dans l'intendance des réparations de la voie Appienne, soit dans son édilité, où il fit combattre devant le peuple trois cent vingt paires de gladiateurs, la somptuosité des jeux, des fêtes et des festins qu'il donna, et qui effaçaient toutes les magnificences de ses prédécesseurs, lui gagnèrent si bien l'affection du peuple, que c'était à qui imaginerait de nouvelles charges et de nouveaux honneurs, pour le payer de retour.

Rome était divisée en deux factions, celle de Sylla, toute-puissante, et celle de Marius, réduite alors à une grande faiblesse, tout en lambeaux, et qui osait à peine se montrer. César voulut relever et ranimer cette dernière : dans le temps que les magnificences de son édilité jetaient le plus d'éclat, il fit faire secrètement des images de Marius, avec des Victoires qui portaient des trophées ; et une nuit il alla les poser dans le Capitole. Le lendemain, quand apparurent à la lumière ces images tout éclatantes d'or, ces chefs-d'œuvre d'un art consommé, et dont les inscriptions rappelaient les victoires remportées sur les Cimbres, on fut effrayé de l'audace de celui qui les avait placées ; car on ne pouvait se méprendre sur l'auteur de cet acte. Le bruit s'en répandit aussitôt, et attira tout le monde à ce spectacle. César, à entendre les cris des uns, aspirait à la tyrannie, en ressuscitant des honneurs enterrés par des lois et des décrets publics ; c'était un essai qu'il faisait pour souder les dispositions du peuple, apprivoisé déjà ; pour voir si les fêtes publiques qu'il avait données suffisaient à son des- 544 sein de séduction, et si on lui laisserait jouer de pareils jeux et entreprendre des nouveautés si téméraires. Les partisans de Marius, de leur côté, reprirent confiance en leur cause : ils se montrèrent tout à coup en foule innombrable, et remplirent le Capitole du bruit de leurs applaudissements. Beaucoup d'entre eux, en voyant la

figure de Marius, versaient des larmes de joie ; tous, ils élevaient César jusques aux nues ; ils le proclamaient seul digne de la parenté de Marius. Le Sénat s'assembla à cette occasion ; et Catulus Lutatius, le plus estimé de tous les Romains de son temps, se leva, et, parlant avec force contre César, il dit cette parole, qui est demeurée célèbre : « César n'attaque plus la république par la sape ; le voilà qui dresse ouvertement ses batteries. » Mais, César s'étant justifié auprès du Sénat, ses admirateurs conçurent de plus hautes espérances encore : ils l'encouragèrent à ne rien rabattre de sa fierté ; il l'emporterait sur tous ses rivaux, disaient-ils, du consentement du peuple, et il aurait le premier rang dans Rome.

Sur ces entrefaites, le grand pontife Métellus mourut ; et la dignité qu'il laissait vacante fut brigüée avec chaleur par Isauricus et Catulus, deux des plus illustres personnages de Rome, et qui avaient le plus d'autorité dans le Sénat. César ne céda point devant de tels compétiteurs ; il se présenta au peuple, et fit sa brigade de son côté. Les trois rivaux avaient également de quoi soutenir leurs prétentions. Catulus, qui redoutait le plus, à raison de la considération dont il jouissait, les incertitudes de la lutte, fit offrir secrètement à César des sommes considérables, s'il voulait se désister de sa poursuite ; César répondit qu'il en emprunterait de plus grandes encore pour soutenir la rivalité. Le jour de l'élection, sa mère l'accompagna tout en larmes jusqu'à la porte de sa maison. « Ma mère, lui dit César en l'embrassant, tu verras aujourd'hui ton fils ou grand pontife ou banni. » Quand 545 on recueillit les suffrages, les contestations furent très-vives ; mais enfin César l'emporta ; et son succès fit craindre au Sénat et aux meilleurs citoyens qu'il n'entraînât le peuple aux derniers excès.

C'est là ce qui porta Pison et Catulus à blâmer Cicéron d'avoir épargné César, qui avait donné prise sur lui dans la conjuration de Catilina. Catilina avait comploté non-seulement de changer la forme du gouvernement, mais encore de détruire la puissance romaine, et de bouleverser l'État. Dénoncé sur des indices assez légers, il sortit de Rome avant que tous ses projets eussent été découverts ; mais il laissa Lentulus et Céthégus pour le remplacer dans la conduite de la conjuration. Il n'est pas prouvé que César les eût encouragés secrètement, et leur eût donné des secours ; mais, ce qui est certain, c'est que, les deux conjurés ayant été traduits devant le Sénat et convaincus par des preuves évidentes, et Cicéron, qui était consul, ayant demandé l'avis de chaque sénateur sur la punition à infliger aux coupables, tous ceux qui parlèrent, avant César opinèrent à la mort.

Pour César, il se leva, et prononça un discours préparé avec le plus grand soin, où il soutint qu'il n'était conforme ni à la justice, ni aux coutumes des Romains, à moins d'une extrême nécessité, de faire mourir des hommes distingués par leur dignité et par leur naissance, sans leur avoir fait leur procès dans les formes ; qu'on pouvait les enfermer sous bonne garde dans telles villes de l'Italie que Cicéron voudrait choisir, jusqu'après la défaite de Catilina ; qu'ensuite le Sénat déciderait en paix et à loisir du sort des accusés. Cet avis, qui parut plus humain, et qu'il avait fait valoir de toute la force de son éloquence, fit une vive impression sur l'assemblée : non-seulement il fut appuyé par les sénateurs qui parlèrent après lui, mais plusieurs même de ceux qui avaient déjà opiné revinrent à son sentiment ; jusqu'au moment où Caton et 546 Catulus furent en tour de dire leur avis. Tous deux ils combattirent avec force la proposition de César ; Caton même insista sans ménagement sur les soupçons qu'on avait contre lui, et les fortifia par de nouvelles preuves. Aussi les conjurés furent-ils envoyés au supplice ; et, lorsque César sortit du Sénat, plusieurs des jeunes Romains qui servaient alors de gardes à Cicéron coururent sur lui l'épée nue à la main. Mais Curion le couvrit de sa toge, et lui donna le moyen de s'échapper ; Cicéron lui-même, sur qui ces jeunes gens jetèrent les yeux, comme pour prendre ses ordres, leur fit signe de s'arrêter, soit qu'il craignit la colère du peuple, soit qu'il crût ce meurtre tout à fait injuste et contraire aux lois. Si le fait est vrai, je ne sais pourquoi Cicéron n'en a rien dit dans l'histoire de son consulat (9) ; mais on le blâma, dans la suite, de n'avoir pas saisi une occasion si favorable de se défaire de César, et d'avoir faibli devant l'affection singulière dont le peuple entourait ce Romain.

Peu de jours après, César étant entré au Sénat pour se justifier des soupçons qu'on avait conçus contre lui, y souleva par ses discours une violente tempête. Comme l'assemblée se prolongeait au delà du terme ordinaire, le peuple accourut en foule, environna le Sénat en jetant de grands cris, et demanda, d'un ton impérieux, qu'on laissât sortir César. Caton craignait une révolte des indigents, qui étaient les boute-feux du peuple, et qui avaient mis en César toutes leurs espérances : il conseilla au Sénat de leur faire tous les mois une distribution de blé. Ce furent cinq millions cinq cent mille sesterces (10) 547 qu'on ajouta ainsi aux dépenses ordinaires de l'année. Cette mesure fit évanouir pour le moment la crainte du Sénat ; elle affaiblit et dissipa même en grande partie l'influence de César : résultat bien opportun, si l'on songe que César était préteur désigné, et que cette magistrature allait le rendre encore plus redoutable. Cependant il ne

s'éleva point de trouble pendant sa prêtre ; mais il lui arriva à lui-même une aventure domestique fort désagréable.

Publius Clodius était un jeune patricien distingué par ses richesses et par son éloquence, mais qui ne le cédait, pour l'insolence et l'audace, à aucun des hommes les plus fameux par leur scélératesse. Il aimait Pompéia, femme de César ; Pompéia, de son côté, ne le voyait pas de mauvais œil ; mais son appartement était gardé avec le plus grand soin : Aurélia, mère de César, femme d'une grande vertu, veillait de si près sa belle-fille, que les rendez-vous des deux amants étaient difficiles et dangereux. Les Romains ont une divinité qu'ils nomment la Bonne-Déesse, comme les Grecs ont leur Gynécée (11). Les Phrygiens la revendiquent pour leur pays, alléguant qu'elle était mère du roi Midas ; mais les Romains prétendent que c'est une nymphe dryade, qui eut commerce avec le dieu Faune ; et les Grecs, celle des mères de Bacchus qu'il n'est pas permis de nommer : de là suivant eux, ces branches de vigne dont les femmes couvrent leurs tentes pendant la fête, et ce dragon sacré qui se lient, à ce que l'on conte, au pied de la statue de la déesse. Tant que durent les mystères, il n'est permis à aucun homme d'entrer dans la maison où on les célèbre. Les femmes, retirées dans un lieu séparé, pratiquent plusieurs cérémonies conformes à celles qu'on observe dans les mystères d'Orphée. Lorsque le temps de la fête est venu, 548 le consul ou le prêtre chez qui elle est célébrée sort de chez lui avec tous les hommes qui habitent sa maison. Sa femme en reste maîtresse, et l'orne avec la décence convenable. Les principales cérémonies se font la nuit ; et ces veillées sont mêlées de divertissements et de concerts. Cette année-là, Pompéia célébrait la fête. Clodius, qui n'avait pas encore de barbe, se flatta par cette raison qu'on ne le reconnaîtrait point, et se présenta déguisé en costume de ménétrière : on l'eût pris, en effet, pour une jeune femme. Il trouva les portes ouvertes, et fut introduit sans obstacle par une des esclaves de Pompéia, qui était dans la confidence, et qui le quitta pour aller avertir sa maîtresse : comme elle tardait à revenir, Clodius n'osa pas l'attendre dans l'endroit où elle l'avait laissé. Il errait de tous côtés dans cette vaste maison, évitant avec soin les lumières, lorsqu'il fut rencontré par une des suivantes d'Aurélia. Celle-ci, qui croyait parler à une personne de son sexe, l'agaça et voulut jouer avec lui : sur son refus, elle le traîna au milieu de la salle, et lui demanda qui elle était et d'où elle venait. Clodius lui répondit qu'il attendait Abra (c'était le nom de l'esclave de Pompéia) ; mais sa voix le trahit. La suivante s'élança aussitôt du côté des lumières et de la compagnie, criant qu'elle

venait de surprendre un homme dans les appartements. L'effroi saisit toutes les femmes ; Aurélia fait cesser toutes les cérémonies, et voiler les choses sacrées. Elle ordonne de fermer les portes, et cherche avec des flambeaux par tous les coins de la maison. On trouva Clodius caché dans la chambre de la jeune fille qui l'avait introduit : il fut reconnu, et chassé ignominieusement par les femmes. Elles sortirent de la maison dans la nuit même, et allèrent raconter à leurs maris ce qui venait de se passer.

Le lendemain, il n'était bruit dans toute la ville que du sacrilège commis par Clodius : il fallait, disait-on, 549 tirer du coupable une réparation éclatante, et venger non-seulement ceux qu'il avait personnellement offensés, mais encore la ville et les dieux. Il fut cité par un des tribuns devant les juges, comme coupable d'impiété ; les principaux d'entre les sénateurs parlèrent avec force contre lui, et le chargèrent de plusieurs autres horribles dissolutions, particulièrement d'un commerce incestueux avec sa propre sœur, femme de Lucullus. Mais le peuple prit parti pour lui contre leurs accusations passionnées ; et ce lui fut un grand secours auprès des juges, que cette opposition étonna, et qui craignirent les fureurs de la multitude. César répudia sur-le-champ Pompéia ; mais, appelé en témoignage contre Clodius, il déclara qu'il n'avait aucune connaissance des faits qu'on imputait à l'accusé. Cette déclaration parut étrange. « Pourquoi donc, demanda l'accusateur, as-tu répudié ta femme ? — Parce qu'il ne faut pas même que ma femme soit soupçonnée, » répondit-il. César, suivant les uns, parla comme il pensait ; d'autres croient qu'il cherchait à plaire au peuple, qui voulait sauver Clodius. L'accusé fut donc absous, parce que la plupart des juges donnèrent leur avis sur plusieurs affaires à la fois (12), évitant ainsi et d'attirer sur eux, par une condamnation, le ressentiment du peuple, et de se déshonorer aux yeux des bons citoyens par une absolution formelle.

Le gouvernement de l'Espagne échut à César comme il sortait de sa prêtre. Ses créanciers, qu'il était hors d'état de satisfaire, le voyant sur son départ, vinrent crier après lui, et solliciter le paiement de leurs créances. Il eut donc recours à Crassus, le plus riche des Romains, qui avait besoin de l'activité et de l'ardeur de César pour se 550 soutenir contre Pompée, son rival politique. Crassus s'entendit avec les créanciers les plus difficiles et les moins traitables, et se porta caution pour huit cent trente talents (13). César fut libre alors de partir pour son gouvernement. On dit que, traversant les Alpes, et passant par une petite ville de Barbares et qui n'avait qu'un petit nombre de misérables habitants,

à cette question que lui firent en riant et par plaisanterie ceux qui l'accompagnaient : « Serait-il bien possible qu'il y eût là aussi des brigues pour les charges, des rivalités pour le premier rang, des jalousies entre les citoyens les plus puissants ? » César répondit très-sérieusement : « J'aimerais mieux être le premier chez eux que le second dans Rome. » Pendant son séjour en Espagne, il lisait, un jour de loisir, quelque passage de l'histoire d'Alexandre ; il tomba, après sa lecture, dans une méditation profonde, puis il se mit à pleurer. Ses amis, étonnés, lui en demandèrent la cause. « N'est-ce pas, dit-il, un juste sujet de douleur, de voir qu'Alexandre, à l'âge où je suis, eût déjà conquis tant de royaumes, et que je n'aie encore rien fait de mémorable ? » A peine arrivé en Espagne il se mit à l'œuvre ; et en peu de jours il eut recruté dix cohortes, qu'il joignit aux vingt qu'il y avait trouvées. Il marcha contre les Calléciens (14) et les Lusitaniens, les vainquit, et s'avança jusqu'à la mer extérieure, en subjuguant des nations qui n'avaient jamais été soumises aux Romains.

A la gloire des succès militaires il ajouta celle d'une sage administration pendant la paix : il rétablit la concorde dans les villes, et s'appliqua surtout à terminer les différends qui s'élevaient chaque jour entre les créanciers et les débiteurs. Il ordonna que le créancier prélèverait chaque année les deux tiers des revenus du débiteur, et que celui-ci jouirait seulement de l'autre tiers, jusqu'à l'entier acquittement de la dette. Il partit ensuite, laissant dans le pays qu'il avait gouverné une grande réputation, ayant amassé de grandes richesses, et procuré des gains considérables à ses soldats, qui le saluèrent, au départ, du titre d'*imperator*.

Ceux qui demandaient le triomphe étaient obligés de demeurer hors de la ville ; et, pour briguer le consulat, il fallait être présent dans Rome. César, pris ainsi entre deux lois opposées, car il était arrivé la veille des comices consulaires, envoya demander au Sénat la permission de solliciter le consulat par ses amis, en restant hors de la ville. Caton, armé de la loi, combattit vivement la prétention de César ; mais, voyant que César avait mis plusieurs sénateurs dans ses intérêts, il chercha à gagner du temps, et employa le jour entier à expliquer ses raisons. César alors prit le parti d'abandonner le triomphe, et de s'attacher au consulat. Il entra dans Rome, et exécuta une manœuvre dont tout le monde, excepté Caton, fut la dupe : il s'agissait de réconcilier Crassus et Pompée, les deux plus puissants personnages de Rome. César apaisa leurs dissensions, les remit bien ensemble ; et, par là, il réunit en lui seul la puissance de l'un et de l'autre. On ne s'aperçut

pas que ce fut cette action, en apparence si honnête, qui causa le renversement de la république. En effet, ce n'est pas l'inimitié de César et de Pompée, comme on le croit communément, qui donna naissance aux guerres civiles, mais bien plutôt leur amitié, qui les réunit d'abord pour renverser le gouvernement aristocratique, et qui aboutit ensuite à cette irréconciliable rivalité. Caton, lequel prédit souvent ce résultat, n'y gagna alors que le renom d'homme difficile et importun, et, plus tard, de conseiller sage, mais malheureux.

552 Quoi qu'il en soit, César, en se présentant aux comices, sous la sauvegarde de Crassus et de Pompée, fut nommé consul avec beaucoup d'éclat ; et on lui donna pour collègue Calpurnius Bibulus. A peine entré dans l'exercice de sa charge, il publia des lois dignes, non d'un consul, mais du tribun le plus audacieux. Il proposa, par le seul motif de plaire au peuple, des partages de terres et des distributions de blé. Les premiers et les plus gens de bien du Sénat tirent une vive opposition ; et César, qui depuis longtemps ne cherchait qu'un prétexte, protesta hautement que c'était malgré lui qu'on le poussait vers le peuple ; que c'était l'injustice et la dureté du Sénat qui le forçaient de faire la cour à la multitude ; et sur-le-champ il s'élança au Forum. Là, ayant à ses côtés Crassus et Pompée, il leur demanda à haute voix s'ils approuvaient les lois qu'il venait de proposer. Sur leur réponse affirmative, il les exhorta à le soutenir contre ceux qui le menaçaient de résister l'épée à la main. Ils le lui promirent tous deux ; Pompée ajouta même qu'il viendrait armé de l'épée pour le défendre contre leurs épées, et couvert de son bouclier. Cette parole déplut à l'aristocratie : on la trouvait peu convenable au respect qu'il se devait à lui-même, aux égards qu'il devait au Sénat, et digne tout au plus d'un jeune homme emporté ; quant au peuple, il en eut une grande joie.

César, pour s'assurer de plus en plus la puissance de Pompée, lui fiança sa fille Julie, déjà fiancée à Servilius Cépion ; et il promit à Servilius de lui donner la fille de Pompée, qui elle-même n'était pas libre, ayant été promise à Faustus, fils de Sylla. Peu de temps après, César épousa Calpurnia, fille de Pison, et fit désigner celui-ci consul pour l'année suivante. Caton ne cessait de se récrier, et de protester en plein Sénat contre l'impudence avec laquelle on prostituait l'empire par des mariages ; contre ce trafic de femmes par lequel on gagnait qui des 553 gouvernements de provinces, qui des commandements d'armées et des charges publiques. Bibulus, le collègue de César, convaincu de l'inutilité de ses efforts pour empêcher ces lois, et ayant même souvent couru le risque, ainsi que

Caton, de périr dans le Forum, passa le reste de son consulat renfermé dans sa maison. Pompée, aussitôt après son mariage, remplit d'armes le Forum, et fit ratifier ces lois par le peuple. César obtint, pour cinq ans, le gouvernement des deux Gaules cisalpine et transalpine, auquel on ajouta l'Illyrie, avec quatre légions.

Caton essaya de s'opposer à ces décrets : César le fit conduire en prison, dans la pensée que Caton en appellerait de cet ordre aux tribuns ; mais Caton se laissa emmener sans rien dire ; et César, voyant non-seulement les principaux citoyens révoltés de cette indignité, mais le peuple lui-même qui, par respect pour la vertu de Caton, le suivait dans un morne silence, fit prier sous main un des tribuns d'enlever Caton aux licteurs. De tous les sénateurs, il n'y en eut qu'un « un très-petit nombre qui suivissent César au Sénat ; la plupart se retirèrent, offensés de sa conduite. Un certain Considius, sénateur fort âgé, lui dit qu'ils n'étaient pas venus, parce qu'ils avaient craint ses armes et ses soldats. « Pourquoi donc, reprit César, la même crainte ne te fait-elle pas rester chez toi ? — Ma vieillesse, répartit Considius, m'empêche d'avoir peur ; le peu de vie qui me reste n'exige pas une bien grande précaution. » Mais, de tous les actes de son consulat, le plus honteux, ce fut d'avoir nommé tribun du peuple ce même Clodius qui avait déshonoré sa femme, et violé les veilles mystérieuses des dames romaines. Ce choix avait pour motif la ruine de Cicéron ; et César ne partit pour son gouvernement qu'après avoir brouillé Cicéron avec Clodius, et l'avoir fait bannir d'Italie.

Tel est le récit des actions de sa vie qui précédèrent ses exploits dans les Gaules. Les guerres qu'il fit depuis, ces 554 glorieuses campagnes par lesquelles il soumit les Gaules, lui ouvrirent, pour ainsi dire, une autre route, et commencèrent pour lui une seconde vie, une nouvelle carrière, où il se montra aussi grand homme de guerre, aussi habile capitaine qu'aucun des généraux qui se sont fait le plus admirer par leurs talents militaires et ont acquis le plus haut renom. Soit qu'on lui compare les Fabius, les Scipions, les Métellus ou ses contemporains, ou ceux qui ont vécu peu de temps avant lui, tels que Sylla, Marius, les deux Lucullus, Pompée lui-même,

Dont la gloire alors montait florissante jusqu'aux cieux (15),

les exploits de César le mettent au-dessus de tous ces capitaines. Il a surpassé l'un par la difficulté des lieux où il a fait la guerre ; l'autre, par l'étendue des pays

qu'il a subjugués ; celui-ci, par le nombre et la forée des ennemis qu'il a vaincus ; celui-là, par la férocité et la perfidie des nations qu'il a soumises ; cet autre par sa douceur et sa clémence envers les prisonniers ; cet autre encore, par les présents et les bienfaits dont il a comblé ses troupes ; enfin, il leur a été supérieur à tous par le nombre des batailles qu'il a livrées, et par la multitude d'ennemis qu'il a fait périr. En effet, en moins de dix ans que dura la guerre des Gaules, il prit d'assaut plus de huit cents villes, soumit trois cents nations, combattit, en plusieurs batailles rangées, contre trois millions d'ennemis, en tua un million, et fit autant de prisonniers.

Il inspirait à ses soldats une affection et une ardeur si vives, que ceux qui, sous d'autres chefs et dans d'autres guerres, ne différaient pas des autres soldats, se précipitaient, invincibles, renversant tout devant eux, bravant tous les dangers, dès qu'il s'agissait de la gloire de César. En voici quelques exemples. Acilius, dans le combat naval 555 donné près de Marseille, s'étant jeté sur un vaisseau ennemi, eut la main droite abattue d'un coup d'épée : il n'abandonna pas son bouclier, qu'il tenait de la main gauche ; il en frappa les ennemis au visage, les renversa tous, et se rendit maître du vaisseau. Au combat de Dyrrachium, Cassius Scéva eut l'œil percé d'une flèche, l'épaule et la cuisse traversées de deux javelots, et reçut cent trente coups dans son bouclier. Il appelait les ennemis, comme s'il voulait se rendre ; deux s'approchèrent : il abattit à l'un l'épaule d'un coup d'épée, blessa l'autre au visage, et le mit en fuite. Enfin, secouru par ses compagnons, il eut le bonheur de s'échapper. Un jour, en Bretagne, les chefs de bande s'étaient engagés dans des terrains marécageux et pleins d'eau, où ils étaient attaqués vivement par les ennemis. Un soldat de César, sous les yeux mêmes du général, se jette au milieu des Barbares, fait des prodiges incroyables de valeur, et sauve les officiers. Quand il voit les Barbares en fuite, il passe après tous les autres, avec des peines infinies ; il se jette à travers ces courants bourbeux, et finit par atteindre l'autre rive, partie à la nage, partie en marchant ; mais-il avait perdu son bouclier. César, émerveillé de son courage, court à lui avec les témoignages de la joie la plus vive ; mais lui, la tête baissée et les yeux baignés de larmes, il tombe aux pieds de César, et demande pardon d'être revenu sans son bouclier. Une autre fois, en Afrique, Scipion s'empara d'un vaisseau de César monté par Granius Pétro, questeur désigné. Scipion fit massacrer tout l'équipage, et dit au questeur qu'il lui donnait la vie. « Les soldats de César,

répondit Granius, sont accoutumés à donner la vie aux autres, non à la recevoir.
» Et il se tua d'un coup d'épée.

Cette ardeur et cette émulation, César lui-même les nourrissait, les fomentait en eux par les récompenses et les honneurs qu'il prodiguait, faisant connaître, par les 556 effets, qu'au lieu d'employer à son luxe et à ses plaisirs les richesses qu'il amassait dans ces guerres, il les tenait en dépôt chez lui comme des prix destinés à récompenser la valeur, et auxquels tous pouvaient aspirer ; et qu'il ne prenait d'autre part à sa richesse que le plaisir de récompenser la bonne conduite de ses soldats. D'ailleurs, il s'exposait volontiers à tous les périls, et ne se refusait à aucun des travaux de la guerre. Ce mépris du danger n'étonnait point ses soldats, qui connaissaient son amour pour la gloire ; mais ils étaient surpris de sa patience dans des travaux qu'ils trouvaient supérieurs à ses forces ; car il avait la peau blanche et délicate, était frêle de corps, et sujet à des maux de tête et à des attaques d'épilepsie, affection dont il avait senti, dit-on, les premiers symptômes à Cordoue. Mais, loin de se faire, de la faiblesse de son tempérament, un prétexte pour vivre dans la mollesse, il cherchait dans les exercices de la guerre un remède à ses maladies : il les combattait par des marches forcées, par un régime frugal, par l'habitude de coucher en plein air, et endurcissait son corps à toute sorte de fatigues. Il prenait presque toujours son sommeil dans un chariot ou dans une litière, pour faire servir son repos même à quelque fin utile. Le jour, il visitait les forteresses, les villes et les camps, ayant toujours à côté de lui un de ses secrétaires pour écrire sous sa dictée tout en voyageant, et, derrière sa personne, un soldat armé d'une épée. Il faisait une telle diligence, que, ta première fois qu'il sortit de Rome, il se rendit en huit jours sur les bords du Rhône. Il eut, dès sa première jeunesse, une grande habitude du cheval ; et il avait acquis la facilité de courir à toute bride, les mains croisées derrière le dos. Dans la guerre des Gaules, il s'exerça à dicter des lettres étant à cheval, et à occuper deux secrétaires à la fois, ou même, suivant Oppius, un plus grand nombre. On prétend aussi que César fut le 557 premier qui imagina de communiquer par lettres avec ses amis, lorsque des affaires pressées ne lui permettaient pas de s'aboucher avec eux, ou que le grand nombre de ses occupations et l'étendue de la ville ne lui en laissaient pas le temps.

Voici un trait remarquable du peu de façon qu'il faisait dans son vivre. Valérius Léo, son hôte à Milan, lui donnait à souper : on servit un plat d'asperges assaisonnées avec de l'huile de senteur, au lieu d'huile d'olive. Il en mangea sans

avoir l'air de s'en apercevoir, et gronda fort ses amis, qui témoignaient tout haut leur mécontentement. « Ne vous suffisait-il pas de n'en point manger, si vous ne les trouviez pas bonnes ? Relever ce défaut de savoir-vivre, c'est ne pas savoir vivre soi-même. » Surpris dans un de ses voyages par un orage violent, il fut obligé de chercher une retraite dans la chaumière d'un pauvre homme, où il ne trouva qu'une petite chambre, à peine suffisante pour une seule personne. « Il faut, dit-il à ses amis, céder aux grands les lieux les plus honorables ; mais les plus nécessaires, il faut les laisser aux plus malades. » Et il fit coucher Oppius dans la chambre. Pour lui, il passa la nuit avec les autres sous l'auvent du toit, devant la porte.

Les premiers peuples auxquels il eut affaire dans les Gaules, furent les Helvétiens et les Tigurins (16). Ils avaient brûlé les douze villes et les quatre cents villages de leur dépendance, et ils s'avançaient pour traverser la partie des Gaules qui était soumise aux Romains, comme autrefois les Cimbres et les Teutons, et non moins redoutables, semblait-il, et par leur audace et par leur multitude : ils comptaient trois cent mille hommes, dont quatre-vingt-dix mille en état de combattre. César ne marcha pas en 558 personne contre les Tigurins : il envoya à sa place Labiénus (17), qui les tailla en pièces sur les bords de l'Arar (18). Il conduisit lui-même son corps d'armée vers une ville alliée (19), lorsque les Helvétiens tombèrent sur lui à l'improviste. Il pressa la marche, et se mit à couvert dans un lieu fort d'assiette, où il rassembla ses troupes et les rangea en bataille. Lorsqu'on lui amena le cheval qu'il devait monter : « Je m'en servirai, dit-il, après la victoire, pour poursuivre les fuyards ; maintenant, marchons aux ennemis. » Et il alla les charger à pied. Il lui en coûta beaucoup de temps et de peine pour enfoncer leurs bataillons ; mais le plus rude effort, ce fut d'enlever leur camp. Outre qu'ils avaient formé avec les chariots un retranchement où s'étaient ralliés ceux qu'il avait rompus, les enfants et les femmes s'y défendirent avec le dernier acharnement : ils se firent tous tailler en pièces ; et le combat finit à peine au milieu de la nuit. César ajouta à l'éclat de cette victoire un acte plus glorieux encore : il réunit tous les Barbares qui avaient échappé au carnage, et les fit retourner dans le pays qu'ils avaient quitté, pour rétablir les villes qu'ils avaient détruites : ils étaient plus de cent mille. Son motif, pour agir ainsi, c'était d'empêcher les Germains de passer le Rhin et de s'emparer de ce pays sans habitants.

La seconde guerre qu'il entreprit eut pour objet de défendre les Celtes contre les Germains. Il avait fait, quelque temps auparavant, reconnaître Ariovistus, leur roi, pour allié des Romains ; mais c'étaient des voisins insupportables pour les peuples qu'avait soumis César : **559** et l'on ne pouvait douter qu'à la première occasion ils ne sortissent de leur repos pour étendre encore leurs possessions, et n'envahissent le reste de la Gaule. César s'aperçut que ses capitaines, les plus jeunes surtout et les plus nobles, qui ne l'avaient suivi que dans l'espoir de s'enrichir et de vivre dans le luxe, tremblaient à l'idée d'une telle guerre. Il les rassembla, et leur dit qu'ils pouvaient quitter le service : « Lâches et mous comme vous êtes, dit-il, à quoi bon vous exposer à contrecœur ? Je n'ai besoin, ajouta-t-il, que de la dixième légion pour attaquer les Barbares ; car les Barbares ne sont pas des ennemis plus redoutables que les Cimbres ; et je ne suis pas un plus mauvais général que Marius. » La dixième légion, flattée de cette marque d'estime, lui députa quelques officiers, pour lui témoigner sa reconnaissance ; les autres légions désavouèrent leurs capitaines ; et tous, également remplis d'ardeur et de zèle, le suivirent pendant plusieurs journées de chemin, et allèrent camper à deux cents stades (20) de l'ennemi. Leur arrivée rabattit beaucoup de l'audace d'Ariovistus ; car, au lieu qu'il s'était flatté que les Romains ne soutiendraient pas l'attaque des Germains, il les voyait fondre sur lui, contre toute attente : il fut étonné de la hardiesse de César, et s'aperçut qu'elle avait jeté le trouble dans son armée. Mais, ce qui émoussa davantage encore la pointe de leur courage, ce furent les prédictions de leurs prêtresses, qui prétendent deviner l'avenir par le bruit des eaux, par les tourbillons que les courants font dans les rivières : elles défendaient qu'on livrât la bataille avant la nouvelle lune. César, averti de cette circonstance, et qui voyait les Barbares se tenir en repos, crut qu'il aurait bien plus d'avantage à les attaquer dans cet état d'abattement, qu'à rester lui-même oisif, et à attendre **560** le moment qui leur serait favorable. Il va escarmoucher contre eux jusque dans leurs retranchements, et sur les collines où ils étaient campés. Irrités de cette provocation, les Barbares n'écoutent plus que leur colère, et descendent dans la plaine pour combattre. Leur déroute fut complète ; et César, les ayant poursuivis jusqu'aux bords du Rhin, l'espace de trois cents stades (21), couvrit toute la plaine de morts et de dépouilles. Ariovistus, qui avait fui des premiers, passa le Rhin avec un petit nombre des siens. Il resta, dit-on, quatre-vingt mille morts sur la place.

Ces deux guerres terminées, César mit ses troupes en quartier d'hiver dans le pays des Séquanais (22) ; et lui-même, pour veiller de près sur ce qui se passait à Rome, il descendit dans la Gaule circumpadane, qui faisait partie de son gouvernement ; car c'est le Rubicon qui est la limite entre la Gaule cisalpine et le reste de l'Italie. Pendant le séjour qu'il y fit, il grossit beaucoup le nombre de ses partisans : on venait à lui en foule, et il donnait libéralement ce que chacun lui demandait : il les renvoya tous ou comblés de présents ou pleins d'espérances (23). Dans le cours de cette guerre, Pompée ne se douta même pas que tour à tour César domptait les ennemis avec les armes des Romains, et gagnait les Romains avec l'argent des ennemis.

Cependant César apprit que les Belges, les plus puissants des Celtes, et qui occupent la troisième partie de la Celtique, s'étaient soulevés, et avaient mis sur pied une armée nombreuse. Il revint aussitôt sur ses pas, et fit la plus grande diligence : il tombe sur les ennemis **561** pendant qu'ils ravageaient les terres des alliés de Rome, et défait tous ceux qui s'étaient réunis, et qui se laissèrent enfoncer lâchement : il en tua un si grand nombre, que les Romains passaient des étangs et de profondes rivières sur les corps morts dont ils étaient remplis. Quant aux révoltés des pays qui bordent l'Océan, ils se rendirent sans combat.

César conduisit son armée contre les Nerviens, les plus sauvages et les plus belliqueux des Belges : ils habitaient un pays couvert d'épaisses forêts (24), au fond desquelles ils avaient retiré, le plus loin possible de l'ennemi, leurs familles et leurs richesses. Ils vinrent, au nombre de soixante mille, fondre subitement sur César, dans le temps qu'il était occupé à se retrancher et ne s'attendait pas à combattre. La cavalerie fut mise en déroute du premier choc ; puis, les Barbares enveloppent la douzième et la septième légions, et en massacrent tous les officiers ; et si César, arrachant le bouclier d'un soldat, et se faisant jour à travers ceux qui combattaient devant lui, ne se fut jeté sur les Barbares, et si la dixième légion n'eût accouru du haut de la colline qu'elle occupait, au secours de César, et n'eût enfoncé les lignes des ennemis, il ne se serait pas sauvé un seul Romain ; mais, ranimés par l'audace de César, ils combattirent avec un courage supérieur à leurs forces. Cependant ils ne purent venir à bout de faire tourner le dos aux Nerviens ; il fallut les hacher en pièces sur la place qu'ils occupaient. De soixante mille qu'ils étaient, il ne s'en sauva, dit-on, que cinq cents ; et de quatre cents de leurs sénateurs il ne s'en échappa que trois.

Le Sénat de Rome, à la nouvelle de ces succès extraordinaires, ordonna qu'on ferait, pendant quinze jours, des sacrifices et des fêtes publiques. Jamais victoire 562 n'avait été si solennellement célébrée ; mais le soulèvement simultané de tant de nations avait montré toute la grandeur du péril ; et l'affection du peuple attachait plus d'éclat à la victoire, parce que c'était César qui était le vainqueur. On sait, en effet, que César venait chaque année, après avoir réglé les affaires de la Gaule, passer l'hiver aux environs du Pô, pour tenir la main aux affaires de Rome. Il ne se bornait pas à fournir aux candidats l'argent nécessaire pour corrompre le peuple, et à se faire ainsi des partisans qui employaient toute leur autorité à accroître sa puissance : il donnait rendez-vous dans Lucques à tout ce qu'il y avait à Rome de plus illustres personnages et de plus considérables, tels que Pompée, Crassus, Appius, gouverneur de la Sardaigne, et Népos, proconsul d'Espagne ; en sorte qu'il s'y trouva jusqu'à cent vingt licteurs portant faisceaux, et plus de deux cents sénateurs.

Ce fut là qu'avant de se séparer, ils tinrent un conseil, dans lequel on convint que Crassus et Pompée seraient désignés consuls pour l'année suivante ; que l'on continuerait à César, pour cinq autres années, le gouvernement de la Gaule, et qu'on lui fournirait l'argent nécessaire. Ces mesures révoltèrent tout ce qu'il y avait de gens sensés à Rome ; car, ceux à qui César donnait de l'argent engageaient le Sénat à lui en fournir, comme s'il en eût manqué, ou plutôt faisaient violence au Sénat, lequel gémissait lui-même de ses propres décrets. Il est vrai que Caton était absent : on l'avait à dessein envoyé en Cypré. Favonius, imitateur zélé de Caton, tenta de s'opposer à ces décrets ; et, voyant l'inutilité de ses efforts, il s'élança hors du Sénat, et alla dans l'assemblée du peuple, protester hautement contre ces lois. Mais il ne fut écouté de personne : les uns étaient retenus par leur respect pour Pompée et pour Crassus ; le plus grand nombre voulaient faire plaisir à César, et se tenaient 563 tranquilles, parce qu'ils ne vivaient que des espérances qu'ils avaient en lui.

César, de retour à l'armée des Gaules, trouva le pays en proie à une guerre furieuse. Deux grandes nations de la Germanie, les Usipes et les Tencières (25), avaient passé le Rhin pour s'emparer des terres situées au delà de ce fleuve. César a écrit dans ses Éphémérides (26), en parlant de la bataille qu'il leur livra, que les Barbares, après lui avoir envoyé des députés et fait une trêve avec lui, ne laissèrent pas de l'attaquer en chemin : avec huit cents cavaliers seulement, ils mirent en fuite cinq mille hommes de sa cavalerie, qui ne s'attendaient à rien

moins qu'à une attaque ; ils lui envoyèrent de nouveaux députés, à dessein de le tromper encore ; mais il fit arrêter ces députés, et marcha contre les Barbares, jugeant que ce serait pure sottise de se piquer de bonne foi envers des perfides, et qui venaient de manquer à leurs engagements. Canusius dit que, le Sénat ayant décrété des sacrifices et des fêtes pour cette victoire, Caton opina qu'il fallait livrer César aux Barbares, pour détourner de dessus Rome la punition que méritait l'infraction à la trêve, et en faire retomber la malédiction sur son auteur.

De cette multitude de Barbares qui avaient passé le Rhin, quatre cent mille furent taillés en pièces : il ne s'en sauva qu'un petit nombre, qui furent recueillis par les Sicambres, nation germanique. César saisit ce prétexte de satisfaire 564 sa passion pour la gloire : jaloux d'être le premier général qui eût fait passer le Rhin à une armée, il construisit un pont sur ce fleuve, qui est fort large, et qui étend fort loin ses eaux des deux côtés. A l'endroit que César avait choisi, le courant rapide entraînait avec violence les troncs d'arbres et les pièces de bois, qui venaient heurter et rompre les pieux qui soutenaient le pont. Pour amortir la roideur des coups, il fit enfoncer, au milieu du fleuve, au-dessus du pont, de grosses poutres de bois qui brisaient la violence du courant, et protégeaient le pont ; enfin il donna aux yeux un spectacle qui dépassait toute croyance : ce pont entièrement achevé en dix jours. Il fit passer son armée, sans que personne osât s'y opposer ; les Suèves mêmes, les plus belliqueux des Germains, s'étaient retirés dans des vallées profondes et couvertes de bois. César brûla leur pays, ranima la confiance des peuples dévoués de tout temps au parti des Romains, et repassa dans la Gaule, n'ayant demeuré que dix-huit jours dans la Germanie.

L'expédition contre les Bretons témoigna de sa merveilleuse audace. Il fut le premier qui pénétra avec une flotte dans l'Océan occidental, et qui transporta une armée à travers la mer Atlantique pour aller faire la guerre. Cette île, dont l'existence était mise en doute, à raison de l'étendue qu'on lui attribuait ; cette île, qui avait été un sujet de contestation entre tant d'historiens, qui ont cru qu'elle n'avait jamais existé, et que tout ce qu'on en débitait, jusqu'à son nom même, était une pure fable, César tenta d'en faire la conquête, et porta au delà de la terre habitable les bornes de l'empire romain. Il y passa deux fois, de la côte opposée delà Gaule ; et, dans plusieurs combats qu'il livra, il fit plus de mal aux ennemis qu'il ne procura d'avantages à ses troupes : on ne put rien tirer de ces peuples, qui menaient une vie pauvre et misérable. L'expédition n'eut pas tout le succès qu'il 565 eût désiré ; seulement il reçut des otages du roi, lui imposa un tribut, et

repassa en Gaule. Il y trouva des lettres qu'on allait lui porter dans l'île, par lesquelles ses amis de Rome lui apprenaient la mort de sa fille, qui était morte en couches chez son mari Pompée. Cet événement causa une vive douleur et à Pompée et à César ; leurs amis en furent troublés, prévoyant que cette mort allait rompre une alliance qui entretenait la paix et la concorde dans la république, travaillée d'ailleurs de maux dangereux, car l'enfant dont elle était accouchée mourut peu de jours après sa mère. Le peuple, malgré les tribuns, enleva le corps de Julie, et le porta dans le Champ de Mars, où elle fut enterrée.

César avait été obligé de partager en plusieurs corps l'armée nombreuse qu'il commandait, et de la distribuer en divers quartiers pour y passer l'hiver ; après quoi, suivant sa coutume, il avait repris le chemin de l'Italie. Toute la Gaule se souleva de nouveau ; des armées considérables se mirent en campagne, forcèrent les quartiers des Romains, et entreprirent d'enlever leur camp. Les plus nombreux et les plus puissants des rebelles, commandés par Ambiorix, tombèrent sur les légions de Cotta et de Titurius, et les taillèrent en pièces ; de là ils allèrent, avec soixante mille hommes, assiéger la légion qui était sous les ordres de Cicéron (27) ; et peu s'en fallut que ses retranchements ne fussent emportés d'assaut : tous ses soldats avaient été blessés, et se défendaient avec un courage au-dessus de leurs forces. César, qui était fort loin, ayant appris ces nouvelles, revint précipitamment sur ses pas ; et, n'ayant pu rassembler en tout que sept mille hommes, il marcha à grandes journées, pour dégager Cicéron. Les assiégeants, à qui il ne put dérober sa 566^e marche, lèvent le siège, et vont à sa rencontre, méprisant le petit nombre des siens, et se croyant surs de l'enlever. César, afin de les tromper, fit une retraite simulée, jusqu'à ce qu'ayant trouvé un poste commode pour tenir tête, avec peu de monde, à une armée nombreuse, il fortifia son camp. Il défendit à ses soldats de tenter aucun combat, fit exhausser le retranchement, et boucher les portes, comme s'il cédait à un sentiment de peur : stratagème qui avait pour but d'attirer sur lui le mépris des Barbares, et qui lui réussit : les Gaulois, pleins de confiance, viennent l'attaquer, séparés et sans ordre : alors, il fait sortir sa troupe, tombe sur eux, les met en fuite, et en fait un grand carnage.

Cette victoire abattit tous les soulèvements des Gaulois dans ces quartiers-là ; et, pendant l'hiver, César, pour en prévenir de nouveaux, se portait avec promptitude partout où il voyait poindre quelque nouveauté. Il lui vint d'Italie trois légions, pour remplacer celles qu'il avait perdues : deux lui furent prêtées

par Pompée, et la troisième avait été levée depuis peu dans la Gaule circumpadane. Nonobstant ces précautions, on vit tout-à-coup se développer, au fond de la Gaule, des semences de révolte, jetées en secret depuis longtemps, et répandues par les chefs les plus puissants des nations les plus belliqueuses, et d'où naquit la plus grande et la plus dangereuse guerre qui eut encore eu lieu dans ces contrées. Tout se réunissait pour la rendre terrible : une jeunesse forte et nombreuse, une immense quantité d'armes rassemblées de toutes parts, des trésors considérables fournis par une contribution commune, les places fortes dont les ennemis s'étaient assurés, les lieux presque inaccessibles dont ils avaient fait leurs retraites. On était d'ailleurs dans le fort de l'hiver : les rivières étaient glacées, les forêts couvertes de neige ; les campagnes, inondées, étaient comme «les torrents ; les chemins, ou ensevelis sous des mon- 567^eceaux de neige, ou couverts de marais et d'eaux débordées, étaient impossibles à reconnaître. Aussi les rebelles ne s'attendaient nullement à se voir attaqués par César. Beaucoup de nations, s'étaient révoltées ; les plus considérables étaient les Arvernes (28) et les Carnutes (29) : on avait investi de tout le pouvoir militaire Vercingétorix, dont les Gaulois avaient massacré le père, parce qu'ils le soupçonnaient d'aspirer à la tyrannie.

Vercingétorix divisa son armée en plusieurs corps, établit plusieurs capitaines, et fit entrer dans cette ligue tous les peuples des environs, jusqu'à l'Arar : son dessein était de faire prendre d'un seul coup les armes à toute la Gaule, pendant qu'à Rome se préparait un soulèvement contre César. Que si, en effet, il eût différé son entreprise jusqu'à ce que César eût eu sur les bras la guerre civile, il eût rempli l'Italie d'épouvante, à l'égal de ce qu'avaient fait autrefois les Cimbres. Dans cette conjoncture, César, qui tirait parti de tous les avantages que la guerre peut offrir, et qui surtout savait profiter du temps, n'eut pas plutôt appris la révolte, qu'il leva le camp, et marcha sur l'ennemi. Il reprit les mêmes chemins qu'il avait déjà tenus, faisant voir aux Barbares, par sa course impétueuse, dans un hiver si rigoureux, qu'ils avaient en tête une armée invincible, à laquelle rien ne pouvait résister. Car, là où il eût été incroyable qu'un simple courrier arrivât à force de temps, du point d'où César était parti, ils l'y voyaient arrivé lui-même, avec toute son armée, pillant et ravageant leur pays, détruisant leurs places fortes, et recevant ceux qui venaient se rendre à lui. Mais, quand les Eduens (30), qui jusqu'alors s'étaient 568^e appelés eux-mêmes les frères des Romains, et qui en avaient été traités avec des honneurs particuliers, se

déclarèrent contre César, et entrèrent dans la ligue des révoltés, le découragement se jeta parmi ses troupes. César fut donc obligé de décamper de chez eux, et de traverser le pays des Lingons (31), pour entrer dans celui des Séquanais, amis des Romains, et plus voisins de l'Italie que le reste de la Gaule. Là, pressé par les ennemis, enveloppé par une armée innombrable, il pousse en avant avec tant de vigueur, qu'après un combat long et sanglant, il a partout l'avantage, et met en fuite les Barbares. Il semble néanmoins qu'il y reçut d'abord quelque échec ; car les Arvernes montrent une épée suspendue dans un temple, comme une dépouille prise sur César. Il l'y vit lui-même dans la suite, et ne fit que sourire : ses amis l'engageaient à la faire ôter ; mais il ne le voulut pas, la regardant comme une chose sacrée.

Le plus grand nombre de ceux qui s'étaient sauvés par la fuite se retirèrent avec leur roi dans la ville d'Alésia (32). César fit le siège de cette ville, que la hauteur de ses murailles et la multitude des troupes qui la défendaient faisaient regarder comme imprenable. Pendant ce siège, il se vit dans un danger dont aucun discours ne saurait donner une idée. Ce qu'il y avait de plus brave parmi toutes les nations de la Gaule, s'étant rassemblé au nombre de trois cent mille hommes, vint en armes au secours d'Alésia ; et les combattants qui étaient renfermés dans la ville ne montaient pas à moins de soixante-dix mille. César, enfermé et assiégé entre deux armées si puissantes, fut obligé de se remparer de deux mu- 569 railles, l'une contre ceux de la place, l'autre contre les survenants : si les deux armées avaient opéré leur jonction, c'en était fait de César. Aussi, le péril extrême auquel il fut exposé devant Alésia lui valut-il, à plus d'un titre, une gloire méritée ; car jamais il n'avait montré dans aucun combat des preuves signalées à ce point de son audace et de son habileté. Mais, ce qui doit particulièrement surprendre, c'est que les assiégés n'aient été instruits du combat livré par César à tant de milliers d'hommes, qu'après qu'il les eut défaits ; et, ce qui est plus étonnant encore, les Romains qui gardaient la circonvallation intérieure du côté de la ville n'apprirent sa victoire que par les cris des habitants d'Alésia et par les lamentations de leurs femmes, car les assiégés voyaient, des deux côtés de la ville, les soldats romains emportant dans leur camp une immense quantité de boucliers garnis d'or et d'argent, des cuirasses souillées de sang, de la vaisselle et des pavillons gaulois. C'est ainsi que s'évanouit et se dissipa cette armée formidable avec la rapidité d'un fantôme ou d'un songe, presque tous ayant péri dans le combat. Les assiégés, après s'être donné bien du mal à eux-

mêmes et en avoir beaucoup fait à César, finirent par se rendre. Vercingétorix, qui avait été l'âme de toute cette guerre, se couvrit de ses plus belles armes, et sortit de la ville sur un cheval magnifiquement paré ; puis, après l'avoir fait caracolier autour de César, qui était assis sur son tribunal, il mit pied à terre, se dépouilla de toutes ses armes, et alla s'asseoir aux pieds de César, où il se tint en silence. César le remit en garde à des soldats, et le réserva pour le triomphe.

César avait résolu depuis longtemps de détruire Pompée, comme aussi de son côté Pompée de détruire César. Crassus, le seul adversaire qui eût pu prendre la place du vaincu, avait péri chez les Parthes : il ne restait à César, pour s'élever au premier rang, qu'à renverser 570 celui qui l'occupait, et à Pompée, pour prévenir sa propre perte, qu'à se défaire de celui qu'il craignait. Mais il n'y avait pas longtemps que Pompée avait commencé à s'inquiéter pour sa puissance : il regardait jusque-là César comme peu redoutable, persuadé qu'il ne lui serait pas difficile de perdre celui dont l'agrandissement était son ouvrage. César, déterminé de tout temps à détruire tous ses rivaux, était allé, comme un athlète, se préparer loin de l'arène : il s'était exercé lui-même dans les guerres des Gaules, il avait aguerri ses troupes, augmenté sa gloire par ses exploits, et égalé les hauts faits de Pompée. Il n'attendait que des prétextes pour éclater ; prétextes que lui fournirent et Pompée lui-même, et les conjonctures, enfin les vices du gouvernement. On voyait, à Rome, ceux qui briguaient les charges dresser en public des tables de banque, et acheter sans honte les suffrages de la multitude ; et les citoyens, gagnés à prix d'argent, descendaient à l'assemblée, non pour donner simplement leurs voix à celui qui les avait achetées, mais pour soutenir sa brigade à coups de traits, d'épées et de frondes. Plus d'une fois ils ne sortirent de l'assemblée qu'après avoir souillé la tribune de sang et de meurtre ; et la ville restait en proie à l'anarchie, semblable à un vaisseau sans gouvernail, emporté à la dérive. Aussi les gens sensés eussent-ils regardé comme un grand bonheur que cet état violent de démence et d'agitation n'amenât pas de pire mal que la monarchie. Plusieurs mêmes osaient dire ouvertement que l'unique remède aux maux de la république, c'était la puissance d'un seul, et que, ce remède, il fallait l'endurer de la main du médecin le plus doux ; ce qui désignait clairement Pompée. Pompée affectait, dans ses discours, de refuser le pouvoir absolu ; mais toutes ses actions tendaient à se faire nommer dictateur. Caton pénétra son dessein, et conseilla au Sénat de le nommer 571 seul consul, afin que, satisfait d'une monarchie plus conforme aux lois, il n'enlevât pas de force la dictature. Le

Sénat prit ce parti ; et en même temps il lui continua les deux gouvernements dont il était pourvu, l'Espagne et l'Afrique : il les administrait par des lieutenants, et y entretenait des armées payées par le trésor public, et dont la dépense montait à mille talents chaque année (33).

César s'empressa, à cette nouvelle, d'envoyer demander le consulat, et une pareille prolongation pour ses gouvernements. Pompée d'abord garda le silence ; mais Marcellus et Lentulus, qui d'ailleurs haïssaient César, proposèrent de rejeter ses demandes ; et, à une démarche nécessaire ils en ajoutèrent, pour ravaler César, d'autres qui ne l'étaient pas. Ils privèrent du droit de cité les habitants de Néocome (34), que César avait établis depuis peu dans la Gaule. Marcellus, étant consul, fit battre de verges un des sénateurs de cette ville, qui était venu à Rome, et lui dit qu'il lui imprimait ces marques d'ignominie, pour le faire souvenir qu'il n'était pas Romain, et qu'il n'avait qu'à les aller montrer à César. Après le consulat de Marcellus, César laissa puiser abondamment dans les trésors qu'il avait amassés en Gaule tous ceux qui avaient quelque part au gouvernement. Il acquitta les dettes du tribun Curion, qui étaient considérables, et donna quinze cents talents (35) au consul Paulus, qui les employa à bâtir cette fameuse basilique qui a remplacé celle de Fulvius. Pompée alors s'effraya de ces menées : il se décida à agir ouvertement, soit par lui-même, soit par ses amis, pour faire nommer un successeur à César ; et il lui envoya redemander les deux légions qu'il 572 lui avait prêtées pour la guerre des Gaules. César les lui renvoya sur-le-champ, après avoir donné à chaque soldat deux cent cinquante drachmes (36).

Les officiers qui les ramenèrent à Pompée répandirent parmi le peuple des bruits défavorables à César, et corrompirent Pompée par de vaines espérances, en l'assurant que l'armée de César désirait l'avoir pour chef ; que si, à Rome, l'opposition de ses envieux et les vices du gouvernement mettaient des obstacles à ses desseins, l'armée des Gaules lui était toute acquise ; qu'à peine elle aurait repassé les monts, elle se rangerait à l'instant sous sa loi : « Tant, disaient-ils, César leur est devenu odieux par ses campagnes sans cesse répétées ! tant il s'est rendu suspect par la crainte qu'on a de le voir aspirer à la monarchie ! » Ces propos enflèrent si bien le cœur de Pompée, qu'il négligea de faire des levées, croyant n'avoir rien à craindre, et se bornant à combattre les demandes de César par des discours et des opinions ; ce dont César s'embarrassait fort peu. On assure qu'un de ses centurions, qu'il avait dépêché à Rome, et qui se tenait à la porte du conseil, ayant entendu dire que le Sénat refusait à César la continuation

de ses gouvernements : « Voici qui la lui donnera, » dit-il, en frappant de la main la garde de son épée.

Cependant la demande faite au nom de César avait une noble apparence de justice : il offrait de poser les armes, pourvu que Pompée en fit autant. Devenus ainsi l'un et l'autre simples particuliers, ils attendraient les honneurs que leurs concitoyens voudraient leur décerner ; mais lui ôter son armée et laisser à Pompée la sienne, c'était, en accusant l'un d'aspirer à la tyrannie, donner à l'autre les moyens d'y parvenir. Ces offres, que Curion faisait au nom de César, furent accueillies par le peuple avec d'una- 573 nimes applaudissements : il y en eut même qui jetèrent à Curion des couronnes de fleurs, comme à un athlète victorieux. Antoine, l'un des tribuns du peuple, apporta dans l'assemblée une lettre de César relative à ces difficultés, et la fit lire, malgré les consuls. Scipion, beau-père de Pompée, proposa que si, à un jour fixé, César ne posait pas les armes, il fût traité en ennemi public. Les consuls demandent si l'on est d'avis que Pompée renvoie ses troupes ; puis, si on veut que César licencie les siennes : il y eut à peine quelques voix pour le premier avis ; mais presque toutes appuyèrent le second. Antoine proposa de nouveau qu'ils déposassent tous deux le commandement, et cet avis fut unanimement adopté ; mais les violences de Scipion et les clameurs du consul Lentulus, lequel criait que contre un brigand il fallait des armes et non pas des décrets, obligèrent les sénateurs d'abandonner la délibération ; et les citoyens, effrayés de ce désaccord, prirent des habits de deuil.

suite

(1) Environ douze mille francs de notre monnaie.

(2) A quelque distance de Salamine, en Cypre

(3) Environ cent vingt mille francs de notre monnaie.

(4) Environ trois cent mille francs.

(5) Il n'était pas fils Molon, mais il se nommait Apollonius Molon.

(6) C'était un pompeux éloge de Caton d'Utique, auquel César répondit par une satire violente contre le même personnage, sous le titre d'*Anti-Caton*. Ces deux ouvrages n'existent plus.

(7) Fille de Quintus Pompeius, et petite-fille de Sylla.

(8) Près de huit millions de francs.

(9) Cet ouvrage n'existe plus.

(10) Environ douze cent mille francs. Dans la Vie de Caton le Jeune, Plutarque, évaluant autrement la somme, la porte à douze cent cinquante talents, ce qui ferait plus de sept millions. Il est probable que ce chiffre est le véritable, et qu'il y a ici quelque erreur dans l'énoncé en sesterces.

(11) Ce mot signifie la déesse des femmes.

(12) On appelait ce mode de jugement *ferre sententias per saturam*, par allusion à ces bassins ou à ces plats où l'on mettait plusieurs mets ensemble.

(13) Environ cinq millions de francs.

(14) La position des Calléciens n'est pas bien connue ; il paraît seulement, d'après Strabon, qu'ils étaient limitrophes de la Lusitanie.

(15) Citation poétique empruntée à quelque ouvrage aujourd'hui perdu.

(16) Les Tigurins habitaient le pays qui est aujourd'hui le canton de Zurich.

(17) César dit pourtant lui-même qu'il avait laissé Labiénus en Helvétie, pour garder le retranchement qui joignait le lac de Genève au mont Jura, et qu'il alla lui-même attaquer les Tigurins, et leur tua une grande partie de leur armée.

(18) Aujourd'hui la Saône.

(19) Bibracte, aujourd'hui Autun.

(20) Environ dix lieues.

(21) Environ quinze lieues.

(22) Habitants du pays situé entre la Saône, le Rhône et les montagnes du Jura : Franche-Comté et Bresse.

(23) Voyez la Vie de Pompée dans ce volume, où Plutarque donne plus de détails.

(24) Une grande partie de la Flandre et du Hainaut.

(25) Ces deux peuples habitaient ce qu'on nomme aujourd'hui la Westphalie, les pays de Clèves et de Munster.

(26) Ce fait se trouve au quatrième livre des Commentaires. Mais l'ouvrage que cite ici Plutarque, et qui n'existe plus, était le journal détaillé de ce qui était arrivé à César, et comme la matière qui avait servi à la rédaction des Commentaires. Je ne vois donc pas pourquoi l'on a dit que Plutarque donnait ici aux Commentaires le nom d'Ephémérides, et pourquoi on ne veut pas qu'il ait cité les Ephémérides elles-mêmes.

(27) Quintus Cicéron, frère de l'orateur.

(28) Auvergne.

(29) Chartres, Orléans, Blois, Vendôme, etc.

(30) Entre la Loire, la Saône et la Seine : Autun, Lyon, Mâcon, Nevers, etc.

(31) Langres en était la capitale.

(32) On en trouve, dit-on, les ruines près de Sainte-Reine, en Bourgogne ; suivant d'autres, il faut la chercher dans le village d'Alise, entre Semur et Saint-Seine.

(33) Environ six millions de francs.

(34) La ville de Come, qui avait pris le nom de Nouvelle, Néocome ou Novocome, depuis que César y avait établi de nouveaux colons.

(35) Environ neuf millions de francs.

(36) Deux cent trente francs environ de notre monnaie.

Bientôt après, voilà qu'arrive une autre lettre de César, qui parut encore plus modérée : il offrait de tout abandonner, à condition qu'on lui donnerait le

gouvernement de la Gaule cisalpine et celui de l'Illyrie, avec deux légions, jusqu'à ce qu'il pût obtenir un second consulat. L'orateur Cicéron, qui venait d'arriver de Cilicie, et qui cherchait à rapprocher les deux partis, travaillait à rendre Pompée plus traitable. Pompée, en consentant aux autres demandes de César, refusait de lui laisser les soldats. Cicéron persuada aux amis de César de se contenter des deux gouvernements avec six mille hommes de troupes, et de faire sur ce pied l'accommodement. Pompée fléchissait, et se rendait à cette proposition ; mais le consul Lentulus n'y voulut point accéder : il traita avec outrage Antoine et Curion, et les chassa honteusement du Sénat. C'était donner à César le plus précieux de tous les prétextes ; et il s'en servit avec succès 574 pour irriter ses soldats, leur montrant des hommes distingués, des magistrats romains obligés de s'enfuir en habits d'esclaves, dans des voitures de louage ; car c'est sous ce déguisement qu'ils étaient sortis de Rome, dans la crainte d'être reconnus.

César n'avait auprès de lui que cent cavaliers et cinq mille hommes de pied. Il avait laissé au delà des Alpes le reste de son armée ; et ceux qu'il avait dépêchés pour la quérir n'étaient pas encore arrivés. Mais il vit que le commencement de l'entreprise et la première attaque n'exigeaient pas tant un grand nombre de bras qu'un coup de main dont la hardiesse et la célérité frappât ses ennemis de stupeur, et qu'il lui était plus facile de les effrayer en tombant sur eux lorsqu'ils s'y attendaient le moins, que de les forcer en venant avec de grands préparatifs. Il ordonne donc à ses tribuns et à ses centurions de ne prendre que leurs épées pour toute arme, et d'aller se saisir d'Ariminum (37), ville considérable de la Gaule, sans tuer personne, autant que faire se pourrait, et sans y soulever de tumulte. Il remit à Hortensius la conduite de son armée, et passa le jour en public à voir combattre des gladiateurs ; puis, un peu avant la nuit, il prit un bain, et, entrant dans la salle à manger, il resta quelque temps avec ceux qu'il avait invités à souper. Dès que la nuit fut venue, il se leva de table, engageant les convives à faire bonne chère, et les priant de l'attendre, car il reviendrait bientôt. Il avait prévenu quelques-uns de ses amis de le suivre, non pas tous ensemble, mais chacun par un chemin différent ; et, montant lui-même dans un chariot de louage, il poussa d'abord par une autre route que celle qu'il voulait tenir, et tourna ensuite vers Ariminum. Arrivé sur le bord de la rivière qui sépare la Gaule cisalpine du reste de l'Italie, il suspendit sa course, 575 frappé tout à coup des réflexions que lui inspirait l'approche du danger, et tout troublé de la grandeur et de l'audace de son entreprise : fixé longtemps à la même place, il

pesa, dans un profond silence, les différentes résolutions qui s'offraient à son esprit, balança tour à tour les partis contraires, et changea plusieurs fois d'avis. Il conféra longtemps avec ceux de ses amis qui l'accompagnaient, et parmi lesquels était Asinius Pollion. Il se représenta tous les maux dont le passage du Rubicon allait être le premier signal, et le jugement qu'on porterait de cette action dans la postérité. Enfin la passion l'emporta. Il repousse les conseils de la raison ; il se précipite aveuglément dans l'avenir, et prononce le mot qui est le prélude ordinaire des entreprises difficiles et hasardeuses : « Le dé en est jeté ! » Il traverse aussitôt la rivière, et fait une telle diligence, qu'il arrive à Ariminum avant le jour, et s'empare de la ville. La nuit qui précéda le passage du Rubicon, il eut, dit-on, un songe sinistre : il lui sembla qu'il avait avec sa mère un commerce incestueux.

La prise d'Ariminum lâcha la guerre, pour ainsi dire à larges portes, et sur la terre et sur la mer ; et César, en franchissant les limites de son gouvernement, parut avoir transgressé toutes les lois de Rome. Ce n'étaient pas seulement, comme dans les autres guerres, des hommes et des femmes qu'on voyait courir éperdus à travers l'Italie ; on eut dit que les villes elles-mêmes se levaient de leur place pour prendre la fuite, et se transportaient d'un lieu dans un autre. Rome se trouva comme inondée d'un déluge de peuples qui s'y réfugiaient de tous les environs ; et, dans cette agitation, dans cette tempête violente, il n'était plus possible à aucun magistrat de la contenir par la raison ni par l'autorité : peu s'en fallut qu'elle ne se détruisit par ses propres mains. Ce n'étaient partout que passions contraires et mouvements convulsifs ; ceux mêmes qui voyaient avec joie l'entreprise de César ne se pouvaient tenir tranquilles : comme ils rencontraient à chaque pas, dans cette grande ville, des gens affligés et inquiets, il les insultaient avec fierté, et les menaçaient de l'avenir. Pompée, déjà étonné par lui-même, était troublé d'ailleurs par les propos qu'il entendait de toutes parts : il était puni avec justice, suivant les uns, d'avoir agrandi César contre lui-même et contre la république ; les autres l'accusaient d'avoir rejeté les conditions raisonnables auxquelles César avait consenti de se réduire, et de l'avoir livré aux outrages de Lentulus. « Frappe donc la terre du pied, » lui dit Favonius ; parce qu'un jour Pompée, étalant ses vanteries en plein Sénat, avait déclaré aux sénateurs qu'ils n'avaient à s'embarrasser de rien, ni à s'inquiéter des préparatifs de la guerre : « Que César se mette en marche, avait-il ajouté ; je n'ai qu'à frapper du pied la terre pour remplir de légions l'Italie. »

Quoi qu'il en soit, Pompée, à ce moment, était encore supérieur à César par le nombre de ses soldats ; mais on ne le laissait jamais le maître de suivre ses propres sentiments : les fausses nouvelles qu'on lui apportait, les terreurs qu'on ne cessait de lui inspirer, comme si l'ennemi eût été déjà aux portes de Rome et maître de tout, l'obligèrent enfin de céder au torrent, et de se laisser entraîner à la fuite générale. Il déclara qu'il y avait tumulte (38) ; et il abandonna la ville, ordonnant au Sénat de le suivre, et intimant à tous ceux qui préféraient à la tyrannie leur patrie et la liberté, la défense d'y rester. Les consuls s'enfuirent sans avoir même fait les sacrifices qu'ils étaient dans l'usage d'offrir aux dieux avant de sortir de la ville ; la plupart des sénateurs prirent aussi la fuite, ravissant, pour ainsi dire, ce qu'ils trouvaient chez eux sous leur 577 main, comme s'ils l'eussent enlevé aux ennemis ; il y en eut même qui, d'abord tout dévoués au parti de César, perdirent la tête dans le premier moment d'épouvante, et, sans aucune nécessité, se laissèrent entraîner par le torrent des fuyards.

C'était un spectacle bien digne de pitié que de voir la ville assaillie par cette terrible tempête, abandonnée comme un vaisseau sans pilote, et emportée à l'aventure. Mais, quelque déplorable que fût cette fuite, c'était dans l'exil que les citoyens voyaient la patrie, à cause de leur attachement pour Pompée ; et ils abandonnaient Rome comme le camp de César. Labiénus lui-même, un des plus intimes amis de César, et qui avait été son lieutenant, Labiénus qui s'était comporté dans toutes les guerres des Gaules avec le zèle d'un brave, quitta son parti, et alla rejoindre Pompée. César ne laissa pas, malgré cette désertion, de lui renvoyer son argent et ses équipages. Il alla camper ensuite devant Corfinium, où Domitius commandait pour Pompée. Domitius, désespérant de pouvoir défendre la place, demanda du poison à un de ses esclaves, qui était son médecin, et l'avalait dans l'espérance de mourir ; mais, ayant bientôt appris avec quelle admirable bonté César traitait les prisonniers, il se mit à déplorer son malheur, et la précipitation avec laquelle il avait pris cette résolution funeste. Son médecin le rassura, en lui disant que le breuvage qu'il avait bu n'était pas un poison mortel, mais un simple narcotique. Content de cette assurance, Domitius se lève, et va trouver César, qui le reçoit en grâce. Cependant Domitius se déroba bientôt, et retourna vers Pompée.

Ces nouvelles, portées à Rome, ranimèrent la joie dans le cœur de ceux qui y étaient restés ; et plusieurs des fugitifs y retournèrent. César prit les troupes de Domitius, et les incorpora dans son armée ainsi que les recrues levées dans les

villes au nom de Pompée, et qui 578 n'avaient pas eu le temps de rejoindre. Devenu redoutable par ces renforts, il marcha contre Pompée lui-même. Mais Pompée n'attendit point l'ennemi : il se retira à Brundisium, et fit d'abord partir les consuls pour Dyrrachium avec ses troupes ; il y passa lui-même bientôt après, César étant arrivé devant Brundisium, comme je l'exposerai en détail dans la Vie de Pompée. César eût voulu le poursuivre, mais il manquait de vaisseaux : il s'en retourna donc à Rome, après s'être rendu maître, en soixante jours, de toute l'Italie, sans verser une goutte de sang. Il trouva la ville beaucoup plus calme qu'il ne s'y attendait, et, dans la ville, un grand nombre de sénateurs : il parla à ces derniers avec humanité et affabilité, les exhortant à députer vers Pompée, pour lui porter de sa part les conditions raisonnables. Aucun d'eux n'accepta la commission, soit qu'ils craignissent Pompée, qu'ils avaient abandonné, soit qu'ils crussent que César ne parlait pas sincèrement, et que ce n'était qu'un beau discours donné à la bienséance.

Le tribun Métellus voulut l'empêcher de prendre de l'argent dans le trésor public, et alléguait des lois qui le défendaient. « Le temps des armes, lui dit César, n'est pas celui des lois ; si tu n'approuves pas ce que je veux faire, retire-toi : la guerre n'a que faire de cette liberté de paroles. Quand l'accommodement sera fait, et que j'aurai posé les armes, tu pourras alors haranguer à ta fantaisie. Au reste, ajouta-t-il, quand je te parle ainsi, je n'use pas de tous mes droits ; car vous m'appartenez par le droit de la guerre, toi et tous ceux qui vous êtes déclarés contre moi, et qui êtes tombés entre mes mains. » Après cette leçon adressée à Métellus, il s'avança vers les portes du trésor ; et, comme on ne trouvait pas les clefs, il envoya chercher des serruriers, et leur ordonna d'enfoncer les portes. Métellus voulut encore s'y opposer ; et plusieurs personnes le 579 louaient de sa fermeté. César alors prit un ton plus haut, et menaça de le tuer s'il ne cessait ses importunités : « Et tu n'ignores pas, jeune homme, ajouta-t-il, qu'il m'était plus difficile de le dire que de le faire. » Métellus se retira, effrayé de ces dernières paroles ; et l'on s'empressa de fournir à César, sans plus de difficulté, tout l'argent dont il avait besoin pour la guerre.

Il se rendit aussitôt en Espagne avec une année, résolu de chasser Afranius et Varron, lieutenants de Pompée, et de commencer par se rendre maître de leurs troupes et de leurs gouvernements avant de marcher contre Pompée : il ne voulait laisser derrière aucun ennemi. Dans cette guerre, sa vie fut souvent en danger, par les embûches qu'on lui dressa, et son année manqua de périr par la

disette ; mais il n'en mit pas moins d'ardeur à poursuivre les ennemis, à les provoquer au combat, à les environner de tranchées : il ne s'arrêta point qu'il n'eût en sa puissance leurs camps et leurs troupes. Les chefs prirent la fuite, et se retirèrent vers Pompée. Quand César fut de retour à Rome, Pison, son beau-père, lui conseilla de députer à Pompée afin de traiter d'un accommodement ; mais Isauricus, pour faire sa cour à César, combattit cette proposition. Élu dictateur par le Sénat, César rappela les bannis, rétablit dans leurs honneurs les enfants de ceux qui avaient été proscrits par Sylla, et déchargea les débiteurs d'une partie des intérêts de leurs dettes. Il fit d'autres ordonnances semblables, mais en petit nombre ; car il ne garda que onze jours l'autorité suprême : il se nomma lui-même consul avec Servilius Isauricus, et ne s'occupa plus que de la guerre.

Il laissa derrière lui une grande partie de son armée, et, avec six cents chevaux d'élite et cinq légions, en plein solstice d'hiver, au commencement de janvier, qui répond à peu près au mois Posidéon des Athéniens, il s'embarqua, traversa la mer Ionienne, et s'empara d'Oricum **580** et d'Apollonie. Il renvoya les vaisseaux de transport à Brundisium, pour amener les troupes qui étaient restées en arrière. Ces soldats, épuisés de fatigue, rebutés de ces combats qu'il leur fallait livrer sans relâche contre tant d'ennemis, se plaignaient de César dans leur route : « Où donc, disaient-elles, cet homme veut-il nous mener ? et où s'arrêtera-t-il enfin ? Ne cessera-t-il de nous traîner partout à sa suite, et de se servir de nous comme d'êtres infatigables, et dont la vie ne saurait s'user ? Le fer même cède aux coups dont on le frappe ; les boucliers et les cuirasses ont à la longue besoin de repos. César ne s'aperçoit donc pas, à nos blessures, qu'il commande à des hommes mortels, et que nous sommes sujets à tous les maux, à toutes les souffrances de la condition mortelle ? Dieu lui-même ne peut pas, sur la mer, forcer la saison de l'hiver et des vents. Et cependant, c'est dans cette saison que César nous expose au péril : on dirait, non qu'il poursuit ses ennemis, mais qu'il fuit devant eux. » En parlant de la sorte, ils s'acheminaient lentement vers Brundisium ; mais, lorsqu'en arrivant, ils trouvèrent que César était déjà parti, alors ils changèrent de langage : ils se firent à eux-mêmes de vifs reproches ; ils s'accusèrent d'avoir trahi leur général ; ils allèrent même jusqu'à s'emporter contre leurs officiers, qui n'avaient pas pressé la marche ; et, assis sur les rochers de la côte, ils portaient leurs regards sur la mer et vers l'Épire, pour voir s'ils apercevraient les vaisseaux qui devaient les porter à l'autre bord.

Cependant César était à Apollonie, avec une armée trop faible pour rien entreprendre, parce que les troupes de Brundisium tardaient à arriver. Livré à une incertitude affligeante, il prit enfin la résolution hasardeuse de s'embarquer seul, à l'insu de tout le monde, sur un bateau à douze rames, et de se rendre à Brundisium, quoique la mer fut couverte de vaisseaux ennemis. A l'entrée **581** de la nuit, il se déguise en esclave, monte sur le bateau, se jette dans un coin, comme un simple passager sans conséquence, et se tient là sans rien dire. L'esquif descendait le fleuve Anius ([40](#)), qui le portait vers la mer. L'embouchure du fleuve était ordinairement tranquille, parce qu'une brise de terre, qui soufflait tous les matins, repoussait les vagues de la mer, et les empêchait d'entrer dans la rivière ; mais, cette nuit-là, il s'éleva tout à coup un vent de mer si violent, qu'il fit tomber la brise de terre. Le fleuve, soulevé par la marée et par la résistance des vagues qui luttaient contre son courant, devint dangereux et terrible : ses eaux, repoussées violemment vers leur source, tournoyaient avec une effroyable rapidité et d'affreux mugissements ; et le pilote ne pouvait venir à bout de maîtriser les flots. Il ordonna aux matelots détourner la proue, et de remonter le fleuve. César, ayant entendu donner cet ordre, se fit connaître ; et, prenant la main du pilote, tout stupéfait de sa présence : « Allons, mon brave, dit-il, continue ta route, et ne crains rien ; tu conduis César et sa fortune. » Les matelots oubliant la tempête, forcent de rames, et emploient tout ce qu'ils ont d'ardeur pour surmonter la violence des vagues ; mais tous leurs efforts furent inutiles ; et, comme l'esquif faisait eau de tous côtés, prêt à couler à fond dans l'embouchure du fleuve, César permit au pilote, avec bien du regret, de retourner en arrière. et regagna le camp : les soldats, sortant en foule au-devant de lui, se plaignent douloureusement de ce qu'il désespère de vaincre avec eux seuls, et veut aller, dans son chagrin, s'exposer au plus terrible danger, pour chercher les absents, comme s'il se défiait de ceux qui sont près de lui Bientôt après, Antoine arriva avec les troupes de Brun- **582** dusium ; et César, plein de confiance, présenta le combat à Pompée.

Pompée, campé dans un poste avantageux, tirait abondamment de la terre et de la mer tout ce qu'il lui fallait de provisions ; tandis que César, qui, dès le commencement, n'avait pas été dans l'abondance, se trouva plus tard réduit à manquer même des choses les plus nécessaires. Ses soldats, pour se nourrir, pilaient une certaine racine, qu'ils détrempeaient avec du lait ; quelquefois même ils en faisaient des pains ; et, s'avancant jusqu'aux premiers postes des ennemis,

ils jetaient de ces pains dans leurs retranchements, en leur disant que, tant que la terre produirait de ces racines, ils ne cesseraient pas de tenir Pompée assiégé. Pompée défendit qu'on montrât ces pains à ses soldats, et qu'on leur rapportât ces discours ; car son armée se décourageait, et frissonnait à l'idée de la dureté et de l'insensibilité farouche des ennemis, comme s'ils eussent eu affaire à des bêtes sauvages. Il se faisait chaque jour, près du camp de Pompée, des escarmouches où César avait toujours l'avantage ; une fois pourtant ses troupes furent mises en pleine déroute, et il se vit en danger de perdre son camp.

Pompée avait attaqué avec vigueur : aucun des corps de César ne tint ferme ; ils prirent tous la fuite ; les tranchées furent remplies de morts ; et ils furent poursuivis jusque dans leurs lignes et leurs retranchements. César court au-devant des fuyards, et tâche de les ramener au combat ; mais tous ses efforts sont inutiles : il veut saisir les enseignes, mais ceux qui les portaient les jettent à terre, et trente-deux tombent au pouvoir de l'ennemi. César lui-même manqua de périr : il avait voulu retenir un soldat grand et robuste, qui fuyait comme les autres, et l'obliger de faire face à l'ennemi : cet homme, troublé par le danger, et hors de lui-même, leva l'épée pour le frapper ; mais l'écuyer de César le prévint, et d'un coup **583** d'épée lui abattit l'épaule. César croyait déjà tout perdu ; mais Pompée, ou par un excès de précaution, ou par un caprice de la Fortune, ne conduisit pas à son terme un si heureux commencement : satisfait d'avoir forcé les fuyards à se renfermer dans leur camp, il se retira. Aussi César, en s'en retournant, dit à ses amis : « La victoire était aujourd'hui aux ennemis, s'ils avaient eu un chef qui sût vaincre. » Rentré dans sa tente, il se coucha, et il passa la nuit dans la plus cruelle inquiétude, et en proie à une affreuse perplexité : il se reprochait la faute qu'il avait faite, lorsque, ayant devant lui un pays abondant et les villes opulentes de la Macédoine et de la Thessalie, au lieu d'attirer la guerre de ce côté, il était venu camper sur les bords de la mer, sans avoir rien à opposer à la flotte des ennemis, et bien plus assiégé par la disette qu'il n'assiégeait Pompée par les armes.

Déchiré par ces réflexions, affligé de la nécessité qui le pressait et de la situation fâcheuse où il était réduit, il lève son camp, résolu d'aller dans la Macédoine combattre Scipion : il espérait ou attirer Pompée sur ses pas, et l'obliger de combattre dans un pays qui ne lui donnerait plus la facilité de tirer ses provisions par mer, ou venir aisément à bout de Scipion, si Pompée l'abandonnait. La retraite de César enfla le courage des soldats et des officiers de Pompée : ils voulaient qu'on le poursuivît sur-le-champ, comme un homme déjà

vaincu et mis en fuite. Mais Pompée était trop prudent pour mettre de si grands intérêts au hasard d'une bataille : abondamment pourvu de tout ce qui lui était nécessaire pour attendre le bénéfice du temps, il croyait plus sage de tirer la guerre en longueur, et de laisser se flétrir le peu de vigueur qui restait encore aux ennemis. Les plus aguerris des soldats de César montraient dans les combats beaucoup d'expérience et d'audace ; mais, dès qu'il leur fallait faire des marches et des campements, assiéger les **584** places fortes et passer les nuits sous les armes, leur vieillesse les faisait bientôt succomber à ces fatigues : ils étaient trop pesants pour des travaux si pénibles ; et leur courage céda à la faiblesse de leur corps. On disait d'ailleurs qu'il régnait dans leur armée une maladie contagieuse, dont la mauvaise nourriture avait été la première cause ; et, ce qui était encore plus fâcheux pour César, il n'avait ni argent ni vivres, et il semblait inévitable qu'il se consumât lui-même en peu de temps.

Tous ces motifs déterminèrent Pompée à refuser le combat. Le seul Caton approuva sa résolution, par le désir d'épargner le sang des citoyens : il n'avait pu voir les corps des ennemis tués à la dernière action, au nombre de mille, sans verser des larmes ; et, en se retirant, il s'était couvert la tête de sa robe, en signe de deuil. Tous les autres accusaient Pompée de refuser le combat par lâcheté : ils cherchaient à le piquer, en l'appelant Agamemnon et roi des rois, en lui imputant de ne vouloir pas renoncer à cette autorité monarchique dont il était investi, à ce concours de tant de capitaines qui venaient dans sa tente prendre ses ordres, et dont sa vanité était flattée. Favonius, qui affectait d'imiter la franchise du langage de Caton, déplorait, d'un ton tragique, le malheur qu'on aurait encore cette année de ne pas manger des figues de Tusculum, parce qu'il fallait à Pompée une autorité monarchique. Afranius, nouvellement arrivé d'Espagne, où il s'était fort mal conduit, et qu'on accusait d'avoir vendu et livré son armée, lui demanda pourquoi il n'allait pas combattre contre ce trafiquant qui avait acheté de lui ses gouvernements. Tous ces propos forcèrent Pompée de se décider au combat ; et il se mit à la poursuite de César.

César avait éprouvé de grandes difficultés dans les premiers jours de sa marche. Personne ne voulait lui fournir de vivres, et sa récente défaite lui attirait un mé- **585** pris général ; mais, lorsqu'il eut pris la ville de Gomphes ([41](#)) en Thessalie, il eut de quoi nourrir son armée ; et, pour surcroît de bonheur, ses soldats furent guéris de la maladie, d'une façon vraiment étrange. Ayant trouvé une quantité prodigieuse de vin, ils en burent avec excès, et se livrèrent à la

débauche, menant, tout le long du chemin, une espèce de bacchanale. L'ivresse chassa la maladie, qui venait d'une cause contraire, et changea entièrement la disposition de leurs corps. Quand les deux généraux furent entrés dans la plaine de Pharsale, et qu'ils eurent assis leur camp l'un vis-à-vis de l'autre, Pompée revint à sa première résolution, d'autant plus qu'il venait d'avoir des présages sinistres et un songe alarmant. Il lui avait semblé se voir à Rome dans le théâtre, accueilli par les applaudissements des Romains (42) ...

Mais ceux qui l'entouraient étaient, au contraire, tout pleins de présomption, et prévenaient la victoire par leurs espérances. Déjà Domitius, Spinther et Scipion se disputaient la dignité de grand pontife, que possédait César ; plusieurs avaient envoyé retenir et louer d'avance, à Rome, des maisons propres à loger des consuls et des préteurs, assurés qu'ils se croyaient d'être élevés aux magistratures aussitôt après la guerre. Mais, ceux qui se montraient le plus impatients de combattre, c'étaient les chevaliers, tout fiers de la beauté de leurs armes, du bon état de leurs chevaux, de leur bonne mine et de leur nombre, car ils étaient sept mille contre mille que César en avait. L'infanterie de Pompée l'emportait aussi par le nombre : elle était de quarante-cinq mille hommes, et celle des ennemis ne montait qu'à vingt-deux mille. Cé- 586 sar, ayant rassemblé ses troupes, leur dit que Cornificius, qui lui amenait deux légions, ne tarderait pas d'arriver ; que quinze autres cohortes étaient postées autour de Mégare et d'Athènes, sous le commandement de Calénus ; et il leur demanda s'ils voulaient attendre ce renfort, ou hasarder seuls la bataille. Ils le conjurèrent, d'un cri unanime, de ne pas attendre, mais plutôt d'imaginer quelque stratagème afin d'attirer le plus tôt possible l'ennemi au combat.

Il fit un sacrifice, pour purifier son armée ; et, après l'immolation de la première victime, le devin lui annonça que dans trois jours on en finirait avec les ennemis par un combat. César lui demanda s'il apercevait dans les entrailles sacrées quelque signe favorable. « Tu répondras toi-même à cette question mieux que moi, dit le devin ; les dieux me font voir un grand changement, une révolution générale de l'état présent à un état tout contraire : si donc tu crois tes affaires en bon point maintenant, attends-toi à une pire fortune ; si tu trouves ta position fâcheuse, espère un meilleur sort. » La veille de la bataille, comme il visitait les gardes, on aperçut, sur le minuit, une traînée de feu dans le ciel, laquelle, passant par-dessus le camp de César, se changea tout à coup en une flamme vive et éclatante, et alla tomber dans le camp de Pompée. Quand on posa

les gardes du matin, on reconnut qu'une terreur panique s'était répandue parmi les ennemis.

Toutefois, César ne s'attendait pas à combattre ce jour-là ; et il s'apprêtait à lever le camp, pour se retirer vers Scotuse. Déjà les tentes étaient pliées, lorsque les coureurs vinrent annoncer à César que les ennemis sortaient pour donner la bataille. Ravi de cette nouvelle, il fait sa prière aux dieux, il range son armée en bataille, et la divise en trois corps. Il donne à Domitius Calvinus le commandement du centre, met Antoine à la tête de l'aile gauche, et se place lui-même à la droite, afin de 587 combattre avec la dixième légion. La cavalerie des ennemis était opposée à cette aile droite : César, à l'aspect de cette troupe brillante et nombreuse, sentit le besoin d'un renfort : il tira secrètement de sa dernière ligne six cohortes qu'il plaça derrière son aile droite, après leur avoir prescrit ce qu'elles devaient faire quand les cavaliers ennemis viendraient à la charge. Pompée était à son aile droite ; Domitius commandait la gauche ; Scipion, beau-père de Pompée, conduisait le centre. Toute la cavalerie s'était portée à l'aile gauche, dans le dessein d'envelopper la droite des ennemis, et de mettre en déroute le corps même dans lequel combattait le général : nul doute, pensaient-ils, que cette infanterie, si profonds qu'en fussent les rangs, ne cédât à leurs efforts ; que le premier choc d'une cavalerie si nombreuse ne culbutât les bataillons ennemis, et ne les rompît entièrement.

Des deux côtés on allait sonner la charge, lorsque Pompée ordonna à son infanterie de rester immobile et bien serrée, pour attendre le choc de l'ennemi, et de ne s'ébranler que lorsqu'il serait à la portée du trait. César dit que Pompée commit en cela une faute, pour avoir ignoré qu'au commencement de l'action l'impétuosité de la course rend le choc bien plus terrible, qu'elle donne plus de roideur aux coups, et que le courage s'enflamme, allumé par le mouvement de cette multitude. César, prêt à ébranler ses bataillons et à commencer la charge, voit un des plus proches capitaines, homme d'une grande expérience dans la guerre et d'une fidélité à toute épreuve, qui animait ses soldats à combattre en gens de cœur. César, lui adressant la parole : « Eh bien ! Caius Crassinius, dit-il, que devons-nous espérer ? avons-nous bon courage ? » Crassinius lui tendant la main : « Nous vaincrons glorieusement, César, dit-il d'une voix forte ; pour moi, tu me loueras aujourd'hui mort ou vif. » En disant ces mots, il s'élance le premier au pas de course sur 588 l'ennemi, entraînant après lui sa compagnie, qui était de cent vingt hommes. Il taille en pièces les premiers qu'il trouve sur son passage,

pénètre au milieu des plus épais bataillons, et s'entoure de morts, jusqu'à ce qu'enfin il reçoit dans la bouche un coup d'épée si violent, que la pointe sortit par la nuque du cou.

Quand l'infanterie des deux armées fut ainsi engagée dans une mêlée très-vive, les cavaliers de l'aile gauche de Pompée s'avancèrent avec fierté, et étendirent leurs escadrons, pour envelopper l'aile droite de César ; mais, avant qu'ils eussent eu le temps de charger, les six cohortes que César avait placées derrière son aile courent sur eux ; et, au lieu de lancer de loin leurs javelots, suivant leur coutume, et de frapper à coups d'épée les jambes et les cuisses des ennemis, elles portent leurs coups dans les yeux, et cherchent à les blesser au visage, suivant l'instruction qu'elles avaient reçue de César. César s'était bien douté que ces cavaliers, novices dans les combats, et peu accoutumés aux blessures, jeunes d'ailleurs, et qui faisaient parade de leur beauté et de cette fleur de jeunesse, redouteraient particulièrement ces sortes de blessures, et ne soutiendraient pas longtemps un genre de combat où ils auraient à craindre et le danger actuel et la difformité pour l'avenir. Et c'est ce qui arriva : ces délicats ne supportèrent pas les coups de javeline pointés en haut ; et, n'osant fixer ce fer qui brillait de si près à leurs yeux, ils détournèrent la vue, et se couvraient la tête pour préserver leur visage. Ils rompirent enfin eux-mêmes leurs rangs, prirent honteusement la fuite, et causèrent la perte du reste de l'armée ; car les soldats de César, après les avoir vaincus, enveloppèrent l'infanterie, et, la chargeant à dos, il la taillèrent en pièces.

Pompée n'eut pas plutôt vu, de son aile droite, la déroute de sa cavalerie, qu'il ne fut plus le même qu'auparavant : oubliant qu'il était le grand Pompée, et sem- 589blable à un homme dont un dieu aurait troublé la raison, ou peut-être accablé d'une défaite qu'il regardait comme l'ouvrage de quelque divinité, il se retira dans sa tente, sans dire un seul mot, et s'y assit pour attendre l'issue du combat. Son armée ayant été entièrement rompue et mise en fuite, les ennemis assaillirent les retranchements, et combattirent contre ceux qui les défendaient ; à ce moment, comme revenu à lui-même, il s'écria, dit-on : « Hé quoi ! jusque dans mon camp ! » Et, sans ajouter un mot de plus, il quitte sa cotte d'armes avec toutes les autres marques du commandement, et, prenant un habillement plus propre à la fuite, il se dérobe du camp. La suite de ses aventures et son assassinat par les Égyptiens, auxquels il s'était livré, seront rapportés en détail dans sa Vie.

César, entrant dans le camp de Pompée, vit ce grand nombre d'ennemis dont la terre était couverte, et ceux qu'on massacrait encore : ce spectacle lui arracha un soupir. « Hélas ! dit-il, ils l'ont voulu ; ils m'ont réduit à cette cruelle nécessité ; oui, moi Caius César, malgré tant de guerres terminées par la victoire, si je me fusse dessaisi de mes armées, j'aurais été condamné. » Asinius Pollion dit que César prononça ces paroles en latin, et que lui, il les a mises en grec dans son histoire. Il ajoute que le plus grand nombre de ceux qui furent tués à la prise du camp étaient des valets de l'armée, et que dans la bataille il ne périt pas plus de six mille hommes. César incorpora dans ses légions la plupart des gens de pied qu'on avait faits prisonniers. Il fit grâce à plusieurs personnages distingués : de ce nombre fut Brutus, celui qui le tua depuis. César, ne le voyant pas paraître après la bataille, avait témoigné, dit-on, une vive inquiétude ; et, quand il le vit venir à lui sain et sauf, il montra la plus grande joie.

Une foule de présages annoncèrent la victoire : le plus 590 remarquable est celui qu'on en eut à Tralles (43). Il y avait, dans le temple de la Victoire, une statue de César ; le sol d'alentour était formé d'une terre fort dure naturellement, et, de plus, pavé d'une pierre plus dure encore : de ce sol pourtant il s'éleva, dit-on, un palmier, près du piédestal de la statue. A Padoue, Caius Cornélius, homme habile dans l'art des augures, compatriote et ami de Tite Live, se trouvait occupé, ce jour-là, à contempler le vol des oiseaux. Il connut d'abord, au rapport de Tite Live, que la bataille se donnait en cet instant, et dit à ceux qui étaient présents que l'affaire allait se vider, et que les deux généraux en étaient aux mains. Puis, s'étant remis à ses observations, et ayant examiné les signes, il se leva avec enthousiasme, et s'écria : « Tu l'emportes, ô César ! » Et, comme les assistants étaient étonnés de cette prophétie, il déposa la couronne qu'il avait sur la tête, et jura qu'il ne la remettrait que lorsque l'événement aurait justifié sa prédiction. Voilà, selon Tite Live, comment la chose se passa (44).

César consacra sa victoire par un monument glorieux, en donnant la liberté à la nation thessalienne ; puis il se mit à la poursuite de Pompée. Arrivé en Asie, il accorda la même grâce aux Cnidiens, en faveur de Théopompe (45), celui qui a fait le recueil des récits mythologiques ; et il déchargea tous les habitants de l'Asie du tiers des impôts. Il aborda à Alexandrie après l'assassinat de Pompée. Quand Théodotus lui présenta la tête de Pompée, il détourna la tête avec horreur ; et, en recevant le sceau du vaincu, il pleura. Il combla de présents ceux des amis de Pompée qui s'étaient dispersés, après sa mort, dans 591 la campagne, et

avaient été pris par le roi d’Égypte ; il se les attacha, et il écrivit, à ses amis de Rome, que le fruit le plus réel et le plus doux qu’il retirât de sa victoire, c’était de sauver tous les jours quelques-uns de ceux des citoyens qui avaient porté les armes contre lui.

Quant à la guerre d’Alexandrie, les uns disent que son amour pour Cléopâtre, et non point une nécessité réelle, le détermina à cette entreprise, aussi honteuse pour sa réputation que dangereuse pour sa personne ; les autres en accusent les amis du roi, et surtout l’eunuque Pothin, qui jouissait auprès de Ptolémée du plus grand crédit. Pothin venait de tuer Pompée, avait chassé Cléopâtre, et tendait secrètement des embûches à César. C’est à partir de cette découverte, dit-on, que César se mit à passer les nuits dans les festins, pour se tenir mieux sur ses gardes. D’ailleurs, en public même, Pothin n’était pas supportable : il ne cessait de travailler, par ses paroles et par ses actes, à rendre César odieux et méprisable. Il donnait, pour les soldats romains, le blé le plus vieux et le plus gâté, et disait que, vivant aux dépens d’autrui, ils devaient se contenter et prendre patience. Il ne faisait servir à la table du roi que de la vaisselle de bois et de terre, sous prétexte que César avait reçu, pour gage d’une dette, la vaisselle d’or et d’argent. Le père du roi régnant devait, en effet, à César dix-sept millions cinq cent mille sesterces (46) ; César avait fait remise aux enfants de ce prince de sept millions cinq cent mille sesterces, et demandait les dix millions restants pour l’entretien de ses troupes. Pothin l’assurait qu’il pouvait partir sans plus attendre, et aller terminer ses grandes affaires ; qu’il recevrait bientôt son argent, ainsi que les bonnes grâces du roi. César répondit qu’il n’avait nul besoin de prendre conseil des Égyptiens ; et il 592 manda secrètement à Cléopâtre de revenir à la ville. Cléopâtre prend avec elle un seul de ses amis, Apollodore le Sicilien ; elle monte dans un petit bateau, et arrive de nuit devant le palais. Comme il n’y avait pas moyen qu’elle y entrât sans être reconnue, elle s’enveloppe dans un sac à matelas, qu’Apollodore lie avec une courroie, et qu’il fait entrer chez César par la porte même du palais.

Cette ruse de Cléopâtre fut, dit-on, le premier appât qui captiva César : émerveillé de cet esprit inventif, puis ensuite subjugué par sa douceur, par les grâces de sa conversation, il la réconcilia avec son frère, à condition qu’elle partagerait la puissance royale ; et un grand festin suivit cette réconciliation. Un des esclaves de César, qui était son barbier, le plus timide et le plus soupçonneux des hommes, découvrit, en parcourant le palais, en prêtant l’oreille à tout, en

examinant tout ce qui se passait, un complot tramé contre la vie de César par Achillas, général des troupes du roi, et par l’eunuque Pothin. César, en ayant eu la preuve, place des gardes autour de la salle, et fait tuer Pothin. Pour Achillas, il se sauva à l’armée, et suscita contre César une guerre difficile et dangereuse, dans laquelle, avec très-peu de troupes, il eut à résister à une ville puissante et à des forces considérables.

Le premier danger auquel il se vit exposé fut la disette d’eau ; car les ennemis avaient bouché tous les aqueducs qui en apportaient dans son quartier. Il courut un second péril lorsque les Alexandrins voulurent lui enlever sa flotte : il fut forcé, pour échapper au danger, de la brûler lui-même ; et l’incendie prit de l’arsenal au palais, et consuma la grande bibliothèque. Enfin, dans le combat qui se donna près de l’île de Pharos, il sauta de la digue dans un bateau, pour aller au secours de ses troupes, qui étaient pressées par l’ennemi : les navires égyptiens accourent de toutes parts pour l’envelopper. 593 César se jette à la mer, et se sauve à la nage, avec beaucoup de peine et de difficulté. Il tenait à la main, dit-on, en ce moment, des papiers qu’il ne lâcha point, malgré les traits qui pleuvaient sur lui, et qui l’obligeaient souvent de plonger : il soutenait ces papiers d’une main au-dessus de l’eau, pendant qu’il nageait de l’autre. Quant au bateau, il avait bientôt coulé à fond. Le roi alla rejoindre son armée ; César le suivit, lui livra bataille, et remporta une victoire complète. Un grand nombre d’ennemis périrent dans ce combat ; et le roi disparut, sans qu’on en eut jamais depuis aucune nouvelle. César donna tout le royaume d’Égypte à Cléopâtre, qui, peu de temps après, accoucha d’un fils que les Alexandrins appelèrent Césarion ; et aussitôt César partit pour la Syrie.

Arrivé en Asie, il apprit que Domitius, après avoir été battu par Pharnace, fils de Mithridate, s’était enfui du Pont avec une poignée de soldats ; que Pharnace, poursuivant vigoureusement ses succès, s’était emparé de la Bithynie et de la Cappadoce, et se préparait à envahir la petite Arménie, dont il avait fait soulever tous les rois et tous les tétrarques. César marche contre lui avec trois légions, et lui livre une grande bataille près de la ville de Zéla (47) : il taille en pièces toute son armée, et le chasse du Pont. Pour marquer la rapidité inouïe de cette victoire, il écrivit à Amintius, un de ses amis de Rome, ces trois mots seulement : « Je suis venu, j’ai vu, j’ai vaincu (48). » Dans le latin, les trois mots ont la même désinence, ce qui donne à cette concision un caractère plus frappant encore.

Après cette victoire, il repassa en Italie, et arriva à Rome vers la fin de l'année où devait se terminer sa seconde dictature : cette charge, avant lui, n'avait jamais été annuelle. Il fut nommé consul pour l'année suivante. 594 On blâma fort son extrême indulgence pour ses soldats, qui avaient tué, dans une émeute, deux personnages prétoriens, Cosconius et Galba : il se borna, pour tout châtement, à leur donner le nom de citoyens (49), au lieu de celui de soldats ; il leur distribua même mille drachmes (50) par tête, et leur assigna des terres considérables dans l'Italie. On lui reprochait aussi les fureurs de Dolabella, l'avarice d'Amintius, l'ivrognerie d'Antoine, et le luxe de Cornificius, lequel s'était adjugé la maison de Pompée, et, ne la trouvant pas assez grande pour lui, en construisait sur le même terrain une plus grande. Les Romains s'indignaient de ces désordres ; et César ne les ignorait ni ne les approuvait ; mais il était forcé, pour arriver à ses fins politiques, d'employer de pareils agents.

Après la bataille de Pharsale, Caton et Scipion s'étaient enfuis en Afrique ; là, par le secours du roi Juba, ils avaient ramassé une armée considérable. César, résolu de marcher contre eux, passe en Sicile vers le solstice d'hiver ; et, pour ôter à ses officiers tout espoir de retard et de délai, il dresse sa tente sur le bord de la mer, et, au premier vent favorable, il fait voile avec trois mille hommes de pied et quelques chevaux ; il les débarque sans être aperçu, et se remet aussitôt en mer, tremblant qu'il n'arrive malheur à la plus importante partie de son armée : il la rencontra qui faisait route, et l'amena tout entière dans son camp. Il apprit en arrivant que les ennemis se confiaient sur un ancien oracle, qui portait que la race des Scipions serait toujours victorieuse en Afrique. 595 Il serait difficile de dire s'il se fit un jeu de tourner en ridicule Scipion, général des troupes ennemies, ou s'il voulut sérieusement s'approprier le bénéfice de l'oracle : toujours est-il qu'il y avait dans son camp un homme obscur et méprisé, qui était de la famille des Scipions, et qui se nommait Scipion Sallutio. César le mettait dans les combats à la tête de l'armée, comme s'il eût été un véritable général.

César était obligé d'en venir souvent aux mains avec les ennemis ; car il avait peu de vivres pour les hommes, et peu de fourrages pour les chevaux, qu'il fallait nourrir avec de la mousse et de l'algue marine, qu'on faisait macérer dans de l'eau douce, et à laquelle on mêlait quelque peu de chiendent pour lui donner un peu de goût. Les Numides, montés sur leurs légers chevaux, se montraient tous

les jours en grand nombre, et étaient maîtres de la campagne. Un jour, les cavaliers de César, n'ayant rien à faire, s'amusaient à regarder un Africain qui dansait et jouait de la flûte à ravir ; charmés de son talent, ils étaient assis à l'admirer, et avaient laissé les chevaux à leurs valets : tout à coup les ennemis fondent sur eux, les enveloppent, tuent les uns, mettent les autres en fuite, et les poursuivent jusqu'à leur camp, où ils entrent pêle-mêle avec eux. Il fallut que César lui-même et Asinius Pollon sortissent des retranchements, pour voler à leur secours et arrêter la déroute, sans quoi la guerre se terminait ce jour-là. Dans une seconde rencontre, où les ennemis eurent encore l'avantage, César, voyant le porte-aigle prendre la fuite, court à lui, le saisit au cou, et le force de tourner tête, en lui disant : « C'est là que sont les ennemis. »

Scipion, enflé de ses succès, résolut de risquer une bataille : il laisse d'un côté Afranius, de l'autre Juba, qui campaient séparément à peu de distance de lui, et fortifie son camp au-dessus d'un lac, près de la ville de 596 Thapsus, pour appuyer ses opérations, et donner un lieu de retraite à son armée. Tandis qu'il travaillait à ces retranchements, César traverse avec une incroyable rapidité un pays marécageux et coupé de défilés, vient prendre ses soldats les uns en queue, les autres de front, et les met en déroute. Puis, saisissant l'occasion et profitant de sa fortune, il enlève d'emblée le camp d'Afranius, et pille celui des Numides, que Juba avait abandonné. Ainsi, dans une petite partie d'un seul jour, il s'empare de trois camps, et tue cinquante mille ennemis, sans avoir perdu seulement cinquante des siens. Tel est le récit que quelques-uns font de cette bataille. D'autres prétendent que César ne fut pas présent à l'action ; qu'au moment où il rangeait son armée en bataille et donnait ses ordres, il aurait été pris d'un accès de la maladie à laquelle il était sujet : dès qu'il en sentit la première atteinte, et avant que la maladie lui eût entièrement ôté l'usage de ses sens et de ses forces, il se serait fait porter, déjà saisi du tremblement, dans une des tours voisines, où il attendit en repos la fin de l'accès. D'un grand nombre d'hommes consulaires et prétoriens qui échappèrent au carnage, et qui furent faits prisonniers, les uns se tuèrent eux-mêmes, un grand nombre furent mis à mort par l'ordre de César.

Il avait un extrême désir de prendre Caton vivant ; il marcha promptement vers Utique : Caton, chargé de la défense de cette ville, ne s'était pas trouvé à la bataille. César apprit en chemin qu'il s'était lui-même donné la mort. Il parut visiblement contrarié ; mais, ce qui le peinait, on l'ignore. Que s'il s'écria : « O Caton, j'envie ta mort, puisque tu m'as envié la gloire de te donner la vie ! » le discours qu'il écrivit ensuite contre Caton mort, n'est pas d'un homme adouci à son égard, ni qui fût disposé à lui pardonner. Eût-il épargné vivant un homme dont il a couvert des flots de sa bile les restes inanimés ? 597 Il est vrai que la clémence dont il usa envers Cicéron, Brutus, et mille autres qui avaient porté les armes contre lui est une raison de le croire ; et l'on peut dire que, s'il composa ce discours, ce fut moins par un sentiment de haine contre la personne de Caton, que par une rivalité politique. Voici l'occasion qui fit naître cet écrit. Cicéron avait composé un éloge de Caton, et l'avait intitulé Caton. Cet ouvrage, sorti du plus grand orateur de Rome, et sur un aussi beau sujet, était, comme on peut le croire, fort estimé et fort couru. César en eut du chagrin : il regarda comme une censure qui s'adressait à lui-même l'éloge d'un homme dont il avait occasionné la mort. Il ramassa dans un écrit beaucoup de charges contre Caton, et intitula ce livre Anti-Caton. Les noms de César et de Caton font encore aujourd'hui à ces deux ouvrages de zélés partisans.

À son retour d'Afrique, son premier soin, à Rome, fut de développer devant le peuple, en termes magnifiques, les résultats de sa victoire : il dit que les pays qu'il venait de conquérir étaient si étendus, que le peuple romain en tirerait tous les ans deux cent mille médimnes attiques de blé et trois millions de livres d'huile. Il triompha trois fois : la première pour l'Égypte, la seconde pour le Pont, et la troisième pour l'Afrique. Dans le dernier triomphe Scipion n'était pas nommé, mais seulement le roi Juba. Juba, fils du roi, qui n'était encore qu'un tout jeune enfant, suivit le char du triomphateur. Cette captivité fut pour lui le plus heureux des accidents : né Barbare et Numide, il lui dut d'être compté parmi les plus savants des historiens grecs. Après ces triomphes, César fit de grandes largesses à ses soldats, et donna des festins et des spectacles au peuple : vingt-deux mille tables de trois lits chacune furent dressées à la fois pour traiter tous les citoyens. Il fit représenter, en l'honneur de sa fille Julie, morte depuis longtemps, des combats de 598 gladiateurs et des naumachies (51). Quand tous ces spectacles furent terminés, on fit le dénombrement du peuple ; et, au lieu de

trois cent vingt mille citoyens qu'il y avait auparavant, il ne s'en trouva que cent trente mille : tant la guerre civile avait été meurtrière ! tant elle avait emporté de citoyens, sans compter tous les fléaux qui avaient dévasté le reste de l'Italie et les provinces !

Après ce dénombrement, César, nommé consul pour la quatrième fois, alla en Espagne faire la guerre aux fils de Pompée. Malgré leur jeunesse, ils avaient mis sur pied une armée formidable par le nombre des soldats, et ils montraient une audace digne des chefs d'une telle puissance : aussi mirent-ils César dans un extrême péril. Il se livra, sous les murs de la ville de Munda (52), une grande bataille, dans laquelle César, voyant ses troupes, vivement pressées, n'opposer aux ennemis qu'une faible résistance, se jeta au fort de la mêlée, en criant à ses soldats : « N'avez-vous pas honte de vous livrer aux mains de ces enfants ? » Ce ne fut qu'avec des efforts extraordinaires qu'il parvint à repousser les ennemis : il leur tua plus de trente mille hommes, et perdit mille des siens, qui étaient les plus braves de l'armée. En rentrant dans son camp après la bataille, il dit à ses amis : « J'ai souvent combattu pour la victoire, mais je viens de combattre pour la vie. » Il remporta cette victoire le jour de la fête des Dionysiaques (53), auquel jour le grand Pompée était sorti de Rome pour cette guerre, quatre ans auparavant. Le plus jeune des fils de Pompée échappa par la fuite ; quant à l'aîné, Didius vint, quelques jours après, en mettre la tête aux pieds de César.

599 Ce fut la dernière guerre de César ; et le triomphe qui la suivit affligea plus les Romains qu'aucune chose qu'il eût faite encore ; car c'était, non pour ses victoires sur des généraux étrangers ou sur des rois barbares qu'il triomphait, mais pour avoir détruit et éteint la race du plus grand personnage que Rome eût produit, et qui avait été victime des caprices de la Fortune. C'était une honte, à leurs yeux, de triompher des malheurs de la patrie, et de se glorifier de succès que pouvait excuser la nécessité seule et devant les dieux et devant les hommes : d'autant que jusqu'alors César n'avait jamais envoyé de courriers, ni écrit de lettres publiques pour annoncer les victoires qu'il avait remportées dans les guerres civiles, et en avait toujours rejeté la gloire, par un sentiment de pudeur. Cependant les Romains pliaient sous l'ascendant de sa fortune, et se soumettaient

au frein sans résistance. Persuadés que le seul moyen de se remettre de tous les maux qu'avaient causés les guerres civiles, c'était l'autorité d'un seul, ils le nommèrent dictateur perpétuel, frétait là une véritable tyrannie, puisqu'à l'autorité sans contrôle de la monarchie on ajoutait l'assurance de n'en être jamais dépossédé. Cicéron fut le premier qui proposa de lui décerner de grands honneurs ; mais ces honneurs étaient dans les bornes d'une grandeur humaine ; d'autres y en ajoutèrent d'immodérés, disputant à l'envi à qui lui en prodiguerait le plus ; et, par ces distinctions excessives, ils rendirent César odieux et insupportable aux hommes même du naturel le plus doux. Aussi croit-on que ses ennemis ne contribuèrent pas moins que ses flatteurs à les lui faire décerner, pour se préparer plus de prétextes contre lui, et pour colorer leurs entreprises des apparences les plus graves et les plus légitimes ; car, du reste, les guerres civiles une fois terminées, il se montra irréprochable dans sa conduite.

Ce fut donc une justice qu'on lui rendit en ordonnant 600 que, pour consacrer la douceur avec laquelle il avait usé de la victoire, on bâtirait un temple à la Clémence. En effet, il avait pardonné à la plupart de ceux qui avaient porté les armes contre lui ; il donna même à quelques-uns d'entre eux des dignités et des emplois, ainsi à Brutus et à Cassius, qu'il nomma tous deux préteurs. Il ne vit pas avec indifférence qu'on eût abattu les statues de Pompée, et il les fit relever ; et Cicéron dit, à ce sujet, que César, en relevant les statues de Pompée, avait affermi les siennes. Ses amis l'engageaient à prendre des gardes pour sa sûreté ; plusieurs même d'entre eux s'offraient à lui en servir. Il refusa, disant : « Il vaut mieux mourir une fois, que d'appréhender la mort à toute heure. » Persuadé que l'affection du peuple était la plus honorable sauvegarde et la plus sûre dont il pût s'entourer, il s'appliqua de nouveau à gagner les citoyens par des repas publics et des distributions de blé, et les soldats par l'établissement de nouvelles colonies. Les plus considérables furent Corinthe et Carthage (54) : ainsi, par une étrange fortune, ces deux villes, détruites en même temps, furent en même temps rétablies alors. Il ralliait les grands à sa cause, en promettant aux uns des consulats et des préteurs, en consolant les autres de leurs pertes par des charges et des honneurs ; il donnait à tous des espérances, et cherchait à rendre la soumission volontaire. Le consul Maximus étant mort la veille de l'expiration de son consulat, César nomma Caninius Rébilius consul pour le seul jour qui restait ; et, comme on allait en foule, suivant l'usage, chez le nouveau consul, pour le

féliciter, et l'accompagner au Sénat : « Hâtons-nous, dit Cicéron, de peur qu'il ne sorte de charge avant notre arrivée. »

601 César se sentait né pour les grandes entreprises ; et, loin que ses nombreux exploits lui tissent désirer la jouissance paisible du fruit de ses travaux, il n'y trouvait qu'une amorce et un appât pour son audace. Tout entier à l'avenir, il formait des desseins plus vastes que jamais ; et le désir d'acquérir une gloire nouvelle flétrissait, pour ainsi dire, à ses yeux, la gloire qu'il avait acquise. Cette passion était une sorte de jalousie contre lui-même, telle qu'il aurait pu l'avoir à l'égard d'un étranger ; une obstinée persévérance à vouloir surpasser ses exploits précédents par ceux qu'il se proposait d'accomplir. Il avait formé le dessein de porter la guerre chez les Parthes ; et il en faisait les préparatifs. Eux subjugués, il devait traverser l'Hyrcanie, le long de la mer Caspienne et du mont Caucase, se jeter ensuite dans la Scythie, soumettre tous les pays voisins de la Germanie et la Germanie même, et revenir en Italie par les Gaules, après avoir arrondi l'empire romain, et lui avoir donné de tous côtés pour borne l'Océan. Pendant qu'il préparait cette expédition, il prenait des mesures pour couper l'isthme de Corinthe : il avait même chargé Aniénus de cette entreprise (55). Il songeait à creuser un canal profond depuis Rome jusqu'à Circéum (56), pour conduire le Tibre dans la mer de Terracine, et ouvrir au commerce une route commode et sûre jusqu'à Rome. Il voulait aussi dessécher les marais qui entourent Pométium et Sétia (57), et changer des terres inondées en des campagnes fertiles et qui fourniraient le labour à des milliers de charrues. Il avait enfin le projet d'opposer des barrières à la mer la plus voisine de Rome, en élevant des digues sur le rivage ; 602 de nettoyer la rade d'Ostie (58), que des rochers couverts par les eaux rendaient périlleuse pour les navigateurs, et d'y faire des ports et des abris suffisants pour contenir le grand nombre de vaisseaux qui s'y rendaient de toutes parts.

Ces grands ouvrages restèrent en projets ; mais la réforme du calendrier, et l'ingénieuse correction qu'il imagina pour remédier à la perturbation du calcul du temps, fut heureusement conduite à fin, et devint depuis d'un usage aussi commode qu'agréable. Dans la haute antiquité, les Romains n'avaient jamais eu

des périodes fixes et réglées pour accorder leurs mois avec l'année ; d'où il résultait que les sacrifices et les fêtes, en reculant peu à peu, se trouvaient successivement dans des saisons entièrement opposées à celles où on les devait célébrer. A l'époque même de César, où l'année solaire était seule en usage, le commun des citoyens n'en connaissait pas la révolution ; les prêtres, qui avaient seuls la connaissance des temps, ajoutaient tout à coup, sans que personne s'y attendit, le mois intercalaire, qu'ils appelaient Mercédonius (59) : ce mois, dont l'usage fut, dit-on, introduit par le roi Numa, n'était qu'un faible remède et un moyen bien court, pour corriger les mécomptes du calcul de l'année, comme je l'ai écrit dans la Vie de Muma (60). César proposa le problème aux plus savants philosophes et mathématiciens de son temps, et publia, d'après les méthodes déjà trouvées, une réforme particulière et exacte, dont les Romains font encore usage, et à laquelle ils doivent de se tromper, ce semble, moins que ne font tous les autres peuples sur l'inégalité des temps. Cependant ses envieux, et ceux qui ne pouvaient souffrir sa domination, en prirent sujet de le railler. L'orateur Cicéron, si je ne me trompe, ayant entendu dire à quelqu'un que la constellation de la Lyre se lèverait le lendemain : « Oui, dit-il, elle se lèvera par édit ; » comme si ce changement même n'avait été reçu que par contrainte.

Mais ce qui fit éclater surtout la haine contre lui, et décida sa mort, ce fut le désir qu'il eut de se faire déclarer roi : de là naquit l'aversion que le peuple lui porta depuis, et le prétexte le plus spécieux que ses ennemis secrets pussent saisir. Ceux qui voulaient lui faire décerner cet honneur, allaient semant dans le public que, d'après les livres sibyllins, les Parthes seraient soumis par les armées romaines lorsqu'elles seraient commandées par un roi ; mais qu'autrement elles n'entreraient jamais dans leur pays. Un jour, qu'il revenait d'Albe à Rome, ils eurent l'audace de le saluer du nom de roi. Cette tentative ne fit que soulever des murmures parmi le peuple ; et César s'écria, d'un ton fâché : « Je ne m'appelle pas roi, mais César. » Ce mot fut suivi d'un silence profond de la part de tous les assistants ; et César continua son chemin fort triste et fort mécontent. Un jour, que le Sénat lui avait décerné des honneurs extraordinaires, les consuls et les préteurs, suivis de tout le Sénat, se rendirent au Forum, où il était assis dans la tribune, pour lui faire part du décret. Il ne se leva point à leur arrivée : il leur donna audience comme il l'eût fait à de simples particuliers, et répondit qu'il fallait réduire ses honneurs plutôt que de les augmenter. Cette conduite n'affligea

pas seulement le Sénat, mais le peuple lui-même, qui crut voir Rome méprisée dans la personne des sénateurs : tous ceux qui n'étaient pas obligés de rester s'en retournèrent à l'instant même, accablés d'une morne douleur. César s'en aperçut, et rentra sur-le-champ dans sa maison : là, se découvrant la gorge, il criait à ses amis qu'il était prêt à la présenter au premier qui voudrait le tuer. Enfin, il s'excusa de l'inconvenance de sa conduite, sur sa maladie ordinaire : « Ceux qui en sont attaqués, disait-il, perdent l'usage de leurs sens quand ils parlent debout devant une assemblée nombreuse : saisis d'abord d'un tremblement général, ils éprouvent des éblouissements et des vertiges qui les privent de toute connaissance. » Mais cette excuse était fautive ; car il avait voulu se lever devant le Sénat ; mais il en fut empêché, dit-on, par un de ses amis ou plutôt de ses flatteurs, Cornélius Balbus, qui lui dit : « Ne te souviendras-tu pas que tu es César ; et veux-tu rejeter les honneurs dus à ta dignité ? »

A tous ces sujets de mécontentement vint se joindre l'outrage qu'il fit aux tribuns du peuple. C'était le jour de la fête des Lupercales, qui, selon plusieurs écrivains, fut anciennement une fête de bergers, et a quelques rapports avec les Lycéennes d'Arcadie (61). Ce jour-là, les jeunes gens de familles nobles et la plupart des magistrats courent nus par la ville, armés de bandes de cuir qui ont tout leur poil, et dont-ils frappent, par manière de jeu, les personnes qu'ils rencontrent. Les femmes, même les plus distinguées par leur naissance, vont au-devant d'eux, et tendent la main à leurs coups, comme font les enfants dans les écoles, persuadées que c'est un moyen sûr pour les femmes grosses d'accoucher heureusement, et, pour les stériles, d'avoir des enfants. César assistait à la fête, assis dans la tribune sur un siège d'or, et vêtu d'une robe triomphale. Antoine, en sa qualité de consul, était un de ceux qui figuraient dans la course sacrée. Quand il arriva sur le Forum, et que la 605 foule se fut ouverte pour lui donner passage, il s'approcha de César, et lui présenta un diadème enlacé d'une branche de laurier. On n'entendit, à ce moment, qu'un battement de mains faible et sourd, qui venait de gens apostés. Mais, César ayant repoussé la main d'Antoine, tout le peuple applaudit. Antoine lui présenta une seconde fois le diadème, et très-peu de personnes battirent des mains ; César le repoussa encore, et la place retentit d'applaudissements universels. Convaincu, par cette épreuve, des dispositions du peuple, César se lève, et commande qu'on porte ce diadème au Capitole. Quelque temps après, on vit ses statues couronnées d'un bandeau royal : deux tribuns du peuple, Flavius et Marullus, allèrent sur les lieux arracher ces diadèmes ; et, ayant

rencontré ceux qui, les premiers, avaient salué César roi, ils les arrêtaient, et les conduisirent en prison. Le peuple suivait ces magistrats en battant des mains, et les appelait des Brutus, parce que c'était Brutus qui avait détruit jadis la royauté, et transféré des mains d'un seul le pouvoir souverain au Sénat et au peuple. César /irrité de cet affront, dépouilla Marullus et Flavius de leur charge, et mêla à ses accusations contre les tribuns des insultes contre le peuple lui-même, en appelant les Romains, à plusieurs reprises, des brutes et des Cuméens (62).

Cet événement attira les regards de la multitude sur Marcus Brutus : il passait pour être, du côté paternel, un descendant de l'ancien Brutus ; par sa mère, il était de la famille Servilia, autre maison non moins illustre ; il était d'ailleurs neveu et gendre de Caton. Ce qui émoussait en lui le désir de ruiner la monarchie, c'étaient les honneurs et les bienfaits qu'il avait reçus de 606 César. Non content de lui avoir donné la vie après la bataille de Pharsale et la fuite de Pompée, et d'avoir, à sa prière, sauvé plusieurs de ses amis, César lui témoignait une entière confiance : il lui avait conféré, cette année même, la préture la plus honorable (63), et l'avait désigné consul pour quatre ans après, de préférence à Cassius, son compétiteur. César avoua, dit-on, dans cette occasion, que Cassius apportait de meilleurs titres, mais qu'il ne pouvait le faire passer avant Brutus ; et, lorsqu'on le lui dénonça comme engagé dans la conjuration qui se tramait déjà, il n'ajouta pas foi à cette accusation ; mais, se prenant la peau du corps avec la main : « Ce corps, dit-il, attend Brutus ; » faisant entendre par là que la vertu de Brutus le rendait digne de régner, mais que, pour régner, il ne deviendrait pas ingrat et criminel. Cependant, ceux qui désiraient un changement, et qui avaient les yeux sur Brutus seul, ou du moins sur lui plutôt que sur tout autre, n'osaient pas, à la vérité, lui en parler ouvertement ; mais, la nuit, ils couvraient le tribunal et le siège où il rendait la justice comme préteur, de billets conçus, la plupart, en ces termes : « Tu dors, Brutus ; tu n'es pas Brutus. » Cassius s'aperçut que ces reproches réveillaient insensiblement en Brutus l'amour de la gloire : il le pressa plus vivement qu'il n'avait fait encore ; car il avait contre César des motifs particuliers de haine, que nous avons fait connaître dans la Vie de Brutus (64). Aussi César, qui avait des soupçons sur le compte de Cassius, dit-il un jour à ses amis : « Que « croyez-vous que projette Cassius ? Pour moi, il ne me plaît guère : je le trouve trop pâle. » Une autre fois, on accusait auprès de lui Antoine et Dolabella de machiner des nouveautés. « Je ne crains pas beaucoup, dit-il.

ces 607 gens gras et bien peignés, mais plutôt ces hommes pâles et maigres. » Il désignait Brutus et Cassius.

Mais il est bien plus facile, ce semble, de prévoir sa destinée que de l'éviter ; car celle de César fut annoncée, dit-on, par des présages extraordinaires et des apparitions. Il peut bien être que, dans un événement de cette importance, les feux célestes, les bruits nocturnes qu'on entendit en plusieurs endroits, les oiseaux solitaires qui vinrent, en plein jour, se poser sur le Forum, ne méritent pas d'être remarqués. Mais, au rapport de Strabon le philosophe, on vit en l'air des hommes de feu marcher les uns contre les autres. Le valet d'un soldat fit jaillir de sa main une flamme très-vive : on eût dit que la main brûlait ; mais, quand la flamme fut éteinte, l'homme n'avait aucune trace de brûlure. Dans un sacrifice que César offrait, on ne trouva point de cœur à la victime ; et c'était un prodige effrayant, car il est contre nature qu'un animal puisse subsister sans cœur. Plusieurs personnes racontent, encore aujourd'hui, qu'un devin avertit César de se mettre en garde contre un grand danger dont il était menacé pour le jour que les Romains appellent les ides de mars (65), et que, ce jour-là, César, allant au Sénat, rencontra le devin, le salua, et lui dit, en plaisantant de la prédiction : « Eh bien ! voilà les ides de mars venues. — Oui, lui répondit tout bas le devin, elles sont venues ; mais elles ne sont pas passées. » La veille du même jour, il soupait chez Lépidus, et, suivant sa coutume, il signait des lettres à table. On proposa, dans la conversation, la question : « Quelle mort était la meilleure ? » César, prévenant toutes les réponses, dit tout haut : « C'est la moins attendue. » Après le souper, comme il était couché avec sa femme, à son ordinaire, toutes les portes et les fenêtres de la chambre s'ouvrirent tout à coup d'elles-mêmes. 608 Réveillé en sursaut par le bruit et par la clarté de la lune, il entendit sa femme Calpurnia, qui dormait d'un sommeil profond, pousser des gémissements confus, et prononcer des mots inarticulés. Calpurnia rêvait qu'elle pleurait son époux et le tenait égorgé dans ses bras. Selon d'autres, telle n'avait point été la vision de Calpurnia. Le Sénat, dit Tite Live, avait fait placer par un décret, au faite de la maison de César, un pinacle qui y était comme un ornement et une distinction : Calpurnia avait songé que ce pinacle était brisé ; et c'était là le sujet de ses gémissements et de ses larmes. Quand le jour parut, elle conjura César de ne pas sortir, s'il lui était possible, ce jour-là, et de remettre l'assemblée du Sénat. « Si tu fais peu d'attention à mes songes, ajouta-t-elle, aie du moins recours à d'autres divinations, et consulte les entrailles des victimes, pour

connaître l'avenir. » Les alarmes de Calpurnia donnèrent des soupçons et des craintes à César : il n'avait jamais remarqué jusque-là dans sa femme les faiblesses ordinaires à son sexe, ni aucun sentiment superstitieux ; et il la voyait alors en proie aux plus vives inquiétudes. Les devins, après plusieurs sacrifices, déclarèrent que les signes lui étaient défavorables ; et il se décida à envoyer Antoine au Sénat pour congédier l'assemblée.

Sur ces entrefaites, arrive Décimus Brutus, surnommé Albinus, en qui César avait une telle confiance, qu'il l'avait institué son second héritier. Il était un des complices de la conjuration de l'autre Brutus et de Cassius ; et, craignant que, si César ne tenait pas l'assemblée ce jour-là, la trame ne fût découverte, il fit des plaisanteries sur les devins, et remontra vivement à César quels sujets de plaintes et de reproches il fournirait au Sénat, (lui verrait dans cette remise une atteinte à sa dignité. « C'est sur ta convocation, dit-il, que les sénateurs se sont assemblés : tous sont disposés à te déclarer roi **609** de toutes les provinces situées hors de l'Italie, et à te permettre de porter le diadème partout ailleurs qu'à Rome, sur terre et sur mer. Si, maintenant qu'ils sont assis à leurs places, quelqu'un vient leur dire de se retirer, et de revenir un autre jour, où Calpurnia aura eu de plus favorables songes, quels propos ne vont pas tenir tes envieux ? Et qui voudra écouter tes amis, lorsqu'ils diront que ce n'est pas là servitude et tyrannie ? Si toutefois, ajouta-t-il, tu crois ce jour vraiment néfaste, le meilleur parti, c'est encore de te rendre toi-même au Sénat, pour déclarer que tu remets l'assemblée à un autre jour. » En disant ces mots, il prend César par la main, et le fait sortir. César avait à peine passé le seuil de sa porte, qu'un esclave étranger, qui voulait absolument lui parler, n'ayant pu percer la foule et arriver jusqu'à lui, alla se jeter dans sa maison, et se remit aux mains de Calpurnia, la priant de le garder jusqu'au retour de César, à qui il avait des choses importantes à communiquer. Artémidore de Cnide, qui enseignait à Rome les lettres grecques, et qui se trouvait par là dans des rapports fréquents avec quelques-uns des complices de Brutus, et savait une partie de la conjuration, vint pour remettre à César un papier où était détaillé ce qu'il voulait lui révéler. Mais, voyant que César, à mesure qu'il recevait chaque écrit, le remettait aux licteurs qui l'entouraient, il s'approcha le plus près qu'il lui fut possible ; et, en présentant le sien : « César, dit-il, lis ce papier, seul et promptement : il s'y agit de choses importantes, et qui t'intéressent personnellement. » César le prit de sa main, et essaya plusieurs fois de le lire ; mais il en fut toujours empêché par la foule de ceux qui venaient lui

parler. Il entra dans le Sénat, tenant toujours à la main ce papier, le seul qu'il eût gardé. Quelques-uns disent qu'Artémidore, sans cesse repoussé dans le chemin par la foule, n'avait pu arriver **610** lui-même jusqu'à César, et lui avait fait remettre ce papier par un autre.

Mais ces circonstances peuvent avoir été l'effet du hasard. On ne saurait en dire autant du lieu où le Sénat fut assemblé ce jour-là, et où se passa cette scène sanglante. Il y avait dans la salle une statue de Pompée ; et la salle elle-même était un des édifices que Pompée avait dédiés, et qui servaient d'ornement à son théâtre : preuve évidente qu'un dieu conduisait l'entreprise, et avait marqué cet édifice pour le lieu de l'exécution. On dit même que Cassius, avant de mettre la main à l'œuvre, porta ses yeux sur la statue de Pompée, et l'invoqua en silence, quoiqu'il fût d'ailleurs dans les sentiments d'Épicure ; mais la vue du danger présent pénétra son âme d'un vif sentiment d'enthousiasme, et lui fit démentir ses anciennes opinions. Antoine, qui était tout dévoué à César, et dont on craignait la vigueur extraordinaire, fut retenu par Albinus ([66](#)), qui engagea à dessein avec lui une longue conversation.

Lorsque César entra, les sénateurs se levèrent pour lui faire honneur. Des complices de Brutus, les uns se langèrent derrière le siège de César, les autres allèrent au-devant de lui, pour joindre leurs prières à celles de Tullius Cimber, qui demandait le rappel de son frère exilé ; et ils l'accompagnèrent jusqu'à son siège, en lui taisant de vives instances. Il s'assit, en rejetant leurs prières ; et, comme ils le pressaient plus vivement encore, il leur témoigna à chacun en particulier son mécontentement. Alors Tullius lui prit la toge de ses deux mains, et lui découvrit le haut des épaules : ce qui était le signal de l'attaque. Casca le premier le frappa de son **611** épée près du cou ; mais la blessure ne fut pas mortelle, le fer n'ayant pas pénétré bien avant. Il y a apparence que, chargé de commencer une si hardie entreprise, il se sentit troublé. César se tourne vers lui, saisit l'épée, et en suspend les coups. Ils s'écrièrent tous deux en même temps, César en latin : Scélérat de Casca, que fais-tu ? » et Casca en grec, s'adressant à son frère : « Mon frère, au secours ! »

Au premier moment, tous ceux qui n'étaient pas dans le secret du complot furent saisis d'horreur ; et, frissonnant de tout leur corps, ils n'osèrent ni prendre la fuite, ni défendre César, ni même proférer une parole. Cependant les conjurés, tirant chacun leur épée, environnent César de tous côtés : de quelque part qu'il se

tourne, il ne trouve que des épées qui le frappent aux yeux et au visage : tel qu'une bête féroce assaillie par les chasseurs, il se débattait entre toutes ces mains armées contre lui ; car chacun voulait avoir sa part au meurtre, et goûter à ce sang, comme aux libations d'un sacrifice ; et Brutus lui-même lui porta un coup dans l'aîne. César, qui se défendait contre les autres, et traînait son corps çà et là en poussant de grands cris, n'eut pas plutôt vu, dit-on, Brutus l'épée nue à la main, qu'il se couvrit la tête de sa robe, et s'abandonna au fer des conjurés. Soit hasard, soit dessein formé de la part des meurtriers, il fut repoussé jusqu'au piédestal de la statue de Pompée, qui fut couverte de son sang. Il semblait que Pompée présidât à la vengeance qu'on tirait de son ennemi, étendu à ses pieds, et expirant sous les nombreuses blessures qu'il avait reçues. Il fut percé, dit-on, de vingt-trois coups ; et plusieurs des conjurés se blessèrent les uns les autres en frappant tous à la fois sur un seul homme.

Quand César fut achevé, Brutus s'avança au milieu du Sénat pour rendre raison de ce qui venait de s'accomplir ; **612** mais les sénateurs n'eurent pas la force de l'entendre : ils s'enfuirent précipitamment par les portes, et jetèrent parmi le peuple le trouble et l'effroi. On ferme les maisons, on abandonne les banques et les comptoirs : partout des gens qui courent, les uns allant au Sénat pour voir cet affreux spectacle, les autres revenant après l'avoir vu. Antoine et Lépидus, les deux plus grands amis de César, s'échappent secrètement, et cherchent un asile dans des maisons étrangères. Mais Brutus et ses complices, encore tout fumants du meurtre, l'épée nue à la main, sortent tous ensemble du Sénat, et prennent le chemin du Capitole, non point avec l'air de gens qui fuient, mais avec un visage serein, et pleins d'une entière confiance. Ils appelaient le peuple à la liberté, et s'arrêtaient à parler aux nobles qu'ils rencontraient sur leur passage. Il y en eut même qui montèrent avec eux, pour faire croire qu'ils avaient pris part à l'action, et en usurper la gloire. De ce nombre furent Caius Octavius et Lentulus Spinther, qui, dans la suite, furent bien punis de leur vanité. Antoine et le jeune César les firent mettre à mort. Ils ne jouirent pas même de l'honneur qu'ils avaient ambitionné : personne ne crut qu'ils eussent trempé dans le meurtre ; et ceux-là même qui les condamnèrent punirent en eux, non l'exécution du crime, mais l'intention.

Le lendemain, Brutus et les autres conjurés se rendirent au Forum, et parlèrent au peuple, qui les écouta sans donner aucun signe de blâme ni d'approbation, témoignant à la fois, par son profond silence, et sa pitié pour

César, et son respect pour Brutus. Le Sénat prononça une amnistie générale de tout le passé, et décréta qu'on rendrait à César les honneurs divins, et "qu'on ne changerait pas la moindre chose aux ordonnances qu'il avait faites pendant sa dictature. Il distribua à Brutus et à ses complices des gouvernements, et leur décerna des hon- **613** neurs convenables. Aussi tout le monde put-il se figurer que les affaires étaient arrangées, et la république remise dans le meilleur état.

Mais, quand on eut ouvert le testament de César, et qu'on y eut lu qu'il laissait à chaque Romain un legs considérable ; quand on eut vu porter, à travers le Forum, son corps déchiré de plaies, la multitude, violemment agitée, ne sut plus se contenir : on se précipite, on amoncelé les bancs, les barrières et les tables du marché ; on en forme un bûcher sur la place même, et on y brûle le cadavre. Prenant ensuite des tisons enflammés, ils couraient aux maisons des meurtriers, pour y mettre le feu ; plusieurs même se répandirent dans la ville, cherchant les conjurés eux-mêmes, afin de les mettre en pièces ; mais on ne les put découvrir, parce qu'ils se tinrent bien enfermés. Un des amis de César, nommé Cinna, avait eu, dit-on, la nuit précédente, un songe extraordinaire : il avait cru voir César qui l'invitait à souper, et qui, sur son refus, l'avait pris par la main, et l'avait entraîné malgré sa résistance. Apprenant qu'on brûlait sur la place publique le corps de César, il se leva ; et, tout inquiet qu'il fût du songe qu'il avait eu, et quoique malade de la fièvre, il courut pour lui rendre les derniers honneurs. Dès qu'il eut paru sur le Forum, quelqu'un du peuple le nomma à un citoyen qui lui demandait son nom ; celui-ci dit ce nom à un autre ; et bientôt il courut dans toute la foule que c'était un des meurtriers de César. Il y avait, en effet, un des conjurés qui s'appelait Cinna. Le peuple, prenant cet homme pour le meurtrier, se jeta sur lui, et le mit en pièces sur la place même. Effrayés de cet exemple, Brutus et les siens sortirent de la ville peu de jours après. J'ai écrit dans la Vie de Brutus ce qu'ils firent depuis, et les malheurs qu'ils éprouvèrent.

César mourut âgé de cinquante-six ans, et n'avait sur- **614** vécu guère que de quatre ans à Pompée. Cette domination, ce pouvoir souverain qu'il n'avait cessé de poursuivre, durant toute sa vie, à travers tant de dangers, et qu'il avait obtenu avec tant de peine, ne lui procura (l'autre fruit qu'un vain titre, et cette gloire qui l'exposa en butte à la haine de ses concitoyens. Il est vrai que le génie puissant qui l'avait conduit pendant sa vie le suivit encore après sa mort : vengeur acharné, il s'attacha sur les pas de ses meurtriers, et par terre et par mer, jusqu'à ce qu'il ne restât plus un seul de ceux qui avaient trempé les mains dans son

sang, ou même qui n'avaient fait qu'approuver le complot. Admirons surtout, parmi les signes humains, l'aventure de Cassius, qui, vaincu à Philippes, se tua de la même épée dont il avait frappé César ; et, parmi les phénomènes célestes, cette grande comète qui, après le meurtre de César, brilla avec tant d'éclat pendant sept nuits et disparut ensuite, et l'obscurcissement de la lumière du soleil : cet astre se leva fort pâle toute cette année-là, et n'envoyait, au lieu de rayons étincelants, qu'une lueur terne et une chaleur languissante ; l'air demeura toujours ténébreux et épais, par la débilité de la chaleur, qui seule le raréfie ; et l'intempérie de l'air fit avorter les fruits, qui se flétrirent avant que d'arriver à leur maturité.

Rien ne prouve davantage combien le meurtre de César avait déplu aux dieux, que le fantôme qui apparut à Brutus Voici cette histoire. Brutus se disposait à faire passer son année d'Abydos (67) au continent opposé, et se reposait la nuit dans sa tente, suivant sa coutume, sans dormir, et réfléchissant sur l'avenir ; car il n'y eut jamais, dit-on, de général qui eut moins besoin de sommeil, et que la nature eut fait pour supporter plus longtemps l'activité des veilles. Il lui sembla entendre quelque bruit à la porte de sa tente ; et, en regardant à la clarté d'une lampe prête à s'éteindre, il aperçut un spectre horrible, d'une grandeur démesurée et d'une figure hideuse. Brutus fut d'abord saisi d'effroi ; mais, quand il vit que le spectre, sans faire aucun mouvement et sans rien dire, se tenait en silence auprès de son lit, il lui demanda qui il était. « Brutus, lui répondit le fantôme, je suis ton mauvais génie ; et tu me verras à Philippes. — Eh bien ! reprit alors Brutus d'un ton assuré, je t'y verrai ! » Et aussitôt le spectre disparut. Quelque temps après, à la bataille de Philippes, contre Antoine et César, Brutus, vainqueur à la première attaque, renversa tout ce qui se trouvait devant lui, poursuivit les ennemis en déroute, et pilla le camp de César, il se préparait à un second combat, lorsque le même spectre lui apparut encore la nuit, et sans proférer une seule parole. Brutus comprit que son destin était accompli, et se jeta tête baissée au milieu du danger. Cependant il ne périt pas dans le combat : ses troupes ayant été mises en fuite, il se retira sur une roche escarpée, où il se tua, en se jetant sur son épée, aidé, dit-on, d'un de ses amis, qui appuya le coup pour le rendre mortel.

(Le parallèle d'Alexandre et de César n'existe plus).

(1) Environ douze mille francs de notre monnaie.

(2) A quelque distance de Salamine, en Cypré

(3) Environ cent vingt mille francs de notre monnaie.

(4) Environ trois cent mille francs.

(5) Il n'était pas fils Molon, mais il se nommait Apollonius Molon.

(6) C'était un pompeux éloge de Caton d'Utique, auquel César répondit par une satire violente contre le même personnage, sous le titre d'*Anti-Caton*. Ces deux ouvrages n'existent plus.

(7) Fille de Quintus Pompeius, et petite-fille de Sylla.

(8) Près de huit millions de francs.

(9) Cet ouvrage n'existe plus.

(10) Environ douze cent mille francs. Dans la Vie de Caton le Jeune, Plutarque, évaluant autrement la somme, la porte à douze cent cinquante talents, ce qui ferait plus de sept millions. Il est probable que ce chiffre est le véritable, et qu'il y a ici quelque erreur dans l'énoncé en sesterces.

(11) Ce mot signifie la déesse des femmes.

(12) On appelait ce mode de jugement *ferre sententias per saturam*, par allusion à ces bassins ou à ces plats où l'on mettait plusieurs mets ensemble.

(13) Environ cinq millions de francs.

(14) La position des Calléciens n'est pas bien connue ; il paraît seulement, d'après Strabon, qu'ils étaient limitrophes de la Lusitanie.

(15) Citation poétique empruntée à quelque ouvrage aujourd'hui perdu.

(16) Les Tigurins habitaient le pays qui est aujourd'hui le canton de Zurich.

(17) César dit pourtant lui-même qu'il avait laissé Labiénus en Helvétie, pour garder le retranchement qui joignait le lac de Genève au mont Jura, et qu'il alla lui-même attaquer les Tigurins, et leur tua une grande partie de leur armée.

(18) Aujourd'hui la Saône.

(19) Bibracte, aujourd'hui Autun.

(20) Environ dix lieues.

(21) Environ quinze lieues.

(22) Habitants du pays situé entre la Saône, le Rhône et les montagnes du Jura : Franche-Comté et Bresse.

(23) Voyez la Vie de Pompée dans ce volume, où Plutarque donne plus de détails.

(24) Une grande partie de la Flandre et du Hainaut.

(25) Ces deux peuples habitaient ce qu'on nomme aujourd'hui la Westphalie, les pays de Clèves et de Munster.

(26) Ce fait se trouve au quatrième livre des Commentaires. Mais l'ouvrage que cite ici Plutarque, et qui n'existe plus, était le journal détaillé de ce qui était arrivé à César, et comme la matière qui avait servi à la rédaction des Commentaires. Je ne vois donc pas pourquoi l'on a dit que Plutarque donnait ici aux Commentaires le nom d'Ephémérides, et pourquoi on ne veut pas qu'il ait cité les Ephémérides elles-mêmes.

(27) Quintus Cicéron, frère de l'orateur.

(28) Auvergne.

(29) Chartres, Orléans, Blois, Vendôme, etc.

(30) Entre la Loire, la Saône et la Seine : Autun, Mâcon, Nevers, etc.

(31) Langres en était la capitale.

(32) On en trouve, dit-on, les ruines près de Sainte-Reine, en Bourgogne ; suivant d'autres, il faut la chercher dans le village d'Alise, entre Semur et Saint-Seine.

(33) Environ six millions de francs.

(34) La ville de Comè, qui avait pris le nom de Nouvelle, Néocomè ou Novocomè, depuis que César y avait établi de nouveaux colons.

(35) Environ neuf millions de francs.

(36) Deux cent trente francs environ de notre monnaie.

(37) Aujourd'hui Rimini, dans la marche d'Ancône.

(38) Voyez plus haut la Vie de Pompée dans ce volume.

(40) Cette rivière, que Strabon nomme Aoüs, passait à dix stades ou une demi-lieue d'Apollonie.

(41) César dit que cette ville était la première qu'en rencontrât en Thessalie, à partir des frontières de l'Épire.

(42) Il y a ici une lacune, qu'on peut suppléer au moyen du récit détaillé que Plutarque a fait de ce songe dans la Vie de Pompée.

(43) Ville de l'Asie Mineure, dans la Lydie.

(44) Cette partie de l'ouvrage de Tite Live, ou était racontée l'histoire de la guerre civile, n'existe plus.

(45) Ce Théopompe était un contemporain et un ami de César.

(46) Environ trois millions cinq cent mille francs.

(47) César nomme cette ville Ziéla.

(48) *Veni, vidi, vici.*

(49) En les appelant *Quirites*, César les châtiât véritablement : c'était leur déclarer qu'ils n'étaient plus soldats, qu'ils ne combattraient plus sous ses ordres ;

c'était, pour ainsi dire, les noter d'infamie. Quant à l'argent et aux terres qu'il leur donna ensuite, c'était le salaire de leurs longs travaux, dont César ne pouvait les frustrer sans manquer à sa parole, et sans démentir toute sa conduite antérieure.

(50) Environ neuf cents francs de notre monnaie.

(51) Combats de vaisseaux dans de grands bassins où l'on introduisait de l'eau.

(52) Dans la Bétique, à peu de distance du détroit de Gibraltar

(53) C'est le nom grec des fêtes de Bacchus : les Romains leur donnaient celui de *Liberalia*.

(54) Il est bien vrai que ce fut César qui rebâtit Corinthe ; mais Carthage ne fut rétablie que par Auguste.

(55) J'ai suivi à cet endroit l'interprétation de Moses Dusoul.

(56) Ville des Volsques, dans le Latium, près de Terracine et sur les marais Pontins.

(57) Les marais Pontins.

(58) À l'embouchure du Tibre

(59) Il est nommé Mercédinus dans la Vie de Numa.

(60) Voyez cette Vie dans le premier volume.

(61) Le mot *Lupercalia* vient de *lupus*, loup, et le mot *Λύκαια* de *λύκος*, qui a la même signification. Voyez la Vie de Romulus dans le premier volume.

(62) Les habitants de Cumès, en Éolie, passaient pour des gens grossiers et stupides.

(63) La préture urbaine.

(64) Voyez cette Vie dans le quatrième volume.

(65) C'est le quinze de ce mois.

(66) Dans la Vie de Brutus, Plutarque, d'accord avec tous les autres historiens, dit que ce fut Caius Trébonius qui retint Antoine hors du Sénat.

(67) Ville d'Asie sur l'Hellespont.

SUETONE
Vie de Jules César

I. Jeunesse de César. Il est proscrit par Sylla

(1) César était dans sa seizième année lorsqu'il perdit son père. L'année suivante, il fut désigné pour devenir flamine de Jupiter; et quoiqu'on l'eût fiancé, alors qu'il portait encore la toge prétexte, à Cossutia, d'une simple famille équestre, mais fort riche, il la répudia, pour épouser Cornélie, fille de Cinna, lequel avait été quatre fois consul. Il en eut bientôt une fille, nommée Julie. Le dictateur Sylla voulut le contraindre à la répudier, et, ne pouvant y réussir par aucun moyen, (2) le priva du sacerdoce, de la dot de sa femme, de quelques successions de famille, et le regarda dès lors comme son ennemi. César fut même réduit à se cacher, et, quoique atteint de la fièvre quarte, à changer presque toutes les nuits de retraite, et à se racheter, à prix d'argent, des mains de ceux qui le poursuivaient. Il fallut que les Vestales, et Mamercus Aemilius avec Aurelius Cotta, ses parents et ses alliés se réunissent pour obtenir son pardon. (3) Il est bien établi que Sylla le refusa longtemps aux prières de ses meilleurs amis et des hommes les plus éminents, et que, vaincu par leur persévérance, il s'écria, par une inspiration divine ou par un secret pressentiment de l'avenir : "Eh bien, vous l'emportez, soyez satisfaits; mais sachez que celui dont la vie vous est si chère écrasera un jour le parti de la noblesse, que nous avons défendu ensemble; car il y a dans César plus d'un Marius."

II. Ses premières campagnes. Son commerce avec Nicomède

(1) César fit ses premières armes en Asie, où l'avait emmené le préteur Marcus Thermus. Chargé par lui d'aller chercher une flotte en Bithynie, il s'arrêta chez le roi Nicomède, à qui on le soupçonna de s'être prostitué. Ce qui confirma ce bruit, c'est qu'on le vit, peu de jours après, retourner en Bithynie, sous prétexte de faire payer une certaine somme, due à un affranchi, son client. (2) Le reste de la campagne fut plus favorable à sa réputation; et, à la prise de Mytilène, il reçut de Thermus une couronne civique.

III. Son retour subit à Rome

(1) Il servit aussi en Cilicie, sous Servilius Isauricus, mais pendant peu de temps; (2) car, à la nouvelle de la mort de Sylla, et sur les espérances qu'il conçut

des nouveaux troubles provoqués par Marcus Lepidus, il se hâta de revenir à Rome. Toutefois, il ne voulut pas entrer dans ses projets, quelques avantages qui lui fussent offerts; le caractère de Lépide ne lui inspirait pas de confiance, et l'occasion lui semblait moins belle qu'il ne l'avait cru.

IV. Son accusation contre Dolabella. Il va étudier à Rhodes. Il est pris par des pirates. Ses succès contre Mithridate

(1) Ces troubles apaisés, il accusa de concussion Cornelius Dolabella, qui avait été honoré du consulat et du triomphe. L'accusé fut absous, et César résolut de se retirer à Rhodes, tant pour se dérober aux ennemis qu'il s'était faits, que pour y consacrer ses loisirs aux leçons d'Apollonius Molon, le plus célèbre rhéteur de ce temps-là. (2) Dans ce trajet, exécuté pendant l'hiver, il fut pris par les pirates, à la hauteur de l'île Pharmacuse; et, non sans la plus vive indignation, il resta leur prisonnier l'espace d'environ quarante jours, n'ayant près de lui qu'un médecin et deux esclaves du service de sa chambre; car il avait dépêché sur le champ ses compagnons et ses autres esclaves, pour lui rapporter l'argent nécessaire à sa rançon. (3) Il la paya cinquante talents, et, à peine débarqué sur le rivage, il poursuivit, à la tête d'une flotte, les pirates qui s'en retournaient, les réduisit en son pouvoir, et les punit du supplice dont il les avait souvent menacés comme en plaisantant. (4) Mithridate ravageait alors les pays voisins; César ne voulut pas paraître indifférent au malheur des alliés: de Rhodes, où il s'était rendu, il passa en Asie, leva des troupes auxiliaires, chassa de la province le lieutenant de ce roi, et retint dans le devoir les peuples dont la foi était ébranlée et douteuse.

V. Il est fait tribun des soldats

(1) Revenu à Rome, la première magistrature qu'il obtint par les suffrages du peuple fut celle de tribun militaire. On le vit alors aider de tout son pouvoir ceux qui voulaient rétablir la puissance tribunitienne, dont Sylla avait beaucoup retranché. (2) Il fit aussi servir la proposition Plotia au rappel de L. Cinna, frère de sa femme, et de tous ceux qui, dans les troubles civils, s'étaient attachés à Lépide, et qui, après la mort de ce consul, s'étaient réfugiés auprès de Sertorius: il prononça même un discours à ce sujet.

VI. Il est nommé questeur. Son origine

(1) Étant questeur, il fit, à la tribune aux harangues et selon l'usage reçu, l'éloge de sa tante Julie et de sa femme Cornélie, qui venaient de mourir. (2) Dans le premier, il établit ainsi la double origine de sa tante et celle de son propre père: "Par sa mère, ma tante Julie est issue des rois; par son père, elle se rattache aux dieux immortels. En effet, d'Ancus Marcius descendaient les Marcius Rex, dont le nom fut celui de sa mère; de Vénus descendent les Jules, dont la race est la nôtre. On voit donc unis dans notre famille et la majesté des rois, qui sont les maîtres des hommes, et la sainteté des dieux, qui sont les maîtres des rois eux-mêmes." (3) Pour remplacer Cornélie, il épousa Pompeia, fille de Q. Pompée et petite-fille de L. Sylla; mais, dans la suite, il divorça d'avec elle, sur le soupçon d'un commerce adultère avec Publius Clodius, si publiquement accusé de s'être introduit chez elle sous un costume de femme, pendant une fête religieuse, que le sénat dut ordonner une enquête pour sacrilège.

VII. Sa questure en Espagne. La statue d'Alexandre

(1) Pendant sa questure, l'Espagne ultérieure lui échut en partage. En visitant les assemblées de cette province, pour y rendre la justice par délégation du préteur, il alla jusqu'à la ville de Gadès; c'est là que voyant, près d'un temple d'Hercule, la statue du grand Alexandre, il poussa un profond soupir, comme pour déplorer son inaction: et, se reprochant de n'avoir encore rien fait de mémorable à un âge où Alexandre avait déjà conquis l'univers, il demanda incontinent son congé, afin de venir à Rome pour saisir le plus tôt possible les occasions de se signaler. (2) Les devins élevèrent encore ses espérances, en interprétant un songe qu'il avait eu la nuit précédente, et qui lui troublait l'esprit; car il avait rêvé qu'il violait sa mère. Ils déclarèrent que ce songe lui annonçait l'empire du monde, "cette mère qu'il avait vue soumise à lui n'étant autre que la terre, notre mère commune. "

VIII. Ses projets

Étant donc parti avant le temps, il visita les colonies latines, qui nourrissaient des prétentions au droit de cité romaine; et il les aurait poussées à quelque audacieuse entreprise, si, dans cette crainte même, les consuls n'avaient retenu quelque temps les légions destinées pour la Cilicie.

IX. Il entre dans plusieurs conjurations qui avortent

(1) Il n'en médita pas moins bientôt à Rome de plus grands projets. On dit, en effet, que, peu de jours avant de prendre possession de l'édilité, il entra dans une conspiration avec le consulaire Marcus Crassus, et avec Publius Sylla et L. Autronius, condamnés tous deux pour brigue, après avoir été désignés consuls. Ils devaient attaquer le sénat au commencement de l'année, en égorger une partie, donner la dictature à Crassus, qui aurait eu César pour maître de la cavalerie; et, après s'être ainsi emparés du gouvernement, rendre à Sylla et à Autronius le consulat qu'on leur avait ôté. (2) Tanusius Geminus dans son histoire, Marcus Bibulus dans ses édits, et C. Curion, le père, dans ses discours, parlent de cette conjuration. Cicéron lui-même paraît y faire allusion dans une lettre à Axius, où il dit que César effectua, pendant son consulat, le projet de domination qu'il avait conçu étant édile. Tanusius ajoute que Crassus, soit peur, soit repentir, ne se montra pas le jour marqué pour le meurtre, et que, pour cette raison, César ne donna point le signal convenu, qui était, à ce que rapporte Curion, de laisser tomber sa toge de son épaule. (3) Le même Curion et M. Actorius Nason lui imputent encore une autre conspiration avec le jeune Gnaeus Pison, et prétendent que c'est sur le soupçon des menées de ce Pison dans Rome, qu'on lui donna, à titre extraordinaire, le gouvernement de l'Espagne; que néanmoins ils convinrent de provoquer ensemble une révolution, l'un au dehors, l'autre à Rome, et d'agir au moyen des Ambrones et des peuples qui sont au-delà du Pô; mais que la mort de Pison fit avorter leurs projets.

X. Son édilité. Ses munificences

(1) Édile, César ne se borna pas à orner le comitium, le forum, et les basiliques; il orna aussi le Capitole, et y fit élever, pour le temps d'une exposition, des portiques provisoires où il étala aux yeux du peuple une partie des nombreuses collections d'oeuvres d'art qu'il avait rassemblées. (2) Il donna des chasses et des jeux, tantôt avec son collègue et tantôt en son propre nom; ce qui fit que la popularité ne s'attacha qu'à lui pour des dépenses faites en commun. Aussi son collègue, Marcus Bibulus, disait-il, en se comparant à Pollux, "que comme on avait coutume d'appeler du seul nom de Castor le temple érigé dans le forum aux deux frères, on appelait magnificence de César les prodigalités de César et de Bibulus." (3) César joignit à ces prodigalités un combat de gladiateurs; mais il y en eut quelques couples de moins qu'il ne le voulait; car il en avait fait venir de toutes parts une si grande multitude, que ses ennemis en furent effrayés

et qu'on prit la précaution de fixer le nombre maximum de gladiateurs qu'il était permis de posséder à Rome.

XI. Il demande un commandement extraordinaire et se venge du refus des grands.

(1) S'étant concilié la faveur du peuple, il essaya, par le crédit de quelques tribuns, de se faire donner le gouvernement de l'Égypte, en vertu d'un plébiscite. Cette demande inopinée d'un gouvernement extraordinaire était fondée sur ce que les habitants d'Alexandrie avaient chassé leur roi, ami et allié du peuple romain, conduite généralement blâmée à Rome. (2) L'opposition des optimates fit échouer les prétentions de César, qui, pour affaiblir à son tour leur autorité par tous les moyens possibles, releva les trophées de Gaius Marius sur Jugurtha, sur les Cimbres et sur les Teutons, monuments autrefois renversés par Sylla; et quand on informa contre les sicaires, il fit ranger parmi ces meurtriers, malgré les exceptions de la loi Cornélie, ceux qui, pendant la proscription, avaient reçu de l'argent du trésor public pour prix des têtes des citoyens romains.

XII. Il fait accuser Rabirius et le condamne

Il suscita aussi un accusateur, pour haute trahison, contre Gaius Rabirius, qui, quelques années auparavant, avait plus que personne aidé le sénat à comprimer les séditeuses entreprises du tribun Lucius Saturninus. Désigné par le sort pour être un des juges de l'accusé, il le condamna avec tant de passion, que, devant le peuple, rien ne fut aussi utile à l'appelant que la partialité de son juge.

XIII. Il est nommé souverain pontife. Ses profusions et ses dettes

Déçu de l'espérance d'un commandement, César brigua le souverain pontificat, et répandit l'argent avec une telle profusion, qu'effrayé lui-même de l'énormité de ses dettes, il dit à sa mère, en l'embrassant avant de se rendre aux comices, qu'il ne rentrerait pas chez lui, sinon comme pontife. (2) Il l'emporta sur deux compétiteurs bien redoutables, bien supérieurs à lui par l'âge et par la dignité; et il eut même sur eux cet avantage, de réunir plus de suffrages dans leurs propres tribus, qu'ils n'en eurent ensemble dans toutes les autres.

XIV. Sa préture. Son opinion dans le jugement des complices de Catilina

(1) César était préteur désigné quand on découvrit la conjuration de Catilina. La mort des coupables avait été résolue dans le sénat, d'une voix unanime: lui seul opina pour qu'ils fussent détenus séparément dans des villes municipales, et que leurs biens fussent vendus. (2) Bien plus; ceux qui avaient proposé une peine plus sévère, il les effraya tellement par la menace réitérée des haines populaires qui, un jour, se déchaîneraient contre eux, que Décimus Silanus, consul désigné, ne craignit pas d'adoucir, par une interprétation, son avis, dont il ne pouvait changer sans honte, et qu'on avait compris, dit-il alors, dans un sens plus rigoureux qu'il ne l'avait voulu. (3) César allait l'emporter: déjà même un grand nombre de sénateurs étaient passés de son côté, entre autres Cicéron, le frère du consul; c'en était fait, si le discours de M. Caton n'eût raffermi le sénat intimidé. (4) César, loin de renoncer à son opposition, y mit une telle persistance, qu'une troupe de chevaliers romains, qui gardait armée la salle du sénat, menaça de lui donner la mort: des glaives nus furent même dirigés contre lui, en sorte que ses voisins se reculèrent; quelques-uns seulement, le tenant dans leurs bras et le couvrant de leurs toges, réussirent, non sans peine, à le sauver. (5) Alors, saisi d'effroi, il céda; et, de tout le reste de l'année, il ne parut plus au sénat.

XV. Il veut enlever à Q. Catulus le droit de faire la dédicace du Capitole

Le premier jour de sa préture, il cita devant le peuple Q. Catulus, aux fins d'enquête sur la reconstruction du Capitole; et il proposa d'en confier le soin à un autre. Mais voyant que les optimates, au lieu d'aller rendre leurs devoirs aux nouveaux consuls, accouraient en foule à l'assemblée pour lui opposer une résistance opiniâtre, et jugeant la lutte inégale, il abandonna cette poursuite.

XVI. Il est suspendu de ses fonctions, et rétabli

(1) Il n'en montra que plus d'obstination à soutenir et à défendre, malgré l'opposition de ses collègues, le tribun du peuple Caecilius Metellus, auteur de lois particulièrement subversives. Un décret du sénat finit par les suspendre tous deux de leurs fonctions publiques. (2) César eut néanmoins l'audace de rester en possession de sa charge, et de rendre encore la justice. Mais quand il apprit qu'on se préparait à employer contre lui la violence et les armes, il congédia ses licteurs, se dépouilla de la prétexte, et se retira secrètement chez lui, résolu, eu égard aux circonstances, de se tenir tranquille. (3) Deux jours après, la foule s'assembla d'elle-même et spontanément devant sa maison, et lui offrit son appui pour le

rétablir dans sa dignité: le tumulte était au comble; César l'apaisa. (4) Étonnés de cette modération, les sénateurs, que la nouvelle de l'attroupement avait réunis à la hâte, envoyèrent, pour lui rendre grâces, les plus illustres d'entre eux; et il fut rappelé dans le sénat, où lui furent prodigués les plus pompeux éloges. Enfin, on le réintégra dans sa charge, en rapportant le premier décret.

XVII. Il est nommé comme complice de Catilina

(1) D'autres embarras ne tardèrent pas à l'assaillir: il fut nommé parmi les complices de Catilina, devant le questeur Novius Niger, par le délateur Lucius Vettius, et dans le sénat, par Quintus Curius, à qui l'on avait décerné des récompenses publiques pour avoir révélé le premier les projets des conjurés. (2) Curius prétendait tenir de Catilina ce qu'il avançait. Vettius s'engageait à produire un billet écrit par César à Catilina. (3) César ne crut pas devoir souffrir ces attaques; il implora le témoignage de Cicéron, pour prouver qu'il lui avait, de son plein gré, transmis certains détails sur la conjuration; et il fit priver Curius des récompenses qu'on lui avait promises. Quant à Vettius, dont on saisit les biens, dont on pillait les meubles, dont on maltraita la personne, et qui enfin fut près d'être mis en pièces en pleine assemblée, au pied de la tribune, César le fit jeter en prison. Il y fit conduire aussi le questeur Novius, pour avoir souffert qu'on accusât à son tribunal un magistrat supérieur à lui en autorité.

XVIII. Il part pour l'Espagne

(1) À l'issue de sa préture, le sort lui départit l'Espagne ultérieure. Mais, retenu par ses créanciers, il ne s'en délivra qu'après avoir donné des cautions; et sans attendre que, selon l'usage et les lois, le sénat eût réglé tout ce qui concernait les provinces, il partit, soit pour échapper à une action judiciaire qu'on voulait lui intenter à l'expiration de sa charge, soit pour porter plus promptement secours aux alliés, qui imploraient la protection de Rome. Quand il eut pacifié sa province, il revint, avec la même précipitation et sans attendre son successeur, pour demander à la fois le triomphe et le consulat. (2) Mais le jour des comices étant déjà indiqué, l'on ne pouvait tenir compte de sa candidature que s'il entrait dans la ville en simple particulier; et lorsqu'il intrigua pour être affranchi de la loi, il rencontra une forte opposition. Il fut donc forcé de renoncer au triomphe, pour n'être pas exclu du consulat.

XIX. Il est nommé consul. Premier triumvirat

(1) De ses deux compétiteurs au consulat, Lucius Lucceius et Marcus Bibulus, il s'attacha le premier, qui avait moins de crédit mais une grande fortune, à condition que celui-ci associerait le nom de César au sien dans ses largesses aux centuries. (2) Les optimates, instruits de ce marché, dont ils craignaient les suites, et persuadés que César, avec la plus haute magistrature de l'État et un collègue tout à lui, ne mettrait pas de bornes à son audace, voulurent que Bibulus fit aux centuries les mêmes promesses, et la plupart d'entre eux se cotisèrent à cet effet. Caton lui-même avoua que, cette fois, la corruption profiterait à la république. (3) César fut donc nommé consul avec Bibulus. Les optimates n'eurent plus d'autres ressources que d'assigner aux futurs consuls des départements sans importance, à savoir ceux des bois et des pâturages. (4) Excité surtout par cette injure, César ne négligea aucun moyen de s'attacher Gnaeus Pompée, alors irrité lui-même contre les sénateurs de ce que, malgré ses victoires sur le roi Mithridate, ils hésitaient à ratifier ses actes. Il le réconcilia aussi avec Marcus Crassus, qui était resté son ennemi depuis les violentes querelles de leur consulat; et il conclut avec eux une alliance, en vertu de laquelle rien ne devrait se faire dans l'État de ce qui déplairait à l'un des trois.

XX. Actes principaux et violences de son consulat

(1) En prenant possession de sa dignité, César établit, le premier, que l'on tiendrait un journal de tous les actes du sénat et du peuple, et que ce journal serait rendu public. (2) Il fit revivre aussi l'ancien usage de se faire précéder par un huissier et suivre par des licteurs, pendant le mois où l'autre consul aurait les faisceaux. (3) Il promulgua une loi agraire; et, comme son collègue s'y opposait, il le chassa du forum par les armes. Le lendemain, celui-ci porta ses plaintes au sénat; mais il ne se trouva personne qui osât faire un rapport sur cette violence, ou proposer de ces résolutions vigoureuses qu'on avait si souvent prises dans de moindres désordres. Bibulus, au désespoir, se retira chez lui, où il se tint caché tout le temps de son consulat, ne manifestant plus son opposition que par la voie des édits. (4) De ce moment, César régla tout dans l'État à sa guise; si bien que des railleurs, avant de signer leurs lettres, les dataient par plaisanterie, non du consulat de César et de Bibulus, mais du consulat de Jules et de César; faisant ainsi deux consuls d'un seul, dont ils séparaient le nom et le surnom. On fit aussi courir les vers suivants:

Ce que César a fait, qui d'entre nous l'ignore?

Ce qu'a fait Bibulus, moi je le cherche encore.

(5) La plaine de Stella, consacrée par nos ancêtres, et le territoire campanien qui était resté soumis à l'impôt pour les besoins de la république, furent distribués, par son ordre et sans que le sort fût consulté, à vingt mille citoyens, pères de trois enfants ou d'un plus grand nombre. (6) Les fermiers de l'État demandaient une réduction; César leur remit le tiers de leur fermage, et les engagea en public à ne point enchérir inconsidérément à la prochaine adjudication des impôts. (7) Il en était ainsi du reste: tout ce que l'on convoitait, César en faisait largesse; personne n'osait s'y opposer, et quiconque l'osait se voyait en butte à ses vengeances. Caton l'ayant un jour tenté, il le fit traîner hors du sénat par un licteur, et conduire en prison. Lucius Lucullus, qui lui avait résisté avec trop de hardiesse, fut si épouvanté de ses menaces, qu'il lui demanda grâce à genoux. Cicéron, dans un plaidoyer, avait déploré le malheur des temps; le jour même, à la neuvième heure, César fit passer dans les rangs plébéiens le patricien Publius Clodius, ennemi de Cicéron, et qui, depuis longtemps, tâchait en vain d'y entrer. (8) Voulant en finir avec ses adversaires, il suborna Vettius, à prix d'argent, pour qu'il déclarât que quelques-uns d'entre eux l'avaient engagé à tuer Pompée, et qu'amené au forum, il nommât les prétendus auteurs de ce complot: mais Vettius accusant sans preuves tantôt l'un, tantôt l'autre, la fraude fut bientôt soupçonnée; et César, désespérant du succès d'une entreprise aussi imprudente, fit, dit-on, empoisonner le dénonciateur.

XXI. Il devient le gendre de Pison et le beau-père de Pompée

(1) Vers le même temps, il épousa Calpurnie, fille de L. Pison, qui allait lui succéder au consulat; et il donna en mariage à Gnaeus Pompée sa fille Julie, en congédiant son premier fiancé Servilius Cépion, l'un de ceux qui, peu de temps auparavant, l'avaient aidé particulièrement à combattre Bibulus. (2) Après cette nouvelle alliance, il commença, dans le sénat, par prendre d'abord l'avis de Pompée, alors qu'il avait coutume d'interroger Crassus le premier, et qu'il était d'usage que le consul conservât toute l'année l'ordre établi par lui aux calendes de janvier pour recueillir les votes.

XXII. Il obtient le gouvernement des Gaules. Son arrogance

(1) Ainsi appuyé du crédit de son beau-père et de son gendre, il choisit, parmi toutes les provinces romaines, celle des Gaules, qui, entre autres avantages, offrait à son ambition un vaste champ de triomphes. (2) Il reçut d'abord la Gaule Cisalpine avec l'Illyrie, en vertu de la loi Vatinia, et ensuite la Gaule Chevelue, par un vote des sénateurs, qui craignaient, s'ils la lui refusaient, que le peuple ne la lui donne également. (3) Il en éprouva une joie qu'il ne put contenir: on l'entendit, peu de jours après, se vanter en plein sénat d'être enfin parvenu au comble de ses vœux, malgré la résistance et les lamentations de ses adversaires, et s'écrier qu'il marcherait désormais sur leurs têtes à tous: "Cela ne sera pas facile à une femme," répondit une voix, pour l'outrager: "Je ne sache pas, répliqua-t-il en ayant l'air de plaisanter, que cela ait empêché Sémiramis de régner sur la Syrie, et les Amazones de posséder jadis une grande partie de l'Asie."

XXIII. Il est cité en justice. Ses précautions pour s'assurer l'impunité

(1) Après son consulat, les préteurs Gaius Memmius et Lucius Domitius demandèrent qu'on examina les actes de l'année précédente. César déféra l'affaire au sénat, qui ne voulut point en connaître. Trois jours s'étant passés en vaines altercations, il partit pour son gouvernement; et aussitôt, on traîna son questeur en justice, sous plusieurs inculpations, en vue d'une enquête préjudicielle. (2) Lui-même y fut bientôt cité par le tribun du peuple Lucius Antistius; mais, grâce à l'intervention du collège des tribuns, il obtint de ne pas être accusé pendant qu'il était absent pour le service de la république. (3) Aussi, pour se mettre désormais à l'abri de pareilles attaques, il eut grand soin de s'attacher par des services les magistrats en charge chaque année, et il se fit une loi de n'aider de son crédit ou de ne laisser parvenir aux honneurs que ceux qui se seraient engagés à le défendre en son absence; condition pour laquelle il n'hésita pas à exiger de certains un serment et même une promesse écrite.

XXIV. Il oblige Crassus et Pompée à demander le consulat dans son intérêt. Sa conduite coupable en Gaule.

(1) Mais Lucius Domitius, qui aspirait au consulat, s'étant vanté publiquement d'accomplir comme consul ce qu'il n'avait pu faire comme préteur, et de priver César de son commandement, celui-ci fit venir Crassus et Pompée à Lucques, ville de sa province, et les décida à briguer un second consulat pour en

écarter Domitius, et il obtint grâce à leur double intervention que son commandement soit prorogé pour cinq ans. (2) Rassuré de ce côté, il ajouta d'autres légions à celles qu'il avait reçues de la république, et il les entretint à ses frais. Il en forma même, dans la Gaule Transalpine, une dernière, à laquelle il fit prendre le nom gaulois d'Alauda, qu'il sut former à la discipline des Romains, qu'il arma et habilla comme eux, et que, dans la suite, il gratifia tout entière du droit de cité. (3) Il ne laissa désormais aucune occasion de faire la guerre, fût-ce une guerre injuste et périlleuse: il attaqua indistinctement et les peuples alliés et les nations ennemies ou sauvages. À tel point que sa conduite fit prendre, un jour, au sénat la résolution d'envoyer des commissaires dans les Gaules, pour informer sur l'état de cette province; quelques sénateurs proposèrent même de le livrer aux ennemis. Mais le succès de ses entreprises lui fit, au contraire, décerner de solennelles actions de grâces, plus longues et plus fréquentes qu'à aucun autre avant lui.

XXV. Ses expéditions militaires

(1) Voici, en peu de mots, ce qu'il fit pendant les neuf années que dura son commandement. (2) Toute la Gaule comprise entre les Pyrénées, les Alpes, les Cévennes, le Rhône et le Rhin, c'est-à-dire dans un circuit de quelque trois millions deux cent mille pas, il la réduisit en province romaine, à l'exception des villes alliées et de celles qui avaient bien mérité de Rome, et il imposa au pays conquis un tribut annuel de quarante millions de sesterces. (3) Il est le premier qui, après avoir jeté un pont sur le Rhin, ait attaqué les Germains au-delà de ce fleuve, et qui leur ait infligé de lourdes défaites. (4) Il attaqua aussi les Bretons, jusqu'alors inconnus, les vainquit, et en exigea des contributions et des otages. Au milieu de tant de succès, il n'éprouva que trois revers: l'un en Bretagne, où une violente tempête faillit détruire sa flotte; un autre en Gaule, devant Gergovie, où une légion fut mise en déroute; et le troisième sur le territoire des Germains, où ses lieutenants Titurius et Aurunculeius périrent dans une embuscade.

XXVI. Ses menées à Rome, pendant la guerre des Gaules

(1) C'est dans ce même temps qu'il perdit d'abord sa mère, puis sa fille, et peu après son petit-fils. (2) Cependant le meurtre de Publius Clodius avait mis le trouble dans Rome, et le sénat, qui était d'avis de ne créer qu'un consul, désignait nommément Gnaeus Pompée. Les tribuns du peuple lui destinaient César comme

collègue; mais ne voulant pas revenir, pour cette candidature, avant d'avoir terminé la guerre, il s'entendit avec eux pour qu'ils lui fissent plutôt obtenir du peuple la permission de briguer, absent, son second consulat, lorsque le temps de son commandement serait près d'expirer. (3) On lui accorda ce privilège; et concevant déjà de plus grands projets et rempli d'espérance, il ne négligea rien pour se faire des partisans, à force de bons offices et de largesses publiques et particulières. Avec le produit du butin, il commença la construction d'un forum, dont le terrain seul coûta plus de cent millions de sesterces. Il promit au peuple, en mémoire de sa fille, un combat de gladiateurs et un festin, ce qui était sans exemple. Pour donner à ces réjouissances le plus d'attrait possible, il ne s'en rapporta pas seulement aux traiteurs choisis pour cet objet: ses esclaves aussi y furent employés. (4) Il avait à Rome des agents qui enlevaient de force, pour les lui garder, les gladiateurs les plus fameux, lorsqu'ils combattaient devant des spectateurs malveillants. Quant aux élèves gladiateurs, ce n'était ni dans l'enceinte d'une école ni par des professeurs d'escrime qu'il les faisait instruire, mais dans les maisons des particuliers, par des chevaliers romains, ou même par des sénateurs habiles à manier les armes, et qu'il suppliait (ses lettres en font foi) d'entreprendre l'instruction de chacun de ces gladiateurs, et de présider eux-mêmes, comme des maîtres, à leurs exercices. (5) César doubla pour toujours la solde des légions. Dans les années d'abondance, il distribuait le blé sans règle ni mesure, et on le vit parfois donner à chaque homme un esclave pris sur le butin.

XXVII. Il augmente par tous les moyens le nombre de ses partisans

(1) Afin de rester le parent et l'ami de Pompée, il lui offrit la main d'Octavie, petite-fille de sa soeur, qui avait été mariée à Gaius Marcellus; et il lui demanda pour lui-même la main de sa fille, destinée à Faustus Sylla. (2) Tous ceux qui entouraient Pompée, et presque tous les membres du sénat, César les avait faits ses débiteurs, sans leur demander d'intérêt ou en n'acceptant d'eux qu'un intérêt modique. Il faisait aussi de magnifiques présents aux citoyens des autres ordres, qui se rendaient auprès de lui sur son invitation ou de leur propre mouvement. Sa libéralité s'étendait jusque sur les affranchis et les esclaves, selon ce qu'ils avaient de crédit sur l'esprit de leur maître ou de leur patron. (3) Les accusés, les citoyens perdus de dettes, la jeunesse prodigue, ne trouvaient qu'en lui un refuge assuré, à moins que les accusations ne fussent trop graves, la ruine trop complète, les désordres trop grands, pour qu'il pût les secourir: à ceux-là, il disait ouvertement "qu'il leur fallait une guerre civile".

XXVIII. De vives attaques sont dirigées contre lui à Rome

(1) Il ne montra pas moins d'empressement à s'attacher les rois et les provinces dans toute l'étendue de la terre, offrant aux uns, en pur don, des milliers de captifs, envoyant aux autres des troupes auxiliaires, où et quand ils le voulaient, sans prendre l'avis du sénat ni du peuple. Il orna de magnifiques monuments les plus puissantes villes non seulement de l'Italie, des Gaules et des Espagnes, mais aussi de la Grèce et de l'Asie. (2) Enfin tout le monde commençait à démêler avec terreur le but de tant d'entreprises, lorsque le consul Marcus Claudius Marcellus, après avoir annoncé par un édit qu'il allait prendre des mesures de salut public, fit un rapport au sénat: il proposait de donner un successeur à César avant l'expiration de son commandement, puisque la guerre était finie, que la paix était assurée, et qu'il fallait licencier une armée victorieuse. Il demandait aussi que, dans les prochains comices, on ne tînt pas compte de César absent, puisque Pompée lui-même avait abrogé le plébiscite rendu en sa faveur. (3) Il était en effet arrivé que, dans une loi portée par Pompée sur les droits des magistrats, et au chapitre où il interdisait aux absents la demande des honneurs, il avait oublié d'excepter César; erreur qu'il n'avait corrigée que lorsque la loi était déjà gravée sur l'airain et déposée dans le trésor. (4) Non content d'enlever à César ses provinces et son privilège, Marcellus était encore d'avis de retirer à la colonie fondée par lui à Novum Comum, en vertu de la loi Vatinia, le droit de cité romaine, alléguant que c'était le résultat de la brigue et de la violation des lois.

XXIX. Ses mesures contre ces attaques

(1) Ébranlé par ces attaques, et persuadé, comme il le disait souvent, qu'il serait plus difficile, quand l'État l'aurait pour chef, de le faire descendre du premier rang au second, que du second jusqu'au dernier, il résista de tout son pouvoir à Marcellus, et lui opposa, tantôt le veto des tribuns, tantôt l'intervention de Servius Sulpicius, l'autre consul. (3) L'année suivante encore, comme Gaius Marcellus, qui avait succédé, dans le consulat, à son cousin germain Marcus, suivait la même politique que lui, César s'assura, au prix d'immenses largesses, le concours de son collègue Paul-Émile et de Gaius Curion, le plus violent des tribuns. (3) Mais rencontrant partout une résistance obstinée, et voyant que les consuls désignés étaient aussi contre lui, il écrivit au sénat, pour le conjurer de ne pas lui enlever une faveur accordée par le peuple, ou du moins d'ordonner que les

autres généraux quittassent aussi leurs armées. Il se flattait, à ce que l'on croit, de rassembler ses vétérans, dès qu'il le voudrait, plus aisément que Pompée ne réunirait de nouveaux soldats. (4) Il offrit néanmoins à ses adversaires de renvoyer huit légions, de quitter la Gaule Transalpine, et de garder la Cisalpine avec deux légions, ou même l'Illyrie avec une seule, jusqu'à ce qu'il fût créé consul.

XXX. Il vient à Ravenne, préparé à tous les événements

(1) Mais le sénat n'eut aucun égard à ses demandes, et ses ennemis refusèrent de conclure un marché à propos du salut de la république. Alors il passa dans la Gaule Citérieure, et, après avoir tenu les assemblées provinciales, il s'arrêta à Ravenne, prêt à venger par la force des armes les tribuns qui avaient embrassé sa cause, dans le cas où le sénat prendrait contre eux quelque parti violent. (2) Tel fut, en effet, le prétexte de la guerre civile; mais on pense qu'elle eut d'autres causes. (3) Gnaeus Pompée disait souvent que, ne pouvant achever les travaux qu'il avait commencés, ni répondre, par ses ressources personnelles, aux espérances que le peuple avait fondées sur son retour, César avait voulu tout troubler, tout bouleverser. (4) Selon d'autres, il craignait qu'on ne l'obligeât à rendre compte de ce qu'il avait fait contre les lois, les auspices et les oppositions des magistrats, dans son premier consulat. En effet, M. Caton déclara plus d'une fois, avec serment, qu'il le citerait en justice, dès qu'il aurait licencié son armée; et l'on disait généralement que, s'il revenait sans caractère public, il serait forcé, comme Milon, de se défendre devant des juges entourés de soldats armés. (5) Ce qui rend cette dernière opinion probable, c'est ce que rapporte Asinius Pollion, qu'à la bataille de Pharsale, César, jetant les yeux sur ses adversaires vaincus et en déroute, prononça ces propres mots: "Voilà ce qu'ils ont voulu: après tant de victoires, j'aurais été, moi Gaius César, condamné par eux, si je n'avais réclamé le secours d'une armée." (6) Certains auteurs pensent qu'il était dominé par l'habitude du commandement, et qu'ayant pesé les forces de ses ennemis et les siennes, il avait cru devoir saisir l'occasion de s'emparer du pouvoir suprême, objet de tous ses vœux depuis sa première jeunesse. (7) Telle paraît avoir été aussi l'opinion de Cicéron, qui nous apprend, dans le troisième livre du *Traité des Devoirs*, que César avait sans cesse à la bouche ces vers d'Euripide, dont il nous a donné la traduction:

Pratiquez la vertu; mais, s'il vous faut régner,

Vertu, justice et lois, sachez tout dédaigner.

XXXI. Il s'avance la nuit jusqu'au Rubicon

(1) Donc, quand il apprit qu'on n'avait tenu aucun compte de l'opposition des tribuns, et qu'eux-mêmes étaient sortis de Rome, il fit prendre aussitôt les devants à quelques cohortes, et dans le plus grand secret, pour n'éveiller aucun soupçon. Puis, pour donner le change, il assista à un spectacle public, examina le plan d'une école de gladiateurs qu'il voulait faire construire, et dîna, comme de coutume, au milieu de nombreux convives. (2) Mais, après le coucher du soleil, il fit atteler à un chariot les mulets d'une boulangerie voisine et, suivi de fort peu de monde, il prit les chemins les plus détournés. Les flambeaux s'éteignirent; il se trompa de route et erra longtemps au hasard. Enfin, au point du jour, ayant trouvé un guide, il suivit à pied des sentiers étroits. (3) Ayant rejoint ses cohortes près du Rubicon, fleuve marquant la limite de sa province, il s'y arrêta quelques instants, et, réfléchissant aux conséquences de son entreprise: "Il est encore temps de retourner sur nos pas, dit-il à ceux qui l'entouraient; une fois ce petit pont franchi, ce sont les armes qui décideront de tout".

XXXII. Un prodige le détermine à passer ce fleuve

(1) Il hésitait; un prodige le détermina. (2) Un homme d'une taille et d'une beauté remarquables apparut tout à coup, assis à peu de distance et jouant du chalumeau. Des bergers et de très nombreux soldats des postes voisins, parmi lesquels il y avait des trompettes, accoururent pour l'entendre. Il saisit l'instrument d'un de ces derniers, s'élança vers le fleuve, et, tirant d'énergiques accents de cette trompette guerrière, il se dirigea vers l'autre rive. (3) "Allons, dit alors César, allons où nous appellent les signes des dieux et l'injustice de nos ennemis: le sort en est jeté!"

XXXIII. Sa harangue et ses promesses à ses soldats

(1) Quand l'armée eut ainsi passé le fleuve, César fit paraître les tribuns du peuple, qui, chassés de Rome, étaient venus dans son camp: alors il harangua ses troupes assemblées et invoqua leur fidélité, en pleurant et en déchirant ses vêtements sur sa poitrine. (2) On crut aussi qu'il avait promis à chaque soldat le cens de l'ordre équestre. Mais ce qui donna lieu à cette erreur, (3) c'est que, dans la chaleur du discours, il montra souvent le doigt annulaire de sa main gauche,

protestant qu'il était prêt à donner tout, jusqu'à son anneau, pour ceux qui défendraient sa dignité; en sorte que les derniers rangs, plus à portée de voir que d'entendre, prêtèrent à ce geste une signification qu'il n'avait point; et le bruit ne tarda pas à se répandre que César avait promis à ses soldats le droit de porter un anneau et les revenus des chevaliers, c'est-à-dire quatre cent mille sesterces.

XXXIV. Commencement de la guerre civile

(1) Voici, dans l'ordre des faits, le résumé de ce qu'il fit ensuite. (2) Il occupa d'abord le Picénum, l'Ombrie et l'Étrurie. Lucius Domitius, que, dans ces troubles on lui avait donné comme successeur, s'étant enfermé dans Corfinium avec une garnison, César le contraignit de se rendre à discrétion, le renvoya, et, longeant la mer Supérieure, marcha sur Brindes, où les consuls et Pompée s'étaient enfuis, dans le dessein de passer au plus tôt la mer. (3) Après avoir tout tenté inutilement pour empêcher l'exécution de ce projet, César se dirigea sur Rome, convoqua le sénat pour délibérer sur la république, et marcha contre les meilleures troupes de Pompée, qui étaient en Espagne sous les ordres de trois lieutenants, M. Petreius, L. Afranius et M. Varron. Il avait dit à ses amis en partant: "Je vais combattre une armée sans général, pour venir ensuite combattre un général sans armée." (4) Quoique retardé par le siège de Marseille, qui sur sa route lui avait fermé ses portes, et par une extrême pénurie de vivres, il lui fallut peu de temps pour tout soumettre.

XXXV. Bataille de Pharsale. Guerre d'Alexandrie. Défaite de Pharnace. Guerre d'Afrique

(1) Il revint ensuite à Rome, passa en Macédoine, investit Pompée et le tint assiégé, pendant près de quatre mois, derrière de formidables retranchements. Enfin il le vainquit à Pharsale, et le poursuivit dans sa fuite jusqu'à Alexandrie, où, le trouvant assassiné, il fit lui-même au roi Ptolémée, qui lui tendit aussi des embûches, une guerre des plus difficiles et que rendaient pour lui bien périlleuse le désavantage du temps et du lieu, un rigoureux hiver, dans les murs d'un ennemi pourvu de tout et très rusé, alors que lui-même manquait de tout et n'avait rien préparé. (2) Vainqueur, il donna le royaume d'Égypte à Cléopâtre et au plus jeune de ses frères. Il craignait, en faisant de ce pays une province romaine, qu'il ne devînt un jour, entre les mains d'un gouverneur turbulent, une cause d'entreprises séditeuses. (3) D'Alexandrie, César passa en Syrie, et de là

dans le Pont, où l'appelaient de pressants messages; car Pharnace, fils du grand Mithridate, profitait de ces troubles pour faire la guerre, et avait déjà remporté de nombreux avantages, qui l'avaient fort enorgueilli. Quatre heures de combat suffirent à César, le cinquième jour de son arrivée, pour détruire cet adversaire en une seule bataille. Aussi se récriait-il souvent sur le bonheur de Pompée, qui avait dû, en grande partie, sa gloire militaire à la faiblesse de pareils ennemis. (4) Il vainquit ensuite Scipion et Juba, qui avaient recueilli en Afrique les restes de leur parti, et il défit en Espagne les fils de Pompée.

XXXVI. Revers de ses lieutenants. Ses dangers

(1) Dans le cours de toutes les guerres civiles, César n'éprouva de revers que par le fait de ses lieutenants. C. Curion, l'un d'eux, périt en Afrique; un autre, C. Antoine, tomba au pouvoir de ses adversaires, en Illyrie. P. Dolabella y laissa aussi sa flotte, et Cn. Domitius Calvinus perdit son armée dans le Pont. (2) Lui-même obtint toujours de brillants succès, et ne fut en danger que deux fois: l'une à Dyrrachium, où, repoussé par Pompée, qui ne songea pas à le poursuivre, il dit que cet adversaire ne savait pas vaincre; l'autre, au dernier combat livré en Espagne, et où ses affaires parurent si désespérées, qu'il songea même à se donner la mort.

XXXVII. Ses triomphes à Rome

(1) Ses guerres terminées, il triompha cinq fois, dont quatre dans le même mois, après sa victoire sur Scipion, mais à quelques jours d'intervalle, et la cinquième après la défaite des fils de Pompée. (2) Il triompha de la Gaule, et ce fut le premier et le plus beau de ses triomphes; ensuite d'Alexandrie, puis du Pont, puis de l'Afrique, et en dernier lieu de l'Espagne; toujours avec une pompe et un appareil différents. (3) Le jour où il triompha de la Gaule, comme il traversait le Vélabre, il fut presque jeté hors de son char, dont l'essieu se rompit. Il monta au Capitole à la lueur des flambeaux, que portaient dans des candélabres quarante éléphants rangés à droite et à gauche. (4) Dans son triomphe du Pont, on remarqua, entre autres ornements de la pompe triomphale, un tableau où étaient écrits ces seuls mots: "Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu," qui ne retraçaient pas, comme les autres inscriptions, tous les événements de la guerre, mais qui en marquaient la rapidité.

XXXVIII. Ses largesses à ses soldats et au peuple

(1) Outre les deux mille sesterces qu'il avait fait compter à chaque fantassin des légions de vétérans, à titre de butin, au commencement de la guerre civile, César leur en donna vingt-quatre mille. Il leur assigna aussi des terres, mais non contiguës, afin de ne point dépouiller les possesseurs. (2) Il distribua au peuple dix boisseaux de blé par tête et autant de livres d'huile, avec trois cents sesterces qu'il avait promis autrefois, et auxquels il en ajouta cent autres, pour compenser le retard. (3) Il remit même, pour un an, les loyers dans Rome jusque concurrence de deux mille sesterces, et dans le reste de l'Italie, jusqu'à concurrence de cinq cents. (4) À tous ces dons, il ajouta un festin public et une distribution de viandes. Après sa victoire en Espagne, il fit servir deux repas; car le premier lui avait paru peu digne de sa magnificence: le second, donné cinq jours après, fut des plus somptueux.

XXXIX. Magnificence de ses spectacles

(1) Il donna des spectacles de divers genres: des combats de gladiateurs, des pièces de théâtre jouées dans tous les quartiers de la ville, et même par des acteurs parlant toutes les langues, des jeux dans le cirque, des combats d'athlètes, une naumachie. (2) On vit combattre dans le forum, parmi les gladiateurs, Furius Leptinus, d'une famille prétorienne, et Q. Calpenus, qui avait été sénateur et avocat. Les enfants de plusieurs princes d'Asie et de Bithynie dansèrent la pyrrhique. (3) Aux jeux scéniques, Decimus Laberius, chevalier romain, joua un mime de sa composition. Il reçut de César cinq cents sesterces et un anneau d'or; et, de la scène, il alla, en traversant l'orchestre, s'asseoir sur l'un des quatorze gradins (réservés aux chevaliers). (4) Au cirque, l'arène fut agrandie des deux côtés; on creusa tout autour un fossé qui fut rempli d'eau, et l'on vit des jeunes gens des plus nobles familles faire courir dans cette enceinte des chars à deux et à quatre chevaux, ou sauter alternativement sur des coursiers dressés à cette manœuvre. Des enfants, partagés en deux troupes, suivant la différence de leur âge, célébraient les jeux appelés Troyens. Cinq jours furent consacrés à des chasses. Le dernier spectacle fut celui d'une bataille rangée entre deux armées, et où combattirent, de part et d'autre, cinq cents fantassins, trente cavaliers et vingt éléphants. Afin d'ouvrir à ces troupes un plus vaste champ de bataille, on avait enlevé les bornes et dressé à leur place deux camps opposés l'un à l'autre. (5) Des athlètes luttèrent, pendant trois jours, dans un stade construit exprès dans le

quartier du champ de Mars. (6) Pour la naumachie, un lac fut creusé dans la petite Codète, où s'affrontèrent des vaisseaux à deux, trois et quatre rangs de rames, chargés de soldats figurant une flotte tyrienne et une égyptienne. (7) L'annonce de tous ces spectacles avait attiré à Rome une si prodigieuse affluence d'étrangers, que la plupart d'entre eux couchèrent sous des tentes, dans les rues et dans les carrefours, et que beaucoup de personnes, entre autres deux sénateurs, furent écrasées ou étouffées dans la foule.

XL. Il réforme le calendrier

(1) Tournant ensuite ses vues vers la réorganisation de l'État, César corrigea le calendrier, tellement dérangé par la faute des pontifes et par l'abus, déjà ancien, des intercalations, que les fêtes de la moisson ne tombaient plus en été, ni celles des vendanges en automne. Il régla l'année sur le cours du soleil, et la composa de trois cent soixante-cinq jours, en supprimant le mois intercalaire, et en augmentant d'un jour chaque quatrième année. (2) Pour que ce nouvel ordre de choses pût commencer avec les calendes de janvier de l'année suivante, il ajouta deux autres mois supplémentaires, entre novembre et décembre, à celle où se fit cette réforme; et elle fut ainsi de quinze mois, avec l'ancien mois intercalaire, qui, selon l'usage, s'était présenté cette année-là.

XLI. Ses règlements politiques

(1) Il compléta le sénat; il créa de nouveaux patriciens; il augmenta le nombre des prêteurs, des édiles, des questeurs et des magistrats inférieurs. Il réhabilita des citoyens que les censeurs avaient dépouillés de leurs dignités, ou que les tribunaux avaient condamnés pour briguer. (2) Il partagea avec le peuple le droit d'élection dans les comices; de sorte qu'à l'exception de ceux qui se présentaient au consulat, les candidats étaient élus, moitié par la volonté du peuple, moitié sur la désignation de César. Or, il désignait les siens au moyen de circulaires qu'il envoyait à toutes les tribus, et qui contenaient ce peu de mots: "César dictateur, à telle tribu. Je vous recommande tels et tels, afin qu'ils tiennent leur dignité de vos suffrages". (3) Il admit aux honneurs également les enfants des proscrits. (4) Il restreignit le pouvoir judiciaire à deux sortes de juges, ceux de l'ordre équestre et ceux de l'ordre sénatorial; et il supprima les tribuns du trésor, qui formaient la troisième. (5) Il fit le recensement du peuple, non de la manière accoutumée, ni dans le lieu ordinaire, mais par quartiers, en passant par les propriétaires d'îlots.

Le nombre de ceux à qui l'État fournissait du blé fut réduit, de trois cent vingt mille à cent cinquante mille; et pour que la formation de ces listes ne pût être à l'avenir l'occasion de nouveaux troubles, il établit qu'avec ceux qui n'y seraient pas encore inscrits, le prêteur pourvoirait chaque année, par la voie du sort, au remplacement de ceux qui seraient morts dans l'intervalle.

XLII. Ses mesures pour augmenter la population de Rome et éteindre les dettes

(1) Quatre-vingt mille citoyens furent répartis dans les colonies d'outre-mer. Pour que la population de Rome n'en fût point épuisée, César défendit par une loi qu'aucun citoyen au-dessus de vingt ans et au-dessous de soixante, à moins qu'il ne fût sous les drapeaux, restât plus de trois ans de suite absent de l'Italie; qu'aucun fils de sénateur entreprît des voyages à l'étranger, si ce n'est dans l'état-major d'un général ou pour accompagner un magistrat; et enfin que ceux qui élevaient des bestiaux eussent, parmi leurs bergers, au moins un tiers d'hommes libres en âge de puberté. (2) Il conféra le droit de cité à tous ceux qui pratiquaient la médecine à Rome et qui y professaient les arts libéraux, une telle faveur devant leur faire aimer davantage le séjour de cette ville, et en attirer d'autres encore. (3) Quant aux dettes, au lieu d'en ordonner l'abolition, qui était vivement attendue et réclamée sans cesse, il finit par décréter que les débiteurs satisferaient leurs créanciers suivant l'estimation de leurs propriétés, et conformément au prix de ces biens avant la guerre civile, et que l'on déduirait du principal tout ce qui aurait été payé en argent ou en valeurs écrites, à titre d'intérêts. Ce règlement anéantissait environ le quart des dettes. (4) César fit dissoudre toutes les associations, hormis celles dont l'institution remontait aux premiers âges de Rome. (6) Il augmenta les peines établies contre les crimes; et comme les riches en commettaient d'autant plus facilement qu'ils en étaient quittes pour s'exiler, sans rien perdre de leur fortune, il ordonna contre les parricides, ainsi que le rapporte Cicéron, la confiscation entière, et contre les autres criminels, celle de la moitié des biens.

XLIII. Sa sévérité dans la distribution de la justice. Ses lois somptuaires

(1) Il rendit la justice avec beaucoup de zèle et de sévérité. Il alla jusqu'à retrancher de l'ordre sénatorial ceux qui étaient convaincus de concussion. Il déclara nul le mariage d'un ancien prêteur qui avait épousé une femme séparée depuis deux jours seulement d'avec son mari, et cela sans qu'il y eût soupçon

d'adultère. (2) Il mit des impôts sur les marchandises étrangères. Il défendit l'usage des litières, des vêtements de pourpre et des perles, excepté à certaines personnes, à certain âge et pour certains jours. (3) Il veilla surtout à l'observation des lois somptuaires, et il envoyait dans les marchés des gardes qui saisissaient les denrées défendues et les portaient chez lui. Quelquefois, même des licteurs et des soldats allaient, par son ordre, enlever jusque sur les tables des dîneurs ce qui avait pu échapper à la surveillance de ces gardes.

XLIV. Ses projets. Il médite la guerre contre les Parthes

(1) Il avait conçu pour l'embellissement et l'équipement de Rome, pour la sûreté et l'agrandissement de l'empire, des projets de jour en jour plus vastes et plus nombreux. (2) Il voulait, avant tout, construire un temple de Mars plus grand qu'aucun temple du monde, en comblant jusqu'au niveau du sol le lac où il avait donné le spectacle d'un combat naval. Il voulait aussi bâtir un immense théâtre au pied de la roche Tarpéienne. (3) Il voulait condenser le droit civil, et renfermer en un très petit nombre de livres ce qu'il y avait de meilleur et d'indispensable dans l'immense et diffuse quantité des lois existantes. (4) Il voulait ouvrir au public des bibliothèques grecques et latines aussi riches que possible, et confier à Marcus Varron le soin d'acquérir et de classer les livres. (5) Il voulait dessécher les marais Pontins, ouvrir une issue aux eaux du lac Fucin, construire une route allant de la mer Supérieure au Tibre, en franchissant la crête des Apennins. Il voulait percer l'Isthme de Corinthe. (6) Il voulait contenir les Daces, qui s'étaient répandus dans la Thrace et dans le Pont; porter ensuite la guerre chez les Parthes, en passant par l'Arménie mineure, et ne les attaquer en bataille rangée qu'après avoir éprouvé leurs forces. (7) C'est au milieu de ces travaux et de ces projets que la mort le surprit. (8) Mais, avant de parler de sa mort, il ne sera pas inutile de donner une idée succincte de sa figure, de son extérieur, de son habillement et de ses moeurs, ainsi que de ses travaux civils et militaires.

XLV. Son portrait. Son tempérament, ses habitudes

(1) Il avait, dit-on, une haute stature, le teint blanc, les membres bien faits, le visage un peu trop plein, les yeux noirs et vifs, une santé robuste, si ce n'est que, dans les derniers temps de sa vie, il était sujet à des syncopes subites, et à des terreurs nocturnes qui troublaient son sommeil. (2) Deux fois aussi, il fut atteint d'épilepsie dans l'exercice de ses devoirs publics. (3) Il attachait trop d'importance

au soin de son corps; et, non content de se faire tondre et raser de près, il se faisait encore épiler, comme on le lui reprocha. Il supportait très péniblement le désagrément d'être chauve, qui l'exposa maintes fois aux railleries de ses ennemis. (4) Aussi ramenait-il habituellement sur son front ses rares cheveux de derrière; et de tous les honneurs que lui décernèrent le peuple et le sénat, aucun ne lui fut plus agréable que le droit de porter toujours une couronne de laurier. (5) On dit aussi que sa mise était recherchée, et son laticlave garni de franges qui lui descendaient sur les mains. C'était toujours par-dessus ce vêtement qu'il mettait sa ceinture, et il la portait fort lâche; habitude qui fit dire souvent à Sylla, en s'adressant aux grands: "Méfiez-vous de ce jeune homme, qui met si mal sa ceinture."

XLVI. Son faste

(1) Il habita d'abord une assez modeste maison dans Subure; mais quand il fut nommé grand pontife, il eut pour demeure un bâtiment de l'État, sur la Voie Sacrée. (2) Il passe pour avoir aimé passionnément le luxe et la magnificence. Il avait fait bâtir près du bois de Némi une maison de campagne, dont la construction et les ornements lui avaient coûté des sommes énormes; il la fit, dit-on, jeter à bas, parce qu'elle ne répondait pas entièrement à son attente, alors qu'il n'avait encore à cette époque qu'une fortune médiocre et des dettes. Dans ses expéditions, il portait avec lui, pour en paver son logement, des carrelages et des pièces de mosaïque.

XLVII. Son goût pour les choses rares

On dit qu'il n'alla en Bretagne que dans l'espoir d'y trouver des perles, et que, pour en comparer la grosseur, il les soupesait parfois dans sa main; qu'il recherchait toujours avec une incroyable avidité les pierres précieuses, les vases ciselés, les statues et les tableaux antiques; qu'il payait un prix exorbitant les esclaves bien faits et bien élevés, et qu'il défendait de porter cette dépense sur ses livres de compte, tant il en avait honte lui-même.

XLVIII. Sa sévérité envers ses esclaves et ses affranchis

(1) Dans les provinces, pour les festins qu'il donnait continuellement, il avait toujours deux tables: l'une pour ses officiers et pour les Grecs; l'autre, pour les Romains et les plus illustres habitants du pays. (2) La discipline domestique était

chez lui exacte et sévère, dans les petites choses comme dans les grandes. Il fit mettre aux fers un esclave boulanger, pour avoir servi à ses convives un autre pain qu'à lui-même. Un de ses affranchis avait commis un adultère avec la femme d'un chevalier romain: César, quoiqu'il l'aimât beaucoup et que personne n'eût porté plainte, le punit du dernier supplice.

XLIX. La corruption de ses moeurs

(1) Sa réputation de sodomite lui vint uniquement de son séjour chez Nicomède; mais il en rejaillit sur lui un opprobre ineffaçable, éternel et qui l'exposa à une foule de railleries. (2) Je ne rappellerai pas ces vers, si connus, de Licinius Calvus:

Tout ce que posséda jamais la Bithynie,

Et l'amant de César.....

(3) Je ne citerai pas les discours de Dolabella et de Curion le père, où César est appelé par le premier "la rivale de la reine, la planche intérieure de la litière royale;" et par le second, "l'étable de Nicomède," et "le mauvais lieu de Bithynie." (4) Je ne m'arrêterai pas non plus aux édits de Bibulus contre son collègue; édits où il le traite de "reine de Bithynie," et lui reproche à la fois son ancien goût pour un roi et son nouveau penchant pour la royauté. (5) Marcus Brutus raconte qu'à cette même époque un certain Octavius, espèce de fou qui avait le droit de tout dire, donna à Pompée, devant une assemblée nombreuse, le titre de roi, et salua César du nom de reine. (6) C. Memmius lui reproche aussi d'avoir servi Nicomède à table, avec d'autres débauchés, et de lui avoir présenté la coupe et le vin devant un grand nombre de convives, parmi lesquels étaient plusieurs négociants romains, dont il cite les noms. (7) Cicéron, non content d'avoir écrit, dans ses lettres, que César fut conduit par des gardes dans la chambre du roi, qu'il s'y coucha, couvert de pourpre, sur un lit d'or, et que ce descendant de Vénus prostitua en Bithynie la fleur de son âge, lui dit un jour en face, au milieu du sénat, où César défendait la cause de Nysa, fille de Nicomède, et rappelait les obligations qu'il avait à ce roi: "Passons, je vous prie, sur tout cela; on sait trop ce que vous en avez reçu et ce que vous lui avez donné." (8) Enfin, le jour où il célébra son triomphe sur les Gaules, les soldats, parmi les chansons satiriques

dont ils ont coutume d'égayer la marche du triomphateur, chantèrent aussi ce couplet fort connu:

César a soumis les Gaules, Nicomède a soumis César:

Vous voyez aujourd'hui triompher César qui a soumis les Gaules,

Mais non point Nicomède qui a soumis César.

L. Ses adultères à Rome

(1) Une opinion bien établie, c'est qu'il était très porté aux plaisirs de l'amour, et n'y épargnait pas la dépense. Il séduisit un très grand nombre de femmes du premier rang, telles que Postumia, femme de Servius Sulpicius; Lollia, femme d'Aulus Gabinius; et Tertulla, femme de Marcus Crassus. On cite aussi Mucia, femme de Cn. Pompée. (2) Ce qu'il y a de certain, c'est que les Curions père et fils, et beaucoup d'autres, reprochèrent à Pompée "d'avoir, dans l'intérêt de son ambition, épousé la fille de celui pour qui il avait répudié une femme qui lui avait donné trois enfants; de celui que, dans l'amertume de ses regrets, il avait coutume d'appeler un autre Égisthe." (3) Mais il n'aima aucune femme autant que Servilia, mère de Marcus Brutus. Il lui donna, pendant son premier consulat, une perle qui lui avait coûté six millions de sesterces; et, à l'époque des guerres civiles, outre les riches présents dont il la combla, il lui fit adjuger à vil prix d'immenses domaines, vendus alors aux enchères. Or, comme on s'étonnait de ce bon marché, Cicéron répondit fort plaisamment: "Il est d'autant meilleur qu'on a fait déduction du tiers." On soupçonnait en effet Servilia de favoriser elle-même un commerce d'amour entre sa fille Tertia et César.

LI. Ses adultères dans ses gouvernements

Dans les provinces de son gouvernement, il ne respectait pas davantage le lit conjugal, témoin ces vers chantés en chœur par ses soldats, le jour où il triompha des Gaules:

Citoyens, surveillez vos femmes: nous amenons un adultère chauve
Tu as forniqué en Gaule avec l'or emprunté à Rome.

LII. Les reines qu'il aimait. Loi qui lui donnait toutes les femmes

(1) Il aima aussi des reines, entre autres, Eunoé, femme de Bogud, roi de Mauritanie; et, au rapport de Nason, il lui fit, ainsi qu'à son mari, de nombreux et d'immenses présents. (2) Mais il affectionna surtout Cléopâtre; et il leur arriva souvent de prolonger leurs repas jusqu'au jour. Il remonta le Nil avec elle sur un vaisseau pourvu de cabines; et il aurait traversé ainsi toute l'Égypte et pénétré jusqu'en Éthiopie, si l'armée n'eût refusé de les suivre. Enfin il la fit venir à Rome, et ne la renvoya que comblée d'honneurs et de récompenses magnifiques; il souffrit même que le fils qu'il eut d'elle fût appelé de son nom. (3) Quelques auteurs grecs ont écrit que ce fils lui ressemblait pour la figure et la démarche; M. Antoine affirma, en plein sénat, que César l'avait reconnu; et il invoqua le témoignage de C. Matius, de C. Oppius, et des autres amis du dictateur. Mais Gaius Oppius crut nécessaire de le défendre et de le justifier sur ce point, et publia un livre pour démontrer que le fils de Cléopâtre n'était pas, comme elle le disait, fils de César. (5) Helvius Cinna, tribun du peuple, a avoué à beaucoup de personnes qu'il avait rédigé et tenu prête une loi dont César lui avait ordonné de faire la proposition en son absence, et qui permettait à celui-ci d'épouser, à son choix, autant de femmes qu'il voudrait, pour en avoir des enfants. (6) D'ailleurs, pour que personne ne puisse douter le moins du monde que César eut la plus triste réputation de sodomite et d'adultère, Curion le père, dans un de ses discours, l'appelle "le mari de toutes les femmes, et la femme de tous les maris".

LIII. Sa sobriété

(1) Ses ennemis mêmes conviennent qu'il faisait un usage très modéré du vin; et l'on connaît ce mot de Marcus Caton, "que, de tous ceux qui avaient entrepris de renverser la république, César seul était sobre." (2) Gaius Oppius nous apprend qu'il était si indifférent à la qualité des mets, qu'un jour qu'on lui avait servi, chez un de ses hôtes, de l'huile rance au lieu d'huile fraîche, il fut le seul des convives qui ne le refusa point, et que même il affecta d'en redemander, pour épargner à son hôte le reproche, même indirect, de négligence ou de rusticité. (3) Il ne montra aucun désintéressement ni dans ses commandements ni dans ses magistratures.

LIV. Ses concussions

(1) Il est prouvé, par des mémoires contemporains, qu'étant proconsul en Espagne, il reçut des alliés de fortes sommes, mendrées par lui comme un secours

pour acquitter ses dettes; et qu'il livra au pillage plusieurs villes de la Lusitanie, quoiqu'elles n'eussent fait aucune résistance, et qu'elles eussent ouvert leurs portes à son arrivée. (2) Dans la Gaule, il pillait les chapelles particulières et les temples des dieux, remplis d'offrandes; et il détruisait certaines villes plutôt pour y faire du butin qu'en punition de quelque faute. Ce brigandage lui procura beaucoup d'or, qu'il fit vendre en Italie et dans les provinces, à raison de trois mille sesterces la livre. (3) Pendant son premier consulat, il vola dans le Capitole trois mille livres d'or, et il y substitua une pareille quantité de bronze doré. (4) Il vendit à prix d'argent les alliances et les royaumes: il tira ainsi du seul Ptolémée, en son nom et en celui de Pompée, près de six mille talents. (5) Plus tard encore, ce ne fut qu'à force de sacrilèges et d'audacieuses rapines qu'il put subvenir aux frais de la guerre civile, de ses triomphes et de ses spectacles.

LV. Son mérite comme orateur et comme écrivain

(1) Pour l'éloquence et les talents militaires, il égala, il surpassa même la gloire des plus grands maîtres. (2) Son accusation contre Dolabella le fit ranger, sans contestation, parmi les premiers talents du barreau. En tout cas, Cicéron, dans son traité à Brutus, où il énumère les orateurs, dit "qu'il n'en voit point à qui César doive le céder," et il ajoute "qu'il y a dans sa manière de l'élégance et de l'éclat, de la magnificence et de la grandeur." Cicéron écrivait aussi à Cornélius Nepos: "Quel orateur oseriez-vous lui préférer parmi ceux qui n'ont jamais cultivé que cet art? qui pourrait l'emporter sur lui pour l'abondance ou la vigueur des pensées? qui, pour l'élégance ou la beauté des expressions?" (3) Fort jeune encore, il avait, à ce qu'il semble, adopté le genre d'éloquence de César Strabon, et il inséra même textuellement dans sa *Divination* plusieurs passages du discours de cet orateur *Pour les Sardes*. (4) Il avait, dit-on, la voix pénétrante, et il savait unir, dans ses mouvements et ses gestes, la grâce et la chaleur. (5) Il a laissé plusieurs discours, mais il en est qu'on lui a faussement attribués; (6) et Auguste regardait avec raison le plaidoyer *Pour Q. Metellus* plutôt comme la copie infidèle de sténographes qui n'avaient pu suivre la rapidité de son débit, que comme un ouvrage publié par lui-même. De fait, je trouve que plusieurs exemplaires ne sont pas intitulés *Discours pour Metellus*, mais *Discours écrit pour le compte de Metellus*. Toutefois, c'est César qui y parle, pour se justifier, en même temps que Métellus, des accusations de leurs détracteurs communs. (7) Auguste hésite même à lui attribuer les harangues *Aux soldats en Espagne*; on en possède néanmoins deux sous ce même titre: l'une, qu'il aurait prononcée avant le premier combat, et

l'autre avant le second; mais Asinius Pollion dit qu'à la dernière bataille, la brusque attaque des ennemis ne lui laissa pas le temps de haranguer ses troupes.

LVI. Jugements sur ses Commentaires. Ses autres ouvrages

(1) César a laissé aussi des mémoires sur ses campagnes dans les Gaules et sur la guerre civile contre Pompée. Pour l'histoire des guerres d'Alexandrie, d'Afrique et d'Espagne, on ne sait pas quel en est l'auteur. Les uns nomment Oppius, et les autres Hirtius, qui aurait même complété le dernier livre de la guerre des Gaules, laissé inachevé par César. (2) Voici le jugement que Cicéron a porté des Commentaires de César, dans le traité à Brutus: "Ses commentaires sont un livre excellent; le style en est simple, sans détours et plein de grâce, dépouillé de toute pompe de langage: c'est une beauté sans parure. En voulant fournir aux futurs historiens des matériaux tout prêts, il a peut-être fait plaisir à des sots, qui ne manqueront pas de charger d'ornements frivoles ces grâces naturelles; mais il a ôté aux gens de goût jusqu'à l'envie de traiter le même sujet." (3) Hirtius dit aussi, en parlant du même ouvrage: "La supériorité en est si généralement reconnue, que l'auteur semble plutôt avoir ravi que donné aux historiens la faculté d'écrire après lui. Mais nous avons plus de motifs que personne d'admirer ce livre: les autres savent avec quel talent et quelle pureté il est écrit; nous savons, de plus, avec quelle vitesse et quelle facilité il le fut." (4) Asinius Pollion prétend que ces commentaires ne sont pas toujours exacts, ni fidèles, César ayant, pour les actions des autres, ajouté une foi trop entière à leurs récits, et, pour les siennes mêmes, ayant altéré, sciemment ou faute de mémoire, la vérité des faits. Aussi Pollion est-il persuadé qu'il devait les récrire et les corriger. (5) César a laissé encore un traité en deux livres *Sur l'Analogie*, un autre, en autant de livres, appelé *Anti-Catons*, et un poème intitulé *le Voyage*. (8) Il composa le premier de ces écrits en passant les Alpes, pour aller rejoindre son armée, après avoir présidé les assemblées de la Gaule Citérieure; le second, vers le temps de la bataille de Munda; le dernier, dans les vingt-quatre jours qu'il mit à se rendre de Rome dans l'Espagne Ulérieure. (7) On a aussi ses lettres au sénat; et il paraît être le premier qui ait écrit ses rapports en divisant les pages à la façon d'un mémoire, tandis qu'auparavant les consuls et les généraux écrivaient les leurs dans toute l'étendue des feuilles. (8) On possède enfin de César des lettres à Cicéron, et sa correspondance avec ses amis sur ses affaires domestiques. Il y employait, pour les choses tout à fait secrètes, une espèce de chiffre qui en rendait le sens inintelligible (les lettres étant disposées de manière à ne pouvoir

jamais former un mot), et qui consistait, je le dis pour ceux qui voudront les déchiffrer, à changer le rang des lettres dans l'alphabet, en écrivant la quatrième pour la première, c'est-à-dire le d pour l'a, et ainsi de suite. (9) On cite même quelques essais de sa prime jeunesse, par exemple un *Éloge d'Hercule*, une tragédie d'*Oedipe*, un *Recueil de bons mots*. Mais Auguste défendit de publier aucun de ces écrits, par une lettre, aussi courte que simple, adressée à Pompeius Macer, à qui il avait confié le soin de ses bibliothèques.

LVII. Sa célérité

(1) Il excellait à manier les armes et les chevaux, et il supportait la fatigue au-delà de ce qu'on peut croire. (2) Dans les marches il précédait son armée, quelquefois à cheval, mais le plus souvent à pied, et la tête toujours nue, malgré le soleil ou la pluie. Il franchissait les plus longues distances avec une incroyable célérité, sans apprêt, dans une voiture de louage, et il faisait ainsi jusqu'à cent milles par jour. Si des fleuves l'arrêtaient, il les passait à la nage ou sur des outres gonflées, et il lui arrivait souvent de devancer ses courriers.

LVIII. Sa prudence et sa témérité

(1) On ne saurait dire s'il montrait, dans ses expéditions, plus de prudence que de hardiesse. Jamais il ne conduisit son armée dans un pays propre à cacher des embuscades, sans avoir fait explorer les routes; et il ne la fit passer en Bretagne qu'après s'être assuré par lui-même de l'état des ports, du mode de navigation, et des endroits qui pouvaient donner accès dans l'île. (2) Ce même homme, si précautionné, apprenant un jour que son camp est assiégé en Germanie, revêt un costume gaulois, et arrive jusqu'à son armée, à travers celle des assiégeants. (3) Il passa de même, pendant l'hiver, de Brindes à Dyrrachium, au milieu des flottes ennemies. Comme les troupes qui avaient ordre de le suivre n'arrivaient pas, malgré les messages qu'il ne cessait d'envoyer, il finit par monter seul, en secret, la nuit, sur une petite barque, la tête couverte d'un voile; et il ne se fit connaître au pilote, il ne lui permit de céder à la tempête, que quand les flots allaient l'engloutir.

LIX. Il est inaccessible à la superstition

(1) Jamais un scrupule ne lui fit abandonner ou différer une seule de ses entreprises. Quoique la victime du sacrifice eût échappé au couteau, il ne remit

pas son expédition contre Scipion et Juba. Bien plus, étant tombé en sortant de son vaisseau, il tourna dans un sens favorable ce présage et s'écria: "Afrique, je te tiens !" (2) Pour éluder les prédictions d'après lesquelles le succès et la victoire dans cette province étaient attachés par les destins au nom des Scipions, il eut sans cesse avec lui dans son camp un obscur descendant de la famille Cornélia, homme des plus abjects, et à qui l'infamie de ses moeurs avait fait donner le surnom de Salviton.

LX. Ses batailles

(1) Pour les batailles, ce n'était pas seulement un plan bien arrêté, mais aussi l'occasion qui le déterminait. Il lui arrivait souvent d'attaquer aussitôt après une marche, et quelquefois par un temps si affreux que personne ne pouvait croire qu'il se fût mis en mouvement. Ce n'est que vers les dernières années de sa vie qu'il hésita davantage à livrer bataille, persuadé que plus il avait vaincu souvent, moins il devait tenter la fortune, et qu'il gagnerait toujours moins à une victoire qu'il ne perdrait à une défaite. (2) Jamais il ne mit un ennemi en déroute qu'il ne s'emparât aussi de son camp, et il ne laissait aucun répit à la terreur des vaincus. (3) Quand le sort des armes était douteux, il renvoyait tous les chevaux, à commencer par le sien, afin d'imposer à ses soldats l'obligation de vaincre, en leur ôtant les moyens de fuir.

LXI. Son cheval

Il montait un cheval remarquable, dont les pieds rappelaient la forme humaine, et dont le sabot fendu offrait l'apparence de doigts. Ce cheval était né dans sa maison, et les haruspices avaient annoncé qu'il présageait l'empire du monde à son maître: aussi l'éleva-t-il avec grand soin. César fut le premier, le seul, qui dompta la fierté rebelle de ce coursier. Dans la suite, il lui érigea une statue devant le temple de Vénus Genetrix.

LXII. Son énergie dans les moments critiques

On le vit souvent rétablir seul sa ligne de bataille qui pliait, se jeter au-devant des fuyards, les arrêter un à un, et les prendre à la gorge, pour les tourner vers l'ennemi. Et cependant ils étaient quelquefois si effrayés, qu'un porte aigle, qu'il arrêta ainsi, le menaça de son enseigne et qu'un autre, dont il avait saisi l'étendard, le lui laissa dans les mains.

LXIII. Son intrépidité

Voilà jusqu'où allait son intrépidité, et l'on pourrait en trouver des traits plus grands encore. Après la bataille de Pharsale, il avait d'avance envoyé ses troupes en Asie, et lui-même passait le détroit de l'Hellespont sur un petit bâtiment de transport: il rencontre Lucius Cassius, qui était du parti adverse, à la tête de dix vaisseaux de guerre; loin de fuir, il s'avance, l'exhorte aussitôt à se rendre, et le reçoit suppliant à son bord.

LXIV. Sa présence d'esprit dans le danger

Il attaquait un pont dans Alexandrie; mais une brusque sortie de l'ennemi le força de sauter dans une barque. Comme de nombreux soldats s'y précipitaient aussi, il se jeta à la mer, et nagea l'espace de deux cents pas, jusqu'au vaisseau le plus proche, élevant sa main gauche au-dessus des flots, pour ne pas mouiller des écrits qu'il portait, traînant son manteau de général avec ses dents, pour ne pas laisser cette dépouille aux ennemis.

LXV. Sa conduite envers ses soldats

(1) Il ne jugeait point le soldat sur ses moeurs ou d'après les hasards de la fortune, mais seulement sur sa valeur; et il le traitait avec autant de sévérité que d'indulgence. (2) Sévère, il ne l'était pas partout ni toujours; mais il le devenait quand il était près de l'ennemi. C'est alors surtout qu'il maintenait la plus rigoureuse discipline; il n'annonçait à son armée ni l'heure de la marche ni celle du combat; il voulait que, dans l'attente continuelle de ses ordres, elle fût toujours prête, au premier signal, à marcher où il la conduirait. (3) Le plus souvent, il la mettait en mouvement sans motif, surtout les jours de fêtes et de pluie. Parfois même il avertissait qu'on ne le perdît pas de vue, et s'éloignant tout à coup, soit de jour, soit de nuit, il forçait sa marche, de manière à lasser ceux qui le suivaient sans l'atteindre.

LXVI. Comment il les rassurait

(1) Voyait-il ses soldats effrayés par ce qu'on racontait sur la puissance des ennemis, ce n'est pas en niant leurs forces ou en les dépréciant qu'il rassurait son armée, mais, au contraire, en les grossissant jusqu'au mensonge. (2) Ainsi l'approche de Juba ayant jeté la terreur dans tous les esprits, il assembla ses

soldats et leur dit: "Sachez que, dans très peu de jours le roi sera devant vous, avec dix légions, trente mille chevaux, cent mille hommes de troupes légères, et trois cents éléphants. Que l'on s'abstienne donc de toute question, de toute conjecture, et qu'on s'en rapporte à moi, qui suis bien informé. Sinon, je ferai jeter les alarmistes sur un vieux navire, et ils iront aborder où les poussera le vent.

LXVII. Son affection pour eux

(1) Il ne faisait pas attention à toutes les fautes, et ne leur proportionnait pas toujours les peines; mais il poursuivait avec une rigueur impitoyable le châtement des déserteurs et des séditeux; il fermait les yeux sur le reste. (2) Quelquefois, après une grande bataille et une victoire, il dispensait les soldats des devoirs ordinaires, et leur permettait de se livrer à tous les excès de la licence. Il avait coutume de dire "que ses soldats, même parfumés, pouvaient se bien battre." (3) Dans ses harangues, il ne les appelait point *soldats*, mais se servait du terme plus flatteur de *compagnons d'armes*. Il aimait à les voir bien vêtus, et leur donnait des armes enrichies d'or et d'argent, autant pour la beauté du coup d'oeil que pour les y attacher davantage au jour du combat, par la crainte de les perdre. (4) Il avait même pour eux une telle affection, que lorsqu'il apprit la défaite de Titurius, il laissa croître sa barbe et ses cheveux, et il ne les coupa qu'après l'avoir vengé.

LXVIII. Leur amour pour lui. Leur bravoure

(1) C'est ainsi qu'il leur inspira un entier dévouement à sa personne, et un courage invincible. (2) Quand il commença la guerre civile, les centurions de chaque légion s'engagèrent à lui fournir chacun un cavalier, sur leurs propres économies, et tous les soldats à le servir gratuitement, sans ration ni paie, les plus riches devant subvenir aux besoins des plus pauvres. (3) Pendant une guerre aussi longue, aucun d'eux ne l'abandonna; il y en eut même un grand nombre qui, faits prisonniers par l'ennemi, refusèrent la vie qu'on leur offrait sous la condition de porter les armes contre lui. (4) Assiégés ou assiégeants, ils supportaient si patiemment la faim et les autres privations, que Pompée, ayant vu dans les retranchements de Dyrrachium l'espèce de pain d'herbes dont ils se nourrissaient, dit "qu'il avait affaire à des bêtes sauvages;" et il le fit disparaître aussitôt, sans le montrer à personne, de peur que ce témoignage de la patience et de l'opiniâtreté de ses ennemis ne décourageât son armée. (5) Une preuve de leur indomptable

courage, c'est qu'après le seul revers éprouvé par eux près de Dyrrachium, ils demandèrent eux-mêmes à être châtiés, et leur général dut plutôt les consoler que les punir. Dans les autres batailles, ils défirent aisément, malgré leur infériorité numérique, les innombrables troupes qui leur étaient opposées. (6) Une seule cohorte de la sixième légion, chargée de la défense d'un petit fort, soutint pendant quelques heures le choc de quatre légions de Pompée, et périt presque tout entière sous une multitude de traits: on trouva dans l'enceinte du fort cent trente mille flèches. (7) Tant de bravoure n'étonnera pas, si l'on considère les exploits individuels de quelques-uns d'entre eux: je ne citerai que le centurion Cassius Scaeva et le soldat Gaius Acilius. (8) Scaeva, quoiqu'il eût l'oeil crevé, la cuisse et l'épaule traversées, son bouclier percé de cent vingt coups, n'en demeura pas moins ferme à la porte d'un fort dont on lui avait confié la garde. (9) Acilius, dans un combat naval près de Marseille, imita le mémorable exemple donné chez les Grecs par Cynégire: il avait saisi de la main droite un vaisseau ennemi; on la lui coupa; il n'en sauta pas moins dans le vaisseau, en repoussant à coups de bouclier tous ceux qui faisaient résistance.

LXIX. Sa fermeté devant ses troupes séditeuses

(1) Pendant les dix années de la guerre des Gaules, il ne s'éleva aucune sédition dans l'armée de César. Il y en eut quelques-unes pendant la guerre civile; mais il les apaisa sur-le-champ, et par sa fermeté bien plus que par son indulgence; (2) car il ne céda jamais aux mutins, et leur tint toujours tête. Près de Plaisance, il licencia ignominieusement toute la neuvième légion, quoique Pompée fût encore sous les armes, et ce ne fut qu'avec beaucoup de peine, ce ne fut qu'après les plus nombreuses et les plus pressantes supplications, qu'après le châtement des coupables, qu'il consentit à la rétablir.

LXX. Il apaise d'un seul mot une révolte

(1) À Rome, les soldats de la dixième légion réclamèrent un jour des récompenses et leur congé, en proférant d'effroyables menaces, qui exposaient la ville aux plus grands dangers. Quoique la guerre fût alors allumée en Afrique, César, que ses amis essayèrent en vain de retenir, n'hésita pas à se présenter aux mutins et à les licencier. (2) Mais avec un seul mot, en les appelant *citoyens* au lieu de *soldats*, il changea entièrement leurs dispositions: "Nous sommes des soldats," s'écrièrent-ils aussitôt; et ils le suivirent en Afrique malgré son refus; ce

qui ne l'empêcha pas d'enlever aux plus séditieux le tiers du butin et des terres qui leur étaient destinées.

LXXI. Son zèle pour ses clients

Son zèle et sa fidélité envers ses clients éclatèrent même dans sa jeunesse. Il défendit Masintha, jeune homme d'une naissance distinguée, contre le roi Hiempsal, et avec tant d'opiniâtreté, que, dans la chaleur de la discussion, il saisit par la barbe Juba, fils de ce roi. Après le jugement qui déclara son client tributaire d'Hiempsal, il l'arracha des mains de ceux qui l'entraînaient, et le cacha longtemps dans sa maison; enfin, lorsqu'il partit pour l'Espagne, à l'issue de sa préture, il l'emmena dans sa litière, sous la protection de ses licteurs et des nombreux amis qui lui faisaient cortège.

LXXII. Son dévouement à ses amis

(1) Il traita toujours ses amis avec des égards et une bonté sans bornes. Gaius Oppius, qui l'accompagnait dans un chemin agreste et difficile, étant tombé subitement malade, César lui céda la seule cabane qu'ils trouvèrent, et coucha en plein air, sur la dure. (2) Quand il fut parvenu au souverain pouvoir, il éleva aux premiers honneurs même des hommes de la plus basse naissance; et comme on le lui reprochait, il répondit publiquement: "Si des brigands et des assassins m'avaient aidé à défendre ma dignité, à eux aussi je témoignerais la même reconnaissance."

LXXIII. Sa facilité à pardonner les outrages

(1) Jamais, d'un autre côté, il ne conçut d'inimités si fortes, qu'il ne les abjurât volontiers si l'occasion s'en présentait. (2) Gaius Memmius l'avait attaqué, dans ses discours, avec un extrême véhémence, et César lui avait répondu par écrit avec autant d'emportement; mais il l'aida plus tard de tout son crédit dans la poursuite du consulat. (3) Gaius Calvus, qui l'avait accablé d'épigrammes diffamatoires, cherchant à se réconcilier avec lui par l'entremise de ses amis, César, par un généreux mouvement lui écrivit le premier. (4) Il avouait que Valerius Catullus, dans ses vers sur Mamurra, l'avait marqué d'une flétrissure ineffaçable; et pourtant quand le poète s'excusa, il l'admit le jour même à sa table. Il n'avait pas même interrompu les relations d'hospitalité qui l'unissaient au père du poète.

LXXIV. Sa douceur, même dans la vengeance

(1) Il était fort doux de nature, même dans ses vengeances. Quand il eut pris, à son tour, les pirates dont il avait été le prisonnier, et auxquels il avait alors juré de les mettre en croix, il ne les fit attacher à cet instrument de supplice qu'après les avoir fait étrangler. (2) Il ne voulut jamais se venger de Cornelius Phagita, qui lui avait tendu toutes sortes d'embûches, à l'époque où, pour échapper à Sylla, il était obligé, quoique malade, de changer toutes les nuits de retraite, et qui n'avait cessé de l'inquiéter qu'au prix d'une forte récompense. (3) Il pouvait livrer à d'affreux tourments Philémon, son esclave et son secrétaire, qui avait promis à ses ennemis de l'empoisonner; il se contenta de le faire mourir. (4) Appelé en témoignage contre Publius Clodius, qui était à la fois accusé de sacrilège et convaincu d'adultère avec Pompeia, sa femme, il affirma ne rien savoir, quoique sa mère Aurélia et sa soeur Julie eussent fidèlement déclaré aux mêmes juges toute la vérité; et comme on lui demandait pourquoi donc il avait répudié Pompeia: "C'est, dit-il, parce que je veux que les miens soient aussi exempts de soupçon que de crime."

LXXV. Sa clémence et sa modération

(1) Mais c'est surtout pendant la guerre civile et après ses victoires qu'il fit admirer sa modération et sa clémence. (2) Pompée avait dit qu'il tiendrait pour ennemis ceux qui ne défendraient pas la république; César déclara qu'il regarderait comme amis les indifférents et les neutres. (3) D'autre part il autorisa tous ceux à qui il avait donné des grades sur recommandation de Pompée, à passer dans l'armée de son rival. (4) Au siège d'Ilerda, il s'était établi entre les deux armées des relations amicales, à la faveur des négociations entamées par les chefs pour la reddition de cette place. Afranius et Petreius, abandonnant tout à coup ce projet, firent massacrer ceux des soldats de César qui se trouvèrent dans leur camp; mais cet acte de perfidie ne put le déterminer à user de représailles. (5) À la bataille de Pharsale, il cria "qu'on épargnât les citoyens," et il n'y eut pas un soldat à qui il ne permit de sauver, dans le parti contraire, celui qu'il voudrait. (6) On ne voit pas non plus qu'aucun de ses ennemis ait péri autrement que sur le champ de bataille, excepté Afranius, Faustus et le jeune Lucius César; encore ne croit-on pas qu'ils aient été tués par ses ordres. Et cependant les deux premiers s'étaient armés contre lui, après en avoir obtenu leur pardon; et le troisième avait fait cruellement périr, par le fer et par le feu, les esclaves et les affranchis de son

bienfaiteur, et avait égorgé jusqu'aux bêtes achetées par César pour les spectacles de Rome. (7) Enfin, dans les derniers temps, César permit à tous ceux à qui il n'avait pas encore pardonné, de revenir en Italie, et d'y exercer des magistratures et des commandements. Il releva même les statues de Lucius Sylla et de Pompée, que le peuple avait abattues. Apprenait-il qu'on méditait contre lui quelque projet sinistre ou qu'on en parlait mal, il aimait mieux contenir les coupables que de les punir. (8) Ainsi, ayant découvert des conspirations et des assemblées nocturnes, il se borna, pour toute vengeance, à déclarer, par un édit, qu'il était au courant. À ceux qui le critiquaient avec aigreur, il se contentait de donner en pleine assemblée le conseil de ne pas continuer. Il souffrit même, sans se plaindre, qu'Aulus Caecina déchirât sa réputation dans un libelle des plus injurieux, et Pitholaüs dans un poème des plus diffamatoires.

LXXVI. Son orgueil. Son despotisme

(1) L'emportent néanmoins dans la balance des actions et des paroles qui prouvent chez lui l'abus de la toute-puissance et qui semblent justifier sa mort. (2) Non content d'accepter des honneurs excessifs, comme le consulat répété, la dictature et la censure des moeurs à perpétuité, sans compter le prénom d'*imperator*, le surnom de Père de la patrie, une statue parmi celles des rois, une estrade dans l'orchestre, il souffrit encore qu'on lui en décernât qui dépassent la mesure des grandeurs humaines. Il eut un siège d'or au sénat et dans son tribunal; il eut, dans la procession du cirque, un char et un brancard sacré; il eut des temples et des autels, et des statues auprès de celles des dieux; comme eux il eut un lit de parade; il eut un flamine; il eut des luperques, et enfin le privilège de donner son nom à un mois de l'année. Il n'est pas de distinction qu'il ne reçût selon son caprice, et qu'il ne donnât de même. (3) Consul pour la troisième fois et pour la quatrième, il n'en prit que le titre, se contenta d'exercer la dictature qu'on lui avait décernée avec ses consulats, et ces deux années-là, il désigna deux consuls suppléants pour les trois derniers mois. Dans l'intervalle il n'assembla les comices que pour l'élection des tribuns et des édiles du peuple; il établit des préfets propréteurs, pour administrer, en son absence, les affaires de la ville. (4) Un des consuls étant mort subitement la veille des calendes de janvier, il revêtit de cette magistrature vacante, pour le peu d'heures qui restaient, le premier qui la demanda. (5) C'est avec le même mépris des usages consacrés qu'il attribua des magistratures pour plusieurs années, qu'il accorda les insignes consulaires à dix anciens préteurs, qu'il fit entrer au sénat des gens qu'il avait gratifié du droit de

cité et même quelques Gaulois à demi barbares; (6) qu'il donna l'intendance de la monnaie et des revenus publics à des esclaves de sa maison; (7) qu'il abandonna le soin et le commandement des trois légions laissées par lui dans Alexandrie, à Rufion, fils d'un de ses affranchis, et l'un de ses mignons.

LXXVII. Orgueil de ses discours

(1) Il lui échappait publiquement, comme l'a écrit Titus Ampius, des paroles qui ne marquaient pas moins d'orgueil que ses actes. Il disait "que la république était un mot sans réalité, sans valeur; que Sylla s'était conduit comme un ignare en déposant la dictature; que les hommes devaient lui parler désormais avec plus de respect, et regarder comme loi ce qu'il dirait." (2) Il en vint même à ce point d'arrogance, de répondre à un haruspice qui lui annonçait des présages funestes et qu'on n'avait pas trouvé de coeur dans la victime, "que les présages seraient plus favorables quand il voudrait, et que ce n'était point un prodige si une bête n'avait pas de coeur."

LXXVIII. Son mépris pour le sénat

(1) Mais voici ce qui attira sur lui la haine la plus violente et la plus implacable. (2) Les sénateurs étant venus en corps lui présenter une foule de décrets les plus flatteurs, il les reçut assis devant la temple de Vénus Genetrix. (2) Quelques écrivains disent que Cornelius Balbus le retint quand il voulut se lever; d'autres, qu'il n'en fit même pas le mouvement, et que Gaius Trebatius l'ayant averti de se lever, il jeta sur lui un regard sévère. (4) Ce dédain parut d'autant plus intolérable, que lui-même, dans un de ses triomphes, avait manifesté une vive indignation de ce qu'au moment où son char passait devant les sièges des tribuns, seul dans tout le collège Pontius Aquila fût resté assis. Il s'était même écrié: "Tribun Aquila, redemande-moi donc la république;" et pendant plusieurs jours, il n'avait rien promis à personne qu'en y mettant cette condition: "Si toutefois Pontius Aquila le permet."

LXXIX. Tentatives qui sont faites pour le nommer roi

(1) À ce cruel outrage fait au sénat, il ajouta un trait d'orgueil encore plus odieux. (2) Il rentra dans Rome, après le sacrifice des Fêtes latines, lorsque, au milieu des acclamations excessives et inouïes du peuple, un homme, se détachant de la foule, alla poser sur sa statue une couronne de laurier, nouée par devant

d'une bandelette blanche. Les tribuns de la plèbe Epidius Marullus et Caesetius Flavius firent enlever la bandelette et conduire l'homme en prison. Mais César, voyant avec douleur que cette allusion à la royauté eût si peu de succès, ou, comme il le prétendait, qu'on lui eût ravi la gloire du refus, apostropha durement les tribuns, et les dépouilla de leur pouvoir. (3) Jamais il ne put se laver du reproche déshonorant d'avoir ambitionné le titre de roi, quoiqu'il eût répondu un jour au peuple, qui le saluait de ce nom: "Je suis César et non pas roi," et qu'aux Lupercales il eût repoussé et fait porter au Capitole, sur la statue de Jupiter Très Bon et Très Grand, le diadème que le consul Antoine essaya, à plusieurs reprises, de placer sur sa tête, dans la tribune aux harangues. (4) Bien plus, différents bruits coururent: il devait, disait-on, transporter à Alexandrie ou à Troie les richesses de l'empire, après avoir épuisé l'Italie par des levées extraordinaires, et laissé à ses amis le gouvernement de Rome. On ajoutait qu'à la première assemblée du sénat, le quindécemvir Lucius Cotta devait proposer de donner à César le nom de roi, puisqu'il était écrit dans les livres Sibyllins que les Parthes ne pouvaient être vaincus que par un roi.

LXXX. Conjuraison tramée contre lui. Dispositions du peuple

(1) Les conjurés, craignant d'être obligés de donner leur assentiment à cette proposition, y virent une raison de hâter l'exécution de leur entreprise. (2) Ils se réunirent donc tous, et mirent en commun des résolutions jusqu'alors distinctes et qui n'avaient été conçues que dans des réunions de deux ou trois personnes. Le peuple même était alors mécontent de la situation de l'État; il laissait voir en toute occasion sa haine pour la tyrannie, et demandait des libérateurs. (3) Quand César admit des étrangers au sénat, on placarda l'affiche: "À tous, salut; que personne ne montre aux nouveaux sénateurs le chemin du sénat." On chanta aussi dans les rues de Rome:

Après avoir triomphé des Gaulois, César les fait entrer à la curie, Les Gaulois ont quitté leurs braies pour prendre le laticlave.

(4) Au théâtre, le licteur ayant annoncé, selon l'usage, l'entrée du consul Quintus Maximus, que César avait nommé suppléant pour trois mois, on lui cria de tous côtés "qu'il n'était pas consul." (5) Après la destitution des tribuns Caesetius et Marullus, on trouva, à la première assemblée des comices, beaucoup

de bulletins qui les nommaient consuls. (6) On écrivit sous la statue de Lucius Brutus: "Plût aux dieux que tu vécusses!" et sous celle de César:

Brutus, pour avoir chassé les rois, a, le premier, été fait consul; Cet homme, pour avoir chassé les consuls, a finalement été fait roi.

(7) Le nombre des conjurés s'élevait à plus de soixante; Gaius Cassius et les deux Brutus (Marcus et Decimus) étaient les chefs. (8) Ils délibérèrent d'abord si, divisant leurs forces, les uns le précipiteraient du pont, pendant les comices du champ de Mars et au moment où il appellerait les tribus aux suffrages, tandis que les autres l'attendraient en bas pour le massacrer, ou bien s'ils l'attaqueraient dans la voie Sacrée ou à l'entrée du théâtre. Mais une réunion du sénat ayant été annoncée pour les ides de mars dans la curie de Pompée, ils s'accordèrent tous à ne point chercher de moment ni de lieu plus favorables.

LXXXI. Présages de sa mort

(1) Cependant des prodiges manifestes annoncèrent à César le meurtre qui allait avoir lieu. Quelques mois auparavant, les colons conduits à Capoue en vertu de la loi Julia, voulant bâtir des maisons de campagne, détruisirent des tombeaux très anciens, et avec d'autant plus d'empressement qu'ils découvraient, en les explorant, une quantité de vases d'un travail ancien. Ils trouvèrent, dans un tombeau où était, dit-on, enseveli Capys, fondateur de Capoue, une tablette de bronze qui portait, en caractères grecs et dans cette langue, une inscription ainsi conçue: "Quand on aura découvert les ossements de Capys, un descendant d'Iule périra de la main de ses proches, et sera bientôt vengé par les malheurs de l'Italie." (3) Pour qu'on ne croie pas que c'est là une fable inventée à plaisir, je citerai mon autorité, Cornelius Balbus, un ami très intime de César. (4) Quelques jours avant sa mort, ce dernier apprit que les troupes de chevaux qu'il avait consacrés aux dieux avant de passer le Rubicon, et qu'il avait laissés errer sans maître, refusaient toute espèce de nourriture et versaient d'abondantes larmes. (5) De son côté, l'haruspice Spurinna l'avertit, pendant un sacrifice, de prendre garde à un danger qui ne le menacerait pas au-delà des ides de mars. (6) La veille de ces mêmes ides, un roitelet qui se dirigeait, portant une petite branche de laurier, vers la curie de Pompée, fut poursuivi et mis en pièces par des oiseaux de différentes espèces sortis d'un bois voisin. (7) Enfin, la nuit qui précéda le jour du meurtre, il lui sembla, pendant son sommeil, qu'il volait au-dessus des nuages, et

une autre fois qu'il mettait sa main dans celle de Jupiter. Sa femme Calpurnie rêva aussi que le faite de sa maison s'écroulait, et qu'on perçait de coups son époux dans ses bras; et les portes de la chambre s'ouvrirent brusquement d'elles-mêmes. (8) Tous ces présages, et le mauvais état de sa santé, le firent hésiter longtemps s'il ne resterait pas chez lui, et ne remettrait pas à un autre jour ce qu'il avait à proposer au sénat. Mais Decimus Brutus l'ayant exhorté à ne pas faire attendre en vain les sénateurs, qui étaient réunis en grand nombre et depuis longtemps, il sortit vers la cinquième heure. Sur son chemin, un inconnu lui présentait un mémoire où était dévoilée toute la conjuration; César le prit, et le mêla avec d'autres qu'il tenait dans sa main gauche, comme pour les lire bientôt. (9) Plusieurs victimes, qu'on immola ensuite, ne donnèrent que des signes défavorables; mais, bravant ces scrupules religieux, il entra dans le sénat, et dit, en raillant, à Spurinna "qu'il s'inscrivait en faux contre ses prédictions, puisque les ides de mars étaient venues sans amener aucun malheur." - "Oui, répondit l'haruspice, elles sont venues, mais ne sont pas encore passées."

LXXXII. Il est tué dans le sénat

(1) Lorsqu'il s'assit, les conjurés l'entourèrent, sous prétexte de lui rendre leurs devoirs. Tout à coup Tillius Cimber, qui s'était chargé du premier rôle, s'approcha davantage comme pour lui demander une faveur; et César se refusant à l'entendre et lui faisant signe de remettre sa demande à un autre temps, il le saisit, par la toge, aux deux épaules. "C'est là de la violence," s'écrie César; et, dans le moment même, l'un des Casca, auquel il tournait le dos, le blesse, un peu au-dessous de la gorge. (2) César, saisissant le bras qui l'a frappé, le perce de son poinçon, puis il veut s'élancer; mais une autre blessure l'arrête, et il voit bientôt des poignards levés sur lui de tous côtés. Alors il s'enveloppe la tête de sa toge, et, de la main gauche, il en abaisse en même temps un des pans sur ses jambes, afin de tomber plus décemment, la partie inférieure de son corps étant ainsi couverte. (3) Il fut ainsi percé de vingt-trois coups: au premier seulement, il poussa un gémissement, sans dire une parole. Toutefois, quelques écrivains rapportent que, voyant s'avancer contre lui Marcus Brutus, il dit en grec: "Et toi aussi, mon fils!" Quand il fut mort, tout le monde s'enfuit, et il resta quelque temps étendu par terre. Enfin trois esclaves le rapportèrent chez lui sur une litière, d'où pendait un de ses bras. (4) De tant de blessures, il n'y avait de mortelle, au jugement du médecin Antistius, que la seconde, qui lui avait été faite à la poitrine. (5) L'intention des conjurés était de traîner son cadavre dans le Tibre, de confisquer

ses biens, et d'annuler ses actes: mais la crainte qu'ils eurent du consul Marc-Antoine et de Lépide, maître de la cavalerie, les fit renoncer à ce dessein.

LXXXIII. Son testament.

(1) Son testament fut donc ouvert, sur la demande de Lucius Pison son beau-père, et on en fit la lecture dans la maison d'Antoine. César l'avait fait aux dernières ides de septembre, dans sa propriété de Lavicum; il l'avait ensuite confié à la grande Vestale. (2) Quintus Tubéron rapporte que, dans tous ceux qu'il écrivit depuis son premier consulat jusqu'au commencement de la guerre civile, il laissait à Cn. Pompée son héritage, et qu'il avait lu cette clause devant une assemblée de soldats. (3) Mais dans le dernier il nommait trois héritiers; c'étaient les petits-fils de ses soeurs, savoir: Gaius Octavius pour les trois quarts, et Lucius Pinarius avec Quintus Pedius pour l'autre quart. Par une dernière clause, il adoptait Gaius Octavius et lui donnait son nom. Il désignait parmi les tuteurs de son fils, pour le cas où il lui en naîtrait un, plusieurs de ceux qui le frappèrent. Decimus Brutus était aussi inscrit dans la seconde classe de ses héritiers. Enfin, il légua au peuple romain ses jardins près du Tibre, et trois cents sesterces par tête.

LXXXIV. Ses funérailles

(1) Le jour de ses funérailles étant fixé, on lui éleva un bûcher dans le champ de Mars, près du tombeau de Julie, et l'on construisit, devant la tribune aux harangues, une chapelle dorée, sur le modèle du temple de Vénus Genetrix. On y plaça un lit d'ivoire couvert de pourpre et d'or, et à la tête de ce lit un trophée, avec le vêtement qu'il portait quand il fut tué. (2) La journée ne paraissant pas devoir suffire au défilé de tous ceux qui voulaient apporter des offrandes, on déclara que chacun irait, sans observer aucun ordre et par le chemin qui lui plairait, déposer ses dons au champ de Mars. (3) Dans les jeux funèbres, on chanta des vers propres à exciter la piété pour le mort et la haine contre les meurtriers; vers qui étaient tirés du *Jugement des armes*, de Pacuvius, par exemple:

Les avais-je épargnés, pour tomber sous leurs coups?

et des passages de l'*Électre* d'Atilius, qui pouvaient offrir les mêmes allusions. (4) En guise d'éloge funèbre, le consul Antoine fit lire par un héraut le sénatus-

consulte qui décernait à César tous les honneurs divins et humains, puis le serment par lequel tous les sénateurs s'étaient engagés à défendre la vie du seul César. Il ajouta fort peu de mots à cette lecture. (5) Des magistrats en fonction ou sortis de charge portèrent le lit au forum, devant la tribune aux harangues. (6) Les uns voulaient qu'on brûlât le corps dans le sanctuaire de Jupiter Capitolin; les autres dans la curie de Pompée. Tout à coup, deux hommes, portant un glaive à la ceinture, et à la main deux javelots, y mirent le feu avec des torches ardentes; et aussitôt chacun d'y jeter du bois sec, les sièges et les tribunaux des magistrats, enfin tout ce qui se trouvait à sa portée. (7) Bientôt après, des joueurs de flûte et des acteurs, qui avaient revêtu, pour cette cérémonie, les ornements consacrés aux pompes triomphales, s'en dépouillèrent, les mirent en pièces, et les jetèrent dans les flammes; les vétérans légionnaires y jetèrent en même temps les armes dont ils s'étaient parés pour les funérailles; et même un grand nombre de matrones, les bijoux qu'elles portaient, avec les bulles et les prétextes de leurs enfants. (8) Une foule d'étrangers prirent part à ce grand deuil public, manifestèrent à qui mieux mieux leur douleur, chacun à la manière de son pays. On remarqua surtout les Juifs, lesquels veillèrent même, plusieurs nuits de suite, auprès de son tombeau.

LXXXV. Fureur du peuple contre ses meurtriers

(1) Le peuple, aussitôt après les funérailles, courut avec des torches aux maisons de Brutus et de Cassius, et n'en fut repoussé qu'avec peine. Sur sa route, cette foule tumultueuse rencontra Helvius Cinna, et, par suite d'une erreur de nom, le prenant pour Cornelius, à qui elle en voulait pour avoir prononcé, la veille, un discours véhément contre César, elle le tua, et promena sa tête au bout d'une pique. (2) Plus tard on éleva dans le forum une colonne de marbre de Numidie, d'un seul bloc et de près de vingt pieds, avec cette inscription: "Au père de la patrie"; et ce fut pendant longtemps un usage d'y offrir des sacrifices, d'y former des vœux, et d'y régler certains différends, en jurant par le nom de César.

LXXXVI. Son mépris de la vie. Sa sécurité

(1) Certains de ses parents eurent l'impression que César ne voulait pas vivre davantage, ni se soucier d'une santé qui se détériorait; c'est pourquoi il aurait négligé les avertissements de la religion et les conseils de ses amis. (2) Il en est aussi qui pensent que, rassuré par le dernier sénatus-consulte et par le serment

prêté à sa personne, il avait renvoyé une garde espagnole qui le suivait partout, le glaive à la main. (3) D'autres, au contraire, lui prêtent cette pensée, qu'il aimait mieux succomber une fois aux complots de ses ennemis, que de les craindre toujours. Selon d'autres encore, il avait coutume de dire "que la république était plus intéressée que lui-même à son salut; qu'il avait acquis, depuis longtemps, assez de gloire et de puissance; mais que la république, s'il venait à périr, ne jouirait d'aucun repos, et irait s'abîmer dans les effroyables maux des guerres civiles."

LXXXVII. Ses souhaits pour une mort prompte.

(1) Mais ce dont on convient assez généralement, c'est que sa mort fut à peu près telle qu'il l'avait désirée. (2) Car lisant un jour, dans Xénophon, que Cyrus avait donné, pendant sa dernière maladie, quelques ordres pour ses funérailles, il témoigna son aversion pour une mort aussi lente, et souhaita que la sienne fût prompte et subite. La veille même du jour où il périt, à un souper chez Marcus Lepidus, un convive ayant soulevé cette question: Quelle est la fin la plus désirable? "Une mort brusque et inopinée," répondit César.

LXXXVIII. Son apothéose

(1) Il périt dans la cinquante-sixième année de son âge, et fut mis au nombre des dieux, non seulement par le décret qui ordonna son apothéose, mais aussi par la foule, persuadée de sa divinité. (2) Pendant les premiers jeux que donna pour lui, après son apothéose, son héritier Auguste, une comète, qui se levait vers la onzième heure, brilla durant sept jours de suite, et l'on crut que c'était l'âme de César reçue dans le ciel. C'est pour cette raison qu'il est représenté avec une étoile au-dessus de la tête. (2) On fit murer la curie [de Pompée] où il avait été tué; les ides de mars furent appelées *jour parricide*, et il fut défendu pour jamais d'assembler les sénateurs ce jour-là.

LXXXIX. Destinée commune à ses meurtriers

Presque aucun de ses meurtriers ne lui survécut plus de trois ans, et ne mourut de mort naturelle. Condamnés tous, ils périrent tous, chacun d'une manière différente; ceux-ci dans des naufrages, ceux-là dans les combats: il y en eut même qui se percèrent du même poignard dont ils avaient frappé César.